

NICOLET-YAMASKA



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE

RAPPORT FINAL • 2017



ÉQUIPE DE CONCEPTION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

Recherche, rédaction et mise en page

Marie-Hélène Larivière, chargée de projet PDZA

Suivi et supervision

Michel Côté, directeur général

Caroline Vachon, coordonnatrice du service de développement économique

Martin Croteau, coordonnateur à l'aménagement du territoire

Cartographie et géomatique

Simon P. Lévesque, responsable de la géomatique

Révision linguistique

Annie Corbeil, secrétaire des services techniques et réceptionniste

Hélène Deveault, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe

Andrée Lavoie, adjointe à la direction

COMITÉ DIRECTEUR

Pierre Gaudet	Co-président et maire d'Aston-Jonction
Mario Proulx	Co-président et président du Syndicat local de l'UPA Nicolet
Line Théroux	Mairesse de Sainte-Perpétue
Mathieu Lemire	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
Claude Lefebvre	Maire de Baie-du-Febvre
Daniel Habel	Président de la Fédération de l'UPA C.-d.-Q.
Nathalie Caron	Représentante des fermes de petite taille, Syndicat local de l'UPA Nicolet
Bernard Marin	Producteur agricole
Yann Bourassa	Conseiller en aménagement, Fédération de l'UPA du C.-d.-Q.
Pierre Jutras	Conseiller en aménagement du territoire et dév. rural, MAPAQ C.-d.-Q.
Michel Côté	Directeur général, MRC Nicolet-Yamaska

COMITÉ TECHNIQUE

Jacques Côté	Producteur agricole
Gaétan Lemelin	Directeur général, Développement bioalimentaire C.-d.-Q.
Marie-Ève Perreault	Directrice générale par intérim, Développement bioalimentaire C.-d.-Q.
Guy Larochelle	Directeur général, Agence forestière des Bois-Francs
France Trudel	Conseillère en mise en marché, Fédération de l'UPA du C.-d.-Q.
Marc Dessureault	Conseiller en vie syndicale, Fédération de l'UPA du C.-d.-Q.
Pierre Jutras	Conseiller en aménagement du territoire et dév. rural, MAPAQ C.-d.-Q.

Reproduction et utilisation de l'information autorisées | Pour citer le document:
*MRC de Nicolet-Yamaska (2017). Plan de développement de la zone agricole de la
MRC de Nicolet-Yamaska. Nicolet, 128 p.*

REMERCIEMENTS

DES CO-PRÉSIDENTS DU COMITÉ DIRECTEUR DU PDZA

Cher(s) lecteur(s),

L'adoption de ce document représente l'aboutissement d'un projet ambitieux qui aura duré près d'un an et demi, mais marque surtout le début d'une longue série de projets significatifs pour le milieu agricole de Nicolet-Yamaska. Nous tenons à remercier les producteurs agricoles du territoire et les intervenants du milieu pour leur support et leur participation aux diverses rencontres de travail et aux activités de concertation.

Ensemble, nous avons défini une vision de développement de l'agriculture qui nous ressemble et qui intègre des valeurs intrinsèques aux habitants de la MRC de Nicolet-Yamaska : l'esprit de communauté, la diversification et le développement durable. Travaillons collectivement pour faire de cette vision une réalité.

Par conséquent, nous sommes fiers de vous présenter le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Bonne lecture,



Pierre Gaudet
Co-président du comité directeur
Maire d'Aston-Jonction



Mario Proulx
Co-président du comité directeur
Président du Syndicat local de l'UPA Nicolet



La MRC de Nicolet-Yamaska tient à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) car sans son soutien technique et financier, la réalisation de ce projet n'aurait pu être possible. Le PDZA de la MRC de Nicolet-Yamaska a été réalisé en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

TABLE DES MATIÈRES

1	PORTRAIT EN BREF	2
	Socioéconomique	2
	Biophysique - Potentiel des terres et leur utilisation	3
	Biophysique - Climat et changements climatiques	3
	Biophysique - Milieu forestier	4
	Biophysique - Milieux d'intérêts naturel et biodiversité	4
	Activités agricoles - Zone agricole et productions	5
	Activités agricoles - Revenus	5
	Activités agricoles - Relève agricole, formation, main-d'oeuvre et services	6
	Activités agricoles - Agroalimentaire	6
2	DIAGNOSTIC	8
	Contexte socioéconomique	9
	Agroenvironnement - Sols et climat	10
	Agroenvironnement - Hydrographie et biodiversité	11
	Milieu forestier	12
	Contexte général de la production	13
	Production animale et végétale	14
	Rentabilité économique	15
	Relève et accompagnement	16
	Formation et main-d'oeuvre	17
	Mise en marché de proximité et agrotourisme	18
	Transformation alimentaire	19
	Mise en commun des principaux enjeux	20
3	VISION DE DÉVELOPPEMENT	22
	Orientations et objectifs	23
4	PLAN D'ACTION	25
	Tableau récapitulatif des actions	27
	Fiches techniques	29
5	PORTRAIT DÉTAILLÉ	57
	SOCIOÉCONOMIQUE	57
	BIOPHYSIQUE	62
	Potentiel des terres et leur utilisation	62
	Climat et changements climatiques	67
	Réseau hydrographique et état des cours d'eau	68
	Milieu forestier	71
	Milieux d'intérêts naturels et biodiversité	76

ACTIVITÉS AGRICOLES	80
Types de production	81
Productions animales	82
Productions végétales	85
Productions biologiques	86
Acériculture et potentiel acéricole	89
Diversification des types de production	91
Agriculture urbaine	91
Revenus	91
Revenu réparti par type de production animale	92
Revenu réparti par type de production végétale	94
Revenu brut annuel des exploitations agricoles	95
Valeur foncière	96
Endettement	97
Facteur humain	98
Relève agricole	98
Formation	99
Main-d'oeuvre	101
Services professionnels	102
AGROALIMENTAIRE	103
Transformation alimentaire	103
Mise en marché de proximité	104
Agrotourisme	105
Tourisme général	106
Tendances de consommation alimentaire	108
6 BIBLIOGRAPHIE	111
7 ANNEXES	117





MISE EN CONTEXTE DE RÉALISATION

Le PDZA vise à mettre en valeur la zone agricole tout en favorisant le développement durable des activités agricoles et agroalimentaires. Il s'agit d'une démarche volontaire et collective permettant aux intervenants du milieu de se doter d'une vision commune de développement et de moyens tangibles pour y parvenir. Ce document a été adopté par le Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska lors de la séance du mercredi 20 septembre 2017 à Nicolet.

Déroulement du projet

Débutée en avril 2016 et échelonnée sur 18 mois, l'élaboration PDZA a été coordonnée par la MRC de Nicolet-Yamaska et accompagnée activement tout au long de la démarche par deux comités multidisciplinaires (comités directeur et technique). De nombreux intervenants et producteurs agricoles ont contribué généreusement à l'élaboration du PDZA notamment par leur partage d'information et leur participation aux différentes activités de concertation. Ces dernières ont d'ailleurs pris des formes différentes selon la clientèle ciblée et la phase d'élaboration du projet, en voici un résumé :

ACTIVITÉ	NBR	PARTICIPANTS	PHASE DU PDZA
<i>Focus group</i>	4	Producteurs agricoles et intervenants concernés	Diagnostic
Consultation publique	2	Producteurs agricoles, intervenants concernés et grand public	Diagnostic
Journée créative de réflexion	1	Membres des comités directeur et technique	Plan d'action
Consultation publique	2	Producteurs agricoles, intervenants concernés et grand public	Plan d'action

Description du document

Le document final du PDZA est composé de cinq parties principales : le portrait en bref, le diagnostic, la vision de développement, le plan d'action ainsi que le portrait détaillé.

Le portrait représente en quelque sorte, une photo du territoire agricole de la MRC. Il est présenté brièvement en première partie et détaillé à la fin du document. À l'intérieur du diagnostic, les données du portrait sont analysées de façon à identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes/menaces de la zone agricole. En fonction de ces constats, une vision, des orientations ainsi que des objectifs de développement sont définis. Enfin, une série de projets concrets compose le plan d'action afin d'atteindre ultimement cette vision commune de développement.

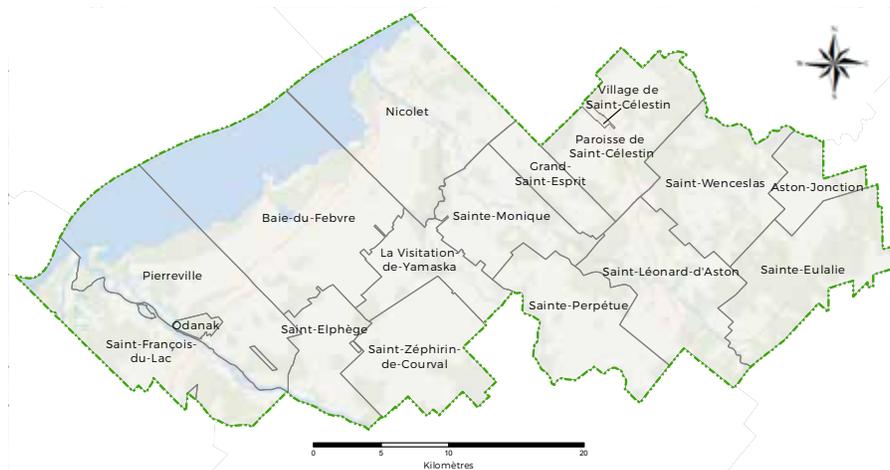
Le PDZA contribue donc dans son ensemble à améliorer et dynamiser notre milieu agricole tout en orientant les efforts de chacun autour d'une cible commune.



1 PORTRAIT EN BREF

Afin d'alléger la lecture du document, cette première section regroupe les principaux éléments composant le portrait du PDZA. La version complète du portrait incluant la référence des données se trouve à la dernière section de ce document.

Territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska



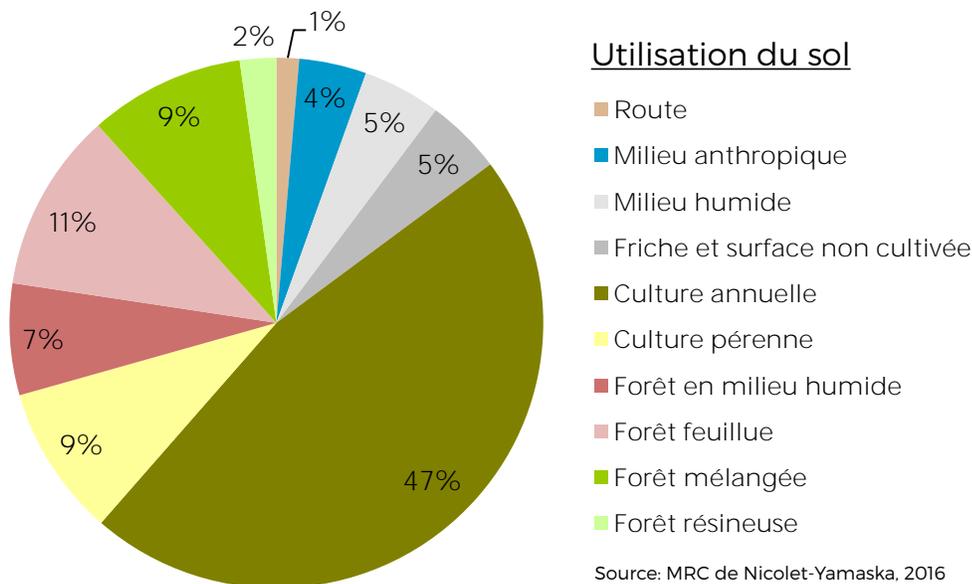
Source: MRC de Nicolet-Yamaska, 2016

SOCIOÉCONOMIQUE

- Territoire de 999 km² | 16 municipalités (dont une ville, Nicolet) + une réserve amérindienne
- Limitrophe au fleuve Saint-Laurent et au majestueux lac Saint-Pierre
- Près des grands axes routiers et des grands centres urbains
- Augmentation générale de la population de la MRC de 3 % depuis 2011
- Grande variabilité démographique entre les municipalités
- Âge médian (47 ans) supérieur à celui de la région (44 ans) et du Québec (42 ans)
- Taux de scolarité plus faible que celui de l'ensemble de la région et de la province. En 2011, 30 % des individus de 15 ans et plus n'avait aucun diplôme.
- Revenu médian des ménages sous la moyenne québécoise (50 331 \$ en 2010)
- 10 865 emplois recensés en 2011 sur le territoire
- L'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, deuxième secteur en importance dans la MRC en termes d'emplois
- Peu d'entreprises agricoles comptent plus de cinq employés

BIOPHYSIQUE - POTENTIEL DES TERRES ET LEUR UTILISATION

- Relief plat s'élevant graduellement vers le sud-est
- Sol riche possédant un excellent potentiel pour l'agriculture
- Territoire très « agricole » puisque 56 % de la superficie totale est cultivée
- Superficies négligeables de friches et surfaces non cultivées



BIOPHYSIQUE - CLIMAT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Climat propice à l'établissement d'une grande diversité de cultures
- Pierreville bénéficie d'un microclimat idéal pour les cultures horticoles et maraîchères
- Risques associés aux changements climatiques actuels et à venir

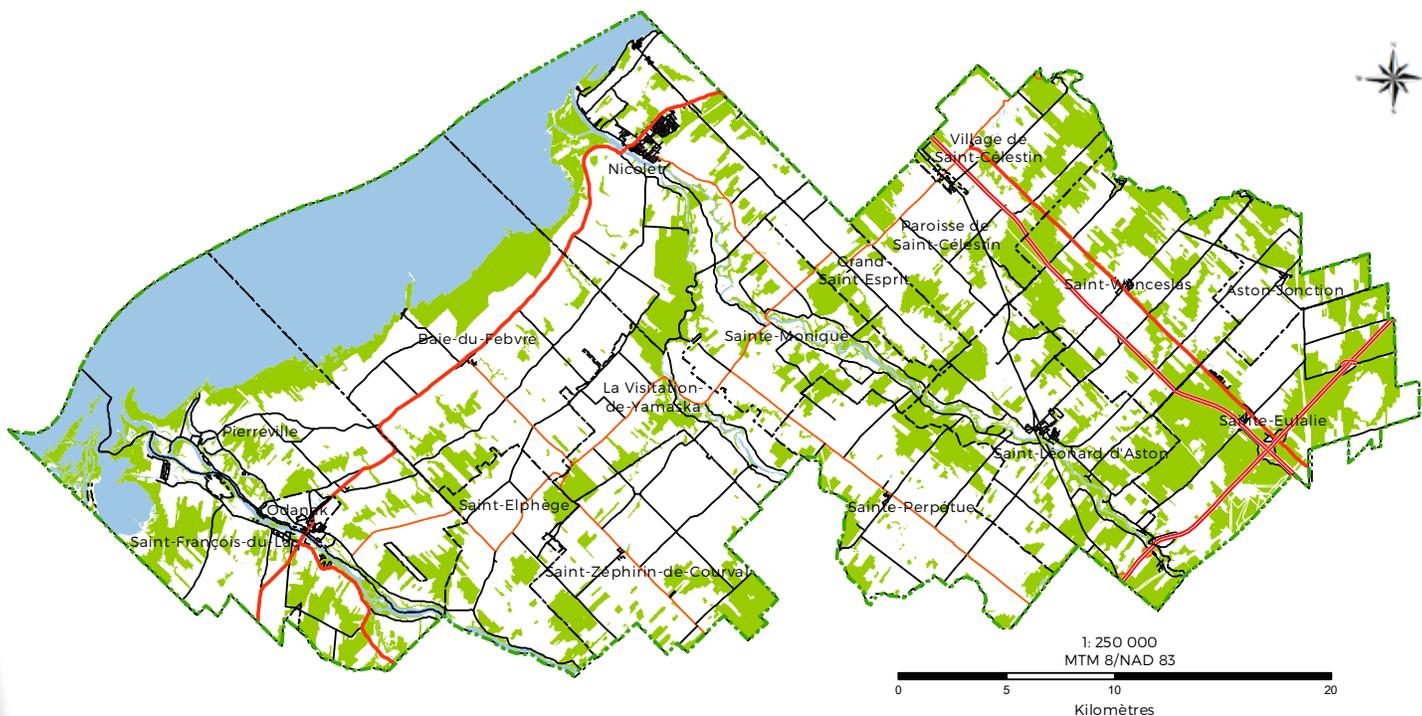
BIOPHYSIQUE - RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET ÉTAT DES COURS D'EAU

- Vaste réseau hydrographique s'étendant sur près de 2 000 kilomètres
- Territoire parcouru par trois rivières principales et bordé par le lac Saint-Pierre
- État des cours d'eau principaux majoritairement de mauvaise qualité
- Réglementation en vigueur concernant l'application de bandes riveraines



BIOPHYSIQUE - MILIEU FORESTIER

- Superficie forestière faible (29 % du territoire) et considérablement fragmentée
- Couvert forestier majoritairement jeune et composé principalement de feuillus
- Aucun revenu tiré des boisés de la majorité des propriétaires forestiers (72 %)
- Seulement 19 % de la superficie forestière du territoire est sous aménagement



Couvert forestier

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| Limites des municipalités | Route municipale |
| Couvert forestier | Route secondaire régionale |
| | Route principale/nationale |
| | Autoroute |

Source: BDTQ, Gouvernement du Québec (2016), MRC de Nicolet-Yamaska (2016)

BIOPHYSIQUE - MILIEUX D'INTÉRÊTS NATURELS ET BIODIVERSITÉ

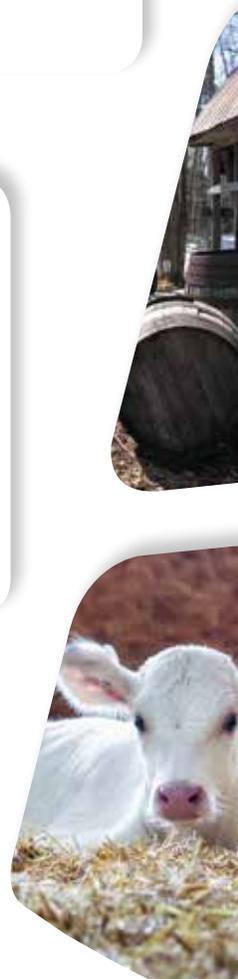
- Plus grande superficie d'aires protégées au Centre-du-Québec (9 301 ha) (en vertu de la Loi sur le Patrimoine naturel)
- Reconnaissance mondiale de la grande biodiversité ainsi que de l'importance écologique du lac Saint-Pierre, de ses berges et de sa plaine inondable
- Multifonctionnalité de la plaine inondable du lac Saint-Pierre représentant un territoire d'intérêt pour la biodiversité (exemples : agriculture, aires protégées, chasse et pêche, tourisme, villégiature, observation de la faune, etc.)

ACTIVITÉS AGRICOLES - ZONE AGRICOLE ET PRODUCTIONS

- Zone agricole représentant 98 % de la superficie totale du territoire de la MRC
- Diminution graduelle du nombre total d'entreprises agricoles
- Tendance à la consolidation des fermes et à leur spécialisation
- Productions animales : dominance de la production laitière, suivi de la production de bovins de boucherie et de porcs
- Productions végétales : dominance de la catégorie des céréales, maïs-grains et oléoprotéagineux, suivi de la production de fourrages et de pâturages
- Baisse prononcée du nombre d'exploitations en production laitière
- Augmentation des superficies en cultures annuelles au détriment des cultures pérennes et de la diversification des cultures
- Filière concernant les légumes de transformation et les grains (producteurs, transformateurs et distributeurs).
- Stabilité du nombre d'exploitations agricoles certifiées biologiques entre 2004 et 2016
- Certaines municipalités possèdent un excellent potentiel acéricole
- Couvert forestier ne favorisant pas la production de produits forestiers non ligneux (PFNL) à l'échelle commerciale
- Présence faible de productions non traditionnelles sur le territoire

ACTIVITÉS AGRICOLES - REVENUS

- 205 millions = revenu brut de l'ensemble des exploitations agricoles en 2010
- 68 % de ce revenu (205 millions) était engendré par la production animale
- Premier rang de la région concernant le revenu généré par la catégorie de production des céréales, maïs-grains et oléoprotéagineux
- Hausse considérable de la valeur foncière agricole (66 % entre 2010 et 2017)
- Stabilité relative du revenu sur le territoire grâce à la couverture des programmes de sécurité du revenu et d'assurance récolte



ACTIVITÉS AGRICOLES - RELÈVE AGRICOLE, FORMATION, MAIN-D'OEUVRE ET SERVICES

- Près de la moitié (234 sur 547) des exploitations comptaient un propriétaire de plus de 55 ans en 2010
- Relève identifiée chez seulement 49 exploitations ayant un membre de plus de 55 ans
- Démarrage d'une nouvelle entreprise agricole chez 26 % de la relève établie
- Relève agricole scolarisée (plus de la moitié)
- Région bien desservie en matière de formation agricole
- Croissance exceptionnelle de l'intérêt des étudiants pour l'horticulture biologique
- Pénurie de main-d'oeuvre agricole qualifiée et d'expérience
- Augmentation des contrats octroyés à des travailleurs étrangers
- Grande offre de services professionnels et produits agricoles sur le territoire



ACTIVITÉS AGRICOLES - AGROALIMENTAIRE

- 16 entreprises réalisent de la transformation alimentaire sur le territoire
- Présence de deux abattoirs sur le territoire de la MRC et de trois entreprises de distribution alimentaire
- Sous-utilisation du Centre d'innovation en transformation alimentaire de Nicolet
- 43 entreprises effectuaient de la mise en marché de proximité en 2012 et 36 d'entre elles réalisaient de la vente à la ferme
- 7 marchés publics au Centre-du-Québec, mais aucun sur le territoire de la MRC
- Faible nombre d'entreprises réalisant des activités agrotouristiques
- Excursionnistes, principaux visiteurs du Centre-du-Québec (72 %)
- Présence de trois routes touristiques et de deux circuits sur le territoire
- Peu d'événements agroalimentaires se déroulent sur le territoire





2 DIAGNOSTIC

Le diagnostic a été établi suite à l'analyse des données quantitatives et qualitatives issues du portrait et des activités de concertation (*focus groups* et consultations publiques). Il permet d'identifier les forces à mettre en valeur, les faiblesses à travailler, les opportunités à saisir et les menaces à anticiper.

La vision et le plan d'action répondent de façon cohérente aux différents enjeux établis dans le diagnostic. Par conséquent, ce dernier représente la pierre angulaire du PDZA.

Les éléments composant le diagnostic sont classés selon les catégories Force, Faiblesse, Opportunité et Menace/Contrainte (FFOM) et présentés selon les thèmes ci-dessous :

Thèmes

- Contexte socioéconomique
- Agroenvironnement – sols et climat / hydrographie et biodiversité
- Milieu forestier
- Contexte général de la production
- Production animale et végétale
- Rentabilité économique
- Relève et accompagnement
- Formation et main-d'œuvre
- Mise en marché de proximité et agrotourisme
- Transformation alimentaire

Des enjeux relatifs à chaque thème sont dégagés et mis en commun à la fin de cette section.

Note

Les opportunités et les menaces/contraintes représentent des éléments extérieurs sur lesquels les acteurs du milieu ont peu ou pas de pouvoir. De plus, selon l'angle d'analyse il est possible qu'un même élément puisse se retrouver dans plus d'une catégorie.

CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE

L'agriculture est un secteur économique important pour la MRC en termes d'emplois directs (14,2 % de l'emploi total direct) et indirects

Offre diversifiée de services professionnels agricoles et d'entreprises complémentaires

FORCE

OPPORTUNITÉ

Position géographique avantageuse de la MRC

Limitrophe au fleuve Saint-Laurent

Diminution du nombre de personnes en âge de travailler

Baisse démographique chez certaines municipalités du territoire

Revenu médian inférieur à la moyenne québécoise

Hausse de la valeur moyenne de l'ensemble des propriétés de la MRC joignant la moyenne québécoise (tout type de propriété confondu)

FAIBLESSE

MENACE / CONTRAINTE

ENJEU

Revitalisation des campagnes

AGROENVIRONNEMENT - SOLS ET CLIMAT

Majorité (56 %) de la superficie terrestre de la MRC est en culture

Projet pilote avec Ouranos (consortium en climatologie régionale)

Augmentation progressive de l'adoption de pratiques agroenvironnementales (exemples : cultures couvre-sol, travail réduit du sol, etc.)

FORCE

Risque de dégradation des sols agricoles

Mouvement faible vers l'adaptation aux changements climatiques auprès des exploitations agricoles

Méconnaissance concernant les pratiques agroenvironnementales

FAIBLESSE

OPPORTUNITÉ

Sols et climat propices à l'établissement d'une grande diversité de cultures

Présence d'un microclimat au sud-ouest

Opportunités agricoles liées aux changements climatiques

MENACE / CONTRAINTE

Risques et effets négatifs associés aux changements climatiques

Exploration et exploitation potentielles des hydrocarbures sur le territoire

ENJEUX

Santé des sols . Changements climatiques

AGROENVIRONNEMENT - HYDROGRAPHIE ET BIODIVERSITÉ



ENJEUX

Qualité de l'eau . Multifonctionnalité de la plaine inondable du lac Saint-Pierre

B. Désjardins Inc. - Eize Photographie



MILIEU FORESTIER

- Plus faible superficie forestière du Centre-du-Québec (29 %)

Îlots forestiers ne favorisant pas le maintien ou l'accroissement de la biodiversité (connectivité, forme, superficie, etc.)

Peu d'écosystèmes forestiers exceptionnels

Nombreux inconvénients ne favorisant pas la récolte de bois (exemples : prix du bois, temps, accessibilité, etc.)

Faibles superficies sous aménagement forestier

Méconnaissance concernant les services offerts par les intervenants du milieu forestier

Plantations majoritairement composées de résineux

Superficies forestières stables

Composition forestière diversifiée à dominance feuillus, composée surtout d'érable rouge

FORCE

FAIBLESSE

OPPORTUNITÉ

MENACE / CONTRAINTE

Grand volume ligneux disponible

Fonds disponibles permettant de soutenir l'aménagement forestier

Exploitation de la matière ligneuse non permise en plaine inondable du lac Saint-Pierre et dans les milieux humides

ENJEUX

Mise en valeur des boisés . Biodiversité



Feime Acaduc inc. - Elzé Photographie

CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION



ENJEU

Nombre et taille des entreprises agricoles

PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE

Importance (nombre) des productions animales :

- bovins laitiers et productions laitières
- bovins de boucherie
- porcs

Prédominance (nombre) de la production de céréales, maïs-grains et d'oléoprotéagineux

Filière concernant les légumes de transformation et les grains (producteurs, transformateurs et distributeurs).

FORCE

Diminution des superficies en culture pérenne

Faible diversification des productions végétales

Production peu développée de produits forestiers non ligneux (PFNL)

FAIBLESSE

OPPORTUNITÉ

Potentiel significatif pour la production acéricole

Potentiel pour la production de produits forestiers non ligneux (PFNL)

MENACE / CONTRAINTE

Risques et effets négatifs pour la production acéricole associés aux changements climatiques

Peu de contrôle concernant la cueillette d'espèces indigènes dans les milieux naturels

ENJEU

Diversité des productions et des pratiques agricoles

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE

Grande part des revenus agricoles bruts de la MRC générés par les productions animales

Grand poids économique de la production de céréales, maïs-grains et oléoprotéagineux au niveau de la MRC, de la région et du Québec

Productions du territoire en grande partie couvertes et encadrées (assurances)

FORCE

Accès difficile à la terre dû à la hausse de la valeur des terres et des boisés

Avantages fiscaux favorisant la vente à des individus non apparentés versus à des individus apparentés

FAIBLESSE

OPPORTUNITÉ

Existence de programmes et de modes d'encadrement favorisant une certaine stabilité du revenu

Augmentation du capital des exploitations agricoles en raison de la hausse de la valeur des terres et boisés

MENACE / CONTRAINTE

Augmentation de la valeur des terres et des boisés

Surenchère des terres agricoles

Fragilité des entreprises due à l'endettement

Secteur très à risque financièrement

ENJEUX

Accessibilité à l'agriculture . Rentabilité économique des entreprises agricoles



RELÈVE AGRICOLE ET ACCOMPAGNEMENT

Relève agricole établie de plus en plus scolarisée

Majorité de la future relève (étudiants) aspire à être propriétaire

Plus du quart de la relève établie a démarré une nouvelle entreprise et la majorité d'entre elle n'a pas bénéficié d'un transfert d'actifs agricoles

Croissance de l'intérêt pour la production horticole et maraîchère biologique chez la future relève (étudiants)

FORCE

OPPORTUNITÉ

Grand nombre d'entreprises agricoles arrivant au stade du démantèlement ou du transfert

Future relève non apparentée et non issue du milieu agricole (étudiants) se dirige majoritairement vers les productions végétales

Seules 49 exploitations ayant un membre de plus de 55 ans avaient une relève identifiée en 2010

Insécurité liée au transfert (exemples : stress financier, communication, long terme, etc.)

Méconnaissance concernant les différents moyens d'établissement d'une entreprise agricole

Suivi inexistant au Centre-du-Québec des exploitations agricoles en démarrage ou en transfert au cours des cinq premières années suivant l'établissement (suivi 0-5 ans)

Méconnaissance des services d'accompagnement offerts par les différents intervenants du milieu agricole

FAIBLESSE

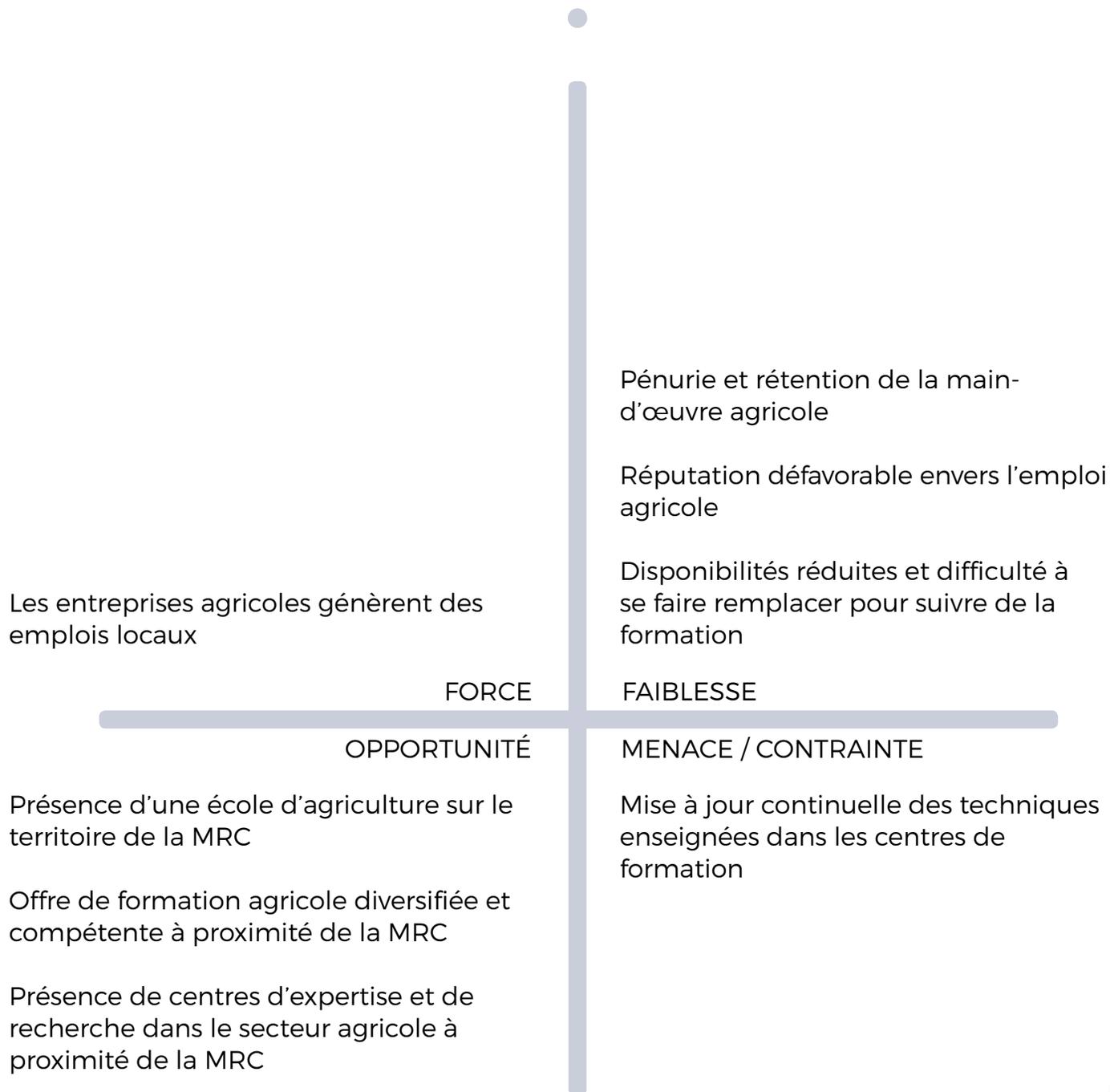
MENACE / CONTRAINTE

Favorisation du démantèlement des entreprises agricoles par rapport au transfert à la relève

ENJEUX

Maillage entre les propriétaires prêts à céder et de la relève potentielle
Transfert et démarrage d'entreprises agricoles
Accompagnement

FORMATION ET MAIN-D'OEUVRE



ENJEU

Main-d'oeuvre

Isabelle Bombardier



MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ ET AGROTOURISME

Différentes formules de mise en marché de proximité sont utilisées

Présence de trois routes touristiques balisées et deux circuits touristiques

FORCE

OPPORTUNITÉ

Proximité des marchés publics (Drummondville et Bécancour)

Augmentation de l'intérêt de la population pour l'agrotourisme et le tourisme gourmand

Potentiel pour le tourisme gourmand au sein de la Réserve amérindienne d'Odanak

Présence d'un événement agroalimentaire populaire à proximité du territoire

Faible nombre d'entreprises réalisant de la mise en marché de proximité et/ou de l'agrotourisme

Peu d'événements à caractère agricole ou agroalimentaire sur le territoire

Inexistence d'un produit d'appel fort en agrotourisme pour la MRC

Uniformisation du paysage due à la généralisation des grandes cultures interlignes (maïs-soya)

Difficulté à se faire connaître (même entre entreprises) et à créer un certain achalandage

Méconnaissance de la réalité agricole et de ses contraintes chez les restaurateurs et distributeurs

Nombreuses qualifications, disponibilités et infrastructures requises

FAIBLESSE

MENACE / CONTRAINTE

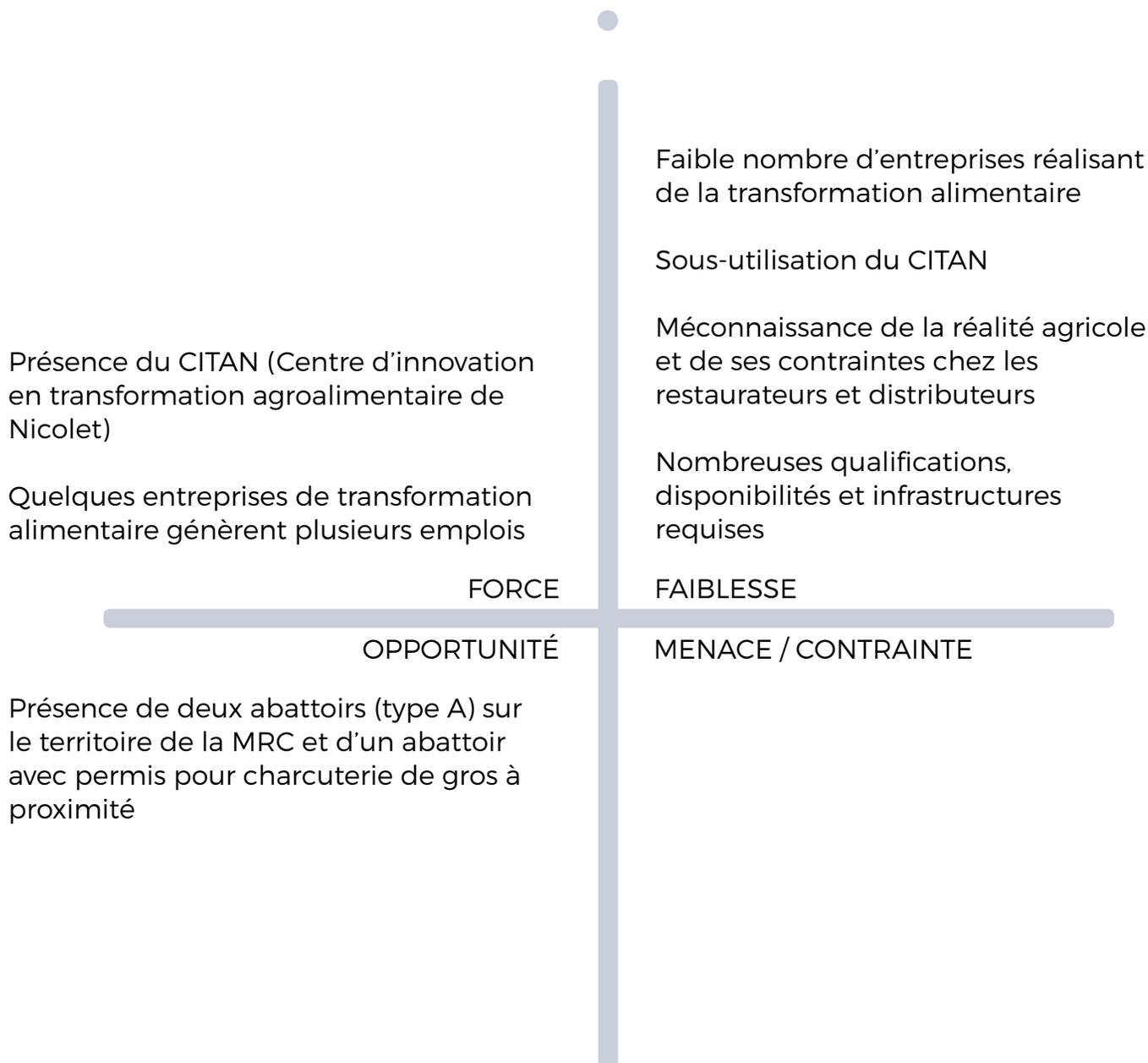
ENJEUX

Mise en marché de proximité
Accompagnement des entreprises

Maillage des entreprises



TRANSFORMATION ALIMENTAIRE



ENJEUX

Accompagnement des entreprises
CITAN
Accès au marché

Mise en commun des principaux enjeux

Les enjeux énumérés précédemment permettent de cibler rapidement les principales problématiques et faiblesses inhérentes au milieu agricole de Nicolet-Yamaska. En voici la mise en commun :

THÈMES	ENJEUX
Socioéconomique Agroenvironnement	Revitalisation des campagnes Santé des sols Changements climatiques Qualité de l'eau Multifonctionnalité de la plaine inondable du lac St-Pierre
Milieu forestier	Mise en valeur des boisés Biodiversité
Production	Nombre et taille des entreprises agricoles Diversité des productions et des pratiques agricoles
Rentabilité économique	Accessibilité à l'agriculture Rentabilité économique des entreprises agricoles
Relève Accompagnement	Maillage entre les propriétaires prêts à céder et de la relève potentielle Transfert et démarrage d'entreprises agricoles Accompagnement
Formation Main-d'oeuvre	Main-d'œuvre
Mise en marché Agrotourisme	Mise en marché de proximité Accompagnement des entreprises Maillage des entreprises
Transformation alimentaire	Accompagnement des entreprises CITAN Accès au marché





3

VISION DE DÉVELOPPEMENT

« La MRC de Nicolet-Yamaska se rassemble autour d'une agriculture durable et diversifiée soutenue par une communauté fière et mobilisée. »

Cette vision de l'avenir de la zone agricole a été développée à partir des valeurs fondamentales véhiculées par le milieu de Nicolet-Yamaska. Elle représente la cible à atteindre collectivement à plus ou moins long terme.

Six grandes orientations permettent de diriger et de concentrer les efforts de développement. Elles s'appuient sur les principaux enjeux identifiés précédemment dans le diagnostic.

ORIENTATIONS

- 1** Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable
- 2** Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles
- 3** Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire
- 4** Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture
- 5** Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)
- 6** Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier

Chaque orientation comporte des objectifs précisant davantage la nature des actions qui seront éventuellement mises en œuvre. Le tableau suivant présente à la fois les orientations et les objectifs y étant rattachés.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<p>1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable</p>	<p>1.1 Promouvoir les pratiques culturelles agroenvironnementales</p> <p>1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau</p>
<p>2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles</p>	<p>2.1 Appuyer les producteurs dans leur processus de diversification</p> <p>2.2 Soutenir les productions émergentes et celles étant peu nombreuses sur le territoire</p>
<p>3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire</p>	<p>3.1 Promouvoir l'achat local</p> <p>3.2 Favoriser et développer l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand</p> <p>3.3 Favoriser et soutenir l'agrotransformation alimentaire</p> <p>3.4 Dynamiser et soutenir les initiatives de mise en marché de proximité et d'agriculture urbaine</p>
<p>4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture</p>	<p>4.1 Valoriser l'image du milieu agricole et de l'emploi agricole</p> <p>4.2 Appuyer les projets innovants qui auront des effets bénéfiques sur le recrutement et le maintien de la main d'œuvre agricole</p>
<p>5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)</p>	<p>5.1 Soutenir le transfert et le démarrage d'entreprises agricoles</p> <p>5.2 Promouvoir les différents modes d'établissement en agriculture</p>
<p>6 Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier</p>	<p>6.1 Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire et favoriser l'aménagement multi-ressources des boisés privés</p> <p>6.2 Promouvoir l'importance du rôle du couvert forestier et de sa connectivité</p>



PLAN D'ACTION 4

Le plan d'action présente, de manière non limitative ou restrictive, l'ensemble des actions qui possèdent le potentiel d'être réalisées aux cours des cinq prochaines années sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Ces actions découlent du diagnostic et répondent aux orientations ainsi qu'aux objectifs définis précédemment. La MRC de Nicolet-Yamaska demeure ouverte et à l'affût des opportunités d'actions qui pourraient se présenter au cours des prochaines années.

Plan annuel de mise en œuvre

Afin de pouvoir s'adapter aux ressources disponibles et aux réalités du milieu, un plan annuel de mise en œuvre sera réalisé, en prenant comme base les actions identifiées dans ce plan d'action.

Le plan annuel de mise en œuvre comportera des détails permettant au Conseil des maires, au Comité de suivi du PDZA, aux porteurs de projets et aux partenaires impliqués de prendre une décision éclairée sur son adoption. En complémentarité avec ce plan, un rapport annuel sera déposé de façon à ce que tous prennent connaissance de l'état d'avancement des actions.

Les détails relatifs au plan et au rapport annuel de mise en œuvre seront déterminés par le Conseil des maires, suivant les recommandations du Comité de suivi.

Comité de suivi

Un Comité de suivi représentatif du milieu sera nommé peu après l'adoption du PDZA. Il aura pour rôle de suivre la progression des projets et de s'assurer de l'atteinte des objectifs. Au besoin, il pourra également conseiller la ou les personnes en charge de l'exécution des actions.



Offre de services adaptée

Dans le cadre de la planification stratégique réalisée en 2016, la MRC de Nicolet-Yamaska a redéfini la mission du Service de développement économique soit :

« d'assurer un leadership mobilisateur pour la création collective d'un milieu favorable à l'émergence de projets de développement économique durable et d'une culture d'innovation entrepreneuriale dans Nicolet-Yamaska ».

C'est sur cette base que l'offre de services a été revue afin de l'adapter aux besoins du milieu en situant les entreprises et les promoteurs au cœur des priorités d'interventions techniques et financières réalisées par les conseillers en développement économique. Une équipe multidisciplinaire a donc été mise en place pour non seulement être la première instance de référence dans le cadre de projets économiques, mais aussi un agent de changement qui mobilise les acteurs économiques afin de faciliter la réalisation de ceux-ci. Ayant identifié comme secteurs prioritaires d'interventions le domaine manufacturier et l'agroalimentaire, le plan de développement de la zone agricole devient ainsi un outil essentiel qui s'insère en complémentarité de la planification stratégique réalisée afin d'atteindre nos objectifs.

Tableau et fiches descriptives des actions

Les éléments présentés ci-dessous facilitent la compréhension des actions, leur nature et leurs implications. Ces informations sont volontairement approximatives, car chaque année elles seront définies de façon détaillée (exemples : coûts, partenaires officiels, cibles, etc.) dans le plan de mise en œuvre en prenant en considération le contexte actuel et les opportunités de projets.

La MRC de Nicolet-Yamaska est porteuse officielle de l'ensemble des actions. Leur réalisation sera toutefois partagée entre la MRC et ses différents partenaires selon les ententes qui seront établies. À noter, la liste des partenaires potentiels figurant dans les fiches d'action ci-dessous n'est pas exhaustive et inclut invariablement les producteurs agricoles du territoire.

Par ailleurs, plusieurs actions possèdent le potentiel d'être réalisées à l'échelle régionale en collaboration avec les autres MRC du Centre-du-Québec. L'élaboration d'une entente de développement agroalimentaire et l'embauche d'une ressource pour en assurer la coordination seront envisagées.



RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

2018	2019	2020	2021	2022
------	------	------	------	------

ORIENTATION 1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable					
Objectif 1.1 Promouvoir les pratiques culturales agroenvironnementales					
1	Soutenir les producteurs agricoles concernant l'application de pratiques culturales agroenvironnementales.				
Objectif 1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau					
2	Évaluer la pertinence de mettre en œuvre des actions favorisant l'adaptation aux changements climatiques, suite à l'utilisation d'outils d'aménagement.				
3	Évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre sur pied un modèle d'entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres, un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent.				
4	Reconnaître et valoriser les efforts réalisés en matière de pratiques agroenvironnementales et environnementales.				
ORIENTATION 2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles					
Objectif 2.1 Appuyer les producteurs dans leur processus de diversification					
5	Bonifier l'offre de service du développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska par la création d'un poste à temps plein de conseiller en développement agroalimentaire.				
6	Évaluer précisément les besoins en matière de réglementation municipale et adapter cette dernière dans la mesure du possible afin qu'elle appuie le développement agricole et forestier.				
Objectif 2.2 Soutenir les productions émergentes et celles étant peu nombreuses sur le territoire					
7	Rendre disponible un répertoire des ressources et des services agricoles établis sur le territoire de Nicolet-Yamaska.				
ORIENTATION 3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire					
Objectif 3.1 Promouvoir l'achat local					
8	Concevoir et promouvoir un outil promotionnel et interactif identifiant les entreprises agricoles réalisant de la vente à la ferme avec ou sans attrait agrotouristique. Mettre en place s'il y a lieu, de petits circuits agroalimentaires permanents à travers le territoire.				
Objectif 3.2 Favoriser et développer l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand					
9	Développer une signature visuelle et identitaire pour les produits agroalimentaires issus d'entreprises établies sur le territoire de Nicolet-Yamaska et/ou dans la région du Centre-du-Québec.				
10	Offrir un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les entreprises réalisant de la mise en marché de proximité, et/ou de l'agrotourisme et/ou de la transformation alimentaire.				
11	Développer une forme de signalisation standardisée pour le secteur agroalimentaire à travers l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska et la région du Centre-du-Québec applicable sur les routes municipales et provinciales. En complémentarité, imaginer une signalisation temporaire applicable lors des périodes de grands travaux agricoles afin de favoriser une meilleure cohabitation sur les routes en zone agricole.				
Objectif 3.3 Favoriser et soutenir l'agrotransformation alimentaire					
12	Identifier, avec les partenaires, les différentes pistes et orientations potentielles de développement du Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN) et d'autres formes d'incubation (exemples : incubation virtuelle, accélération d'entreprise).				

		2018	2019	2020	2021	2022
Objectif 3.4 Dynamiser et soutenir les initiatives de mise en marché de proximité et d'agriculture urbaine						
13	Offrir un lieu commun de mise en marché de proximité ou un mode commun de distribution pour les entreprises agroalimentaires de Nicolet-Yamaska.					
14	Explorer et appuyer les projets concernant l'agriculture urbaine comportant un potentiel éducatif.					
ORIENTATION 4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture						
Objectif 4.1 Valoriser l'image du milieu agricole et de l'emploi agricole						
15	Évaluer la possibilité d'intégrer la thématique agricole dans le milieu scolaire des écoles primaires et secondaires via différents projets (exemples : conférences de producteurs, ateliers, visites, etc.).					
16	Mettre sur pied un kiosque de sensibilisation et d'éducation à propos des métiers agricoles à utiliser lors d'événements ayant lieu sur le territoire de Nicolet-Yamaska et au Centre-du-Québec.					
Objectif 4.2 Appuyer les projets innovants qui auront des effets bénéfiques sur le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre agricole						
17	Encourager la mise en place et/ou le maintien d'un service de remplacement pour la main-d'œuvre agricole sur tout le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.					
18	Créer un mécanisme d'échanges réguliers entre les différents partenaires concernés par l'enjeu de la main-d'œuvre agricole en incluant les employeurs afin de favoriser la mise en place de solutions innovatrices et communes.					
ORIENTATION 5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)						
Objectif 5.1 Soutenir le transfert et le démarrage d'entreprises agricoles						
19	Favoriser le partage de connaissances en offrant un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les individus en processus de transfert ou en démarrage d'entreprise agricole.					
Objectif 5.2 Promouvoir les différents modes d'établissement en agriculture						
20	Évaluer la possibilité d'intégrer le projet ARTERRE (banque de terres) du CRAAQ ou de développer une autre forme de banque de terres et, en complémentarité, de se doter d'un agent de maillage.					
21	Rendre disponible un service spécialisé en transfert d'entreprise agricole pour le Centre-du-Québec.					
ORIENTATION 6 Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier						
Objectif 6.1 Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire						
22	Soutenir les projets concernant la culture et la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL).					
23	Développer une banque de boisés disponibles pour la coupe de bois.					
24	Mettre sur pied un projet pilote validant les modes d'exploitation durable de la ressource forestière en plaine inondable du lac Saint-Pierre.					
Objectif 6.2 Promouvoir l'importance du rôle du couvert forestier et de sa connectivité						
25	Explorer et encourager la mise en œuvre de différents modes d'aménagement visant à favoriser la connectivité entre les milieux naturels.					

ORIENTATION

1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable

OBJECTIF

1.1 Promouvoir les pratiques culturelles agroenvironnementales

ACTION 1

Soutenir les producteurs agricoles concernant l'application de pratiques culturelles agroenvironnementales.

Description

En appui à l'éducation et à la sensibilisation aux pratiques culturelles agroenvironnementales, ce projet consiste à soutenir les producteurs agricoles dans la mise en application de ces pratiques. Il y a différentes façons d'y parvenir (exemples : subventions, experts-conseils, réduction de taxes, compensations financières, ateliers pratiques, projets pilotes, visites à domicile, etc.). En échangeant entre autres avec les producteurs agricoles du territoire, nous serons en mesure d'évaluer la ou les façons les plus utiles et réalistes de les appuyer.

Par ailleurs, certains partenaires potentiels soutiennent déjà les producteurs dans ce type de pratiques. Cette action devra donc être complémentaire ou en appui aux projets ainsi qu'aux services déjà mis en place.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles

Partenaires potentiels du projet

Agriconseils, Club Yamasol, COGESAF, COPERNIC, GROBEC, CRECQ, MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, Table des directeurs généraux des MRC du Centre-du-Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

En continu

Résultats attendus

Bien qu'il s'agisse d'une donnée difficile à collecter, la MRC de Nicolet-Yamaska souhaite voir accroître l'usage des pratiques culturelles agroenvironnementales. L'objectif est d'encourager une agriculture durable soutenant entre autres, la qualité de l'eau, la santé des sols et la biodiversité.

Spécifications & recommandations

Élaborer une liste des meilleures pratiques culturelles agroenvironnementales pourrait constituer un outil intéressant pour cette action.

ORIENTATION

1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable

OBJECTIF

1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau

ACTION 2

Évaluer la pertinence de mettre en œuvre des actions favorisant l'adaptation aux changements climatiques, suite à l'utilisation d'outils d'aménagement

Description

Ouranos, Consortium de recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, développe actuellement un outil d'aménagement permettant d'évaluer la vulnérabilité des territoires face aux changements climatiques. L'outil prendra la forme d'un tableau où l'entrée de données diverses permettra d'analyser la vulnérabilité globale du territoire. Les résultats indiqueront entre autres les effets probables des changements climatiques sur la qualité et la quantité d'eau, les productions végétales, les productions animales et l'agrotourisme. Ces résultats seront accompagnés d'un bilan et d'une évaluation sur la capacité d'adaptation. Suite à l'utilisation de cet outil, la MRC de Nicolet-Yamaska évaluera la pertinence de mettre en œuvre des actions favorisant l'adaptation aux changements climatiques. Les actions seront définies selon le niveau de vulnérabilité identifié.

La MRC de Nicolet-Yamaska demeure réceptive aux opportunités, tant de projets que d'outils d'aménagement, concernant l'adaptation aux changements climatiques.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles et les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, Ouranos, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court terme (années 1 à 2)

Résultats attendus

Cette action contribuera à augmenter la résilience des entreprises agricoles envers les impacts négatifs et positifs que pourraient engendrer les changements climatiques.

Spécifications & recommandations

Il y a une opportunité de partenariat à réaliser avec le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) qui élabore actuellement un projet provincial concernant les changements climatiques.

ORIENTATION

- 1** Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable

OBJECTIF

- 1.2** Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau

ACTION 3

Évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre sur pied un modèle d'entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres, un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent.

Description

De plus en plus de producteurs agricoles reconnaissent l'importance environnementale des bandes riveraines et des haies brise-vent. Toutefois, plusieurs manquent de temps et de support approprié pour les implanter et les entretenir. Cette action propose donc de répondre à cette problématique en évaluant la possibilité de mettre sur pied une entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres ce service clés en main. Basée sur une vision de développement durable, elle administrerait et offrirait une gamme de services centrés autour du principe de la réintégration de l'arbre en milieu agricole. Son mandat et ses services pourraient comprendre notamment :

- Un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent;
- Une banque de bandes riveraines à louer pour la production de cultures pérennes;
- Un plan agroforestier s'étendant à l'échelle du territoire de la MRC dont la mission serait de réintégrer l'arbre en milieu agricole;
- Un fonds accordant un revenu compensatoire pour les surfaces agricoles converties;
- Des crédits carbone;
- De la formation et de l'information pour les producteurs;
- Un programme de réinsertion sociale.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles et les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

Agriconseils, Carrefour Jeunesse-Emploi, CDC Nicolet-Yamaska, Club Yamasol, COGESAF, COPERNIC, CRECQ, MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec, UPA, Fondations et organismes pertinents

Échéance de réalisation estimée

À moyen et long termes (années 2 à 5)

Résultats attendus

Ce projet possède le potentiel d'accroître les superficies de bandes riveraines, de haies brise-vent et du couvert forestier du territoire, favorisant ainsi la connectivité entre les milieux naturels et améliorant la qualité de l'eau, de l'air et des sols. Il pourrait engendrer un mouvement collectif de développement durable centré autour de l'arbre, au sein de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Spécifications & recommandations

Pour faire de ce projet une réussite, il nous faut planifier un plan de financement viable et développer un partenariat fort et solidaire. Il s'agit donc d'un projet novateur dont la mise en œuvre s'échelonne sur plusieurs années.



Michel Bergeron

ORIENTATION

1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable

OBJECTIF

1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau

ACTION 4

Reconnaître et valoriser les efforts réalisés en matière de pratiques agroenvironnementales et environnementales.

Description

Cette action consiste à développer une forme de reconnaissance concrète des efforts réalisés en matière d'interventions agroenvironnementales et environnementales. Elle vise à engendrer un sentiment de fierté collective et un engouement pour l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette reconnaissance pourra prendre différentes formes telles qu'un gala de reconnaissance, une série de capsules vidéo, une signature visuelle ou encore des affichettes implantées en bordure de champs.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles

Partenaires potentiels du projet

Agriconseils, Club Yamasol, COGESAF, COPERNIC, GROBEC, CRECQ, MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, UPA

Échéance de réalisation estimée

À long terme (année 5)

Résultats attendus

Il serait souhaitable que le milieu agricole sur le territoire de Nicolet-Yamaska soit reconnu pour ses pratiques culturelles « durables » et devienne un leader en la matière.

ORIENTATION

2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles

OBJECTIF

2.1 Appuyer les producteurs dans leur processus de diversification

ACTION 5

Bonifier l'offre de services du développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska par la création d'un poste à temps plein de conseiller en développement agroalimentaire. Voici une description des principales tâches du conseiller :

- Mettre en œuvre les actions du PDZA ou toutes autres opportunités d'action concordant avec les objectifs du PDZA;
- Favoriser l'émergence d'initiatives de développement agroalimentaire;
- Assurer un partenariat, une bonne communication et une complémentarité des services avec les différents intervenants du milieu;
- Accompagner les producteurs agricoles dans leur projet de développement et les aspirants producteurs en processus de démarrage ou de transfert d'entreprise agricole. Référer la clientèle aux intervenants appropriés selon la situation et poursuivre l'accompagnement de façon complémentaire;
- Effectuer un suivi au cours des cinq premières années suivant l'établissement d'une exploitation agricole en démarrage ou en processus de transfert (suivi 0-5 ans);
- Demeurer à l'affût de l'actualité agricole et des opportunités d'affaires et de productions sur le territoire;
- Promouvoir l'offre de services de la MRC, les résultats du PDZA, les initiatives du milieu, les entreprises agricoles, l'aide existante, la formation et toute autre information pertinente liée au milieu agricole de Nicolet-Yamaska afin de stimuler le milieu et générer des projets économiques viables et durables.

Description

La création d'un poste à temps plein de conseiller en développement agroalimentaire s'arrime avec la planification stratégique de la MRC de Nicolet-Yamaska où le secteur agroalimentaire a été identifié comme étant un des secteurs d'activité à prioriser. L'énergie requise pour effectuer l'ensemble de la mise en œuvre du plan d'action du PDZA nécessite l'embauche d'une ressource à temps plein. Cette dernière, en plus de réaliser les tâches susmentionnées, rédigera et assurera le suivi du plan annuel de mise en œuvre. Cette ressource assurera la collaboration entre les différents partenaires, le Conseil des maires, les porteurs de projet et la MRC de Nicolet-Yamaska.

L'accompagnement des producteurs agricoles dans la réalisation de leur projet est primordial pour l'émergence de nouvelles entreprises et leur maintien en activité. Le conseiller offrira un service-conseil en gestion afin de s'assurer que tout se déroule bien et ce, à tous les niveaux

(exemples : production, ventes, financier, familial, communication, etc.) pour la clientèle en démarrage ou en processus de transfert d'entreprise agricole. Ce suivi sera effectué durant la période critique des cinq premières années d'activité. Selon les besoins identifiés, le client sera ponctuellement référé à des intervenants du milieu.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles et les aspirants producteurs agricoles

Partenaires potentiels du projet

Aucun

Échéance de réalisation estimée

À court terme (année 1)

Résultats attendus

Les services offerts via le mandat du conseiller agroalimentaire de la MRC permettront entre autres de :

- Susciter l'émergence de projets;
- Favoriser les partenariats et l'échange avec les intervenants;
- Encourager la diversification des productions, le démarrage et le transfert d'entreprise;
- Mettre en valeur les entreprises agricoles du territoire.

De manière générale, ces services stimuleront le dynamisme du secteur agroalimentaire.

Spécifications & recommandations

La création d'un onglet spécifique pour le secteur agroalimentaire sur le site Internet de la MRC de Nicolet-Yamaska serait un atout indéniable pour supporter la promotion effectuée dans le cadre du mandat du conseiller.

ORIENTATION

2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles

OBJECTIF

2.1 Appuyer les producteurs dans leur processus de diversification

ACTION 6

Évaluer précisément les besoins en matière de réglementation municipale et adapter cette dernière dans la mesure du possible afin qu'elle appuie le développement agricole et forestier.

Description

L'agriculture et la foresterie évoluent généralement plus rapidement que la réglementation. Il revient donc, dans la mesure du possible, d'adapter cette dernière. Afin d'y parvenir, il nous faudra préciser les besoins, identifier les volets prioritaires à aborder et évaluer les impacts de certaines modifications avec l'aide des partenaires concernés. Enfin, la MRC de Nicolet-Yamaska souhaite demeurer à l'affût en matière de réglementation et être à l'écoute des besoins exprimés par le milieu.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles du territoire

Partenaires potentiels du projet

MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, UPA

Échéance de réalisation estimée

À moyen et long termes (années 2 à 5)

Résultats attendus

Cette action vise à adapter la réglementation à la réalité agricole et forestière dans un délai raisonnable avec le consensus de l'ensemble des partenaires concernés. Elle vise aussi à s'assurer d'une certaine forme de souplesse dans l'analyse et l'application de la réglementation.

Spécifications & recommandations

Les résultats attendus concernent principalement la réglementation municipale.

ORIENTATION

2 Stimuler et soutenir la diversification des productions agricoles

OBJECTIF

2.2 Soutenir les productions émergentes et celles étant peu nombreuses sur le territoire

ACTION 7

Rendre disponible un répertoire des ressources et des services agricoles établis sur le territoire de Nicolet-Yamaska.

Description

Le répertoire destiné aux producteurs agricoles (conventionnels ou non) et plus particulièrement aux individus en démarrage d'entreprise, regroupera l'ensemble des services pertinents au milieu agricole offerts sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. À titre d'exemple, ce répertoire pourra référencer les services vétérinaires d'animaux d'élevage, de mécanique agricole, de vente de pièces agricoles, de drainage et nivellement, d'équipement spécialisé, d'analyse de sol, d'inséminateur, de meunerie, de quincaillerie agricole, etc.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles du territoire et plus particulièrement les individus en démarrage d'entreprise

Partenaires potentiels du projet

CRAAQ, MAPAQ, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court terme (année 1)

Résultats attendus

Ce répertoire facilitera la recherche de services et mettra en valeur les entreprises du territoire offrant des services agricoles. Il permettra aussi de voir quels besoins agricoles ne sont pas comblés et de faire émerger de belles opportunités d'affaires. Ce répertoire sera idéalement, opérationnel, facile d'utilisation et mis à jour de façon régulière.

Spécifications & recommandations

Comme l'un des principaux défis de cette action réside en la mise à jour de l'information, il sera nécessaire de prévoir un mécanisme permettant aux entreprises de s'inscrire elles-mêmes sur le répertoire et de maintenir à jour leurs informations.

ORIENTATION

OBJECTIF

- 3** Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire
- 3.1** Promouvoir l'achat local

ACTION 8

Concevoir et promouvoir un outil promotionnel et interactif identifiant les entreprises agricoles réalisant de la vente à la ferme avec ou sans attrait agrotouristique. Mettre en place s'il y a lieu, de petits circuits agroalimentaires permanents à travers le territoire.

Description

Cet outil a comme rôle principal de faire connaître aux citoyens l'ensemble des opportunités d'achat à la ferme. La promotion sera réalisée via différents moyens de communication et supportée par un matériel promotionnel original (exemples : carte interactive, application mobile, capsules d'information, objets promotionnels collectionnables, etc.). Selon l'intérêt des entreprises, de petits circuits agroalimentaires permanents pourront être identifiés et structurés à travers le territoire. Ils encourageront, chez les citoyens, le développement de nouvelles habitudes d'achat.

Clientèle visée

Les entreprises agricoles du territoire réalisant de la vente à la ferme avec ou sans attrait agrotouristique

Partenaires potentiels du projet

Autres MRC du Centre-du-Québec, Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, MAPAQ, Office de tourisme de Nicolet-Yamaska, Office de tourisme des autres MRC de la région, Tourisme Centre-du-Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 3)

Résultats attendus

Cette action favorisera l'achat local et mettra en valeur les entreprises agricoles du territoire réalisant de la vente à la ferme. L'outil promotionnel sera idéalement facilement repérable sur Internet, ludique et mis à jour sur une base régulière.

Spécifications & recommandations

Ce projet nécessitera l'identification ou la création d'un site Internet en mesure d'héberger l'outil. Dans le cadre de la mise en place de circuits agroalimentaires, une certaine harmonisation des horaires d'ouverture des entreprises sera nécessaire.

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.2 Favoriser et développer l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand

ACTION 9

Développer une signature visuelle et identitaire pour les produits agroalimentaires issus d'entreprises établies sur le territoire de Nicolet-Yamaska et/ou dans la région du Centre-du-Québec.

Description

La création d'une signature visuelle engendre généralement de nombreux effets positifs, dont celui de faciliter l'identification des produits issus d'un territoire ou d'une région. Pour Nicolet-Yamaska, elle signifiera entre autres le développement d'un slogan accrocheur et d'un logo polyvalent facilement identifiable. Ces derniers pourront être utilisés par les entreprises agroalimentaires du territoire, mais aussi par les restaurateurs ainsi que tout autre mode de distribution désirant mettre en valeur les entreprises du territoire.

Clientèle visée

Les entreprises agricoles du territoire

Partenaires potentiels du projet

Autres MRC du Centre-du-Québec, Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, MAPAQ, Office de tourisme de Nicolet-Yamaska, Office de tourisme des autres MRC de la région, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 4)

Résultats attendus

Ce projet tend à créer un sentiment de fierté et d'appartenance envers les produits issus du territoire. Il est donc souhaitable que les entreprises se l'approprient et le promeuvent.

Spécifications & recommandations

Il y aurait de nombreux avantages à élaborer une signature visuelle pour l'ensemble de la région du Centre-du-Québec, comportant une déclinaison propre à chaque MRC. Il serait également intéressant d'explorer la possibilité d'étendre éventuellement cette signature à d'autres secteurs outre celui de l'agroalimentaire (exemples : industriel, manufacturier, culturel, etc.).

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.2 Favoriser et développer l'offre agrotouristique et le tourisme gourmand

ACTION **10**

Offrir un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les entreprises réalisant de la mise en marché de proximité, et/ou de l'agrotourisme et/ou de la transformation alimentaire.

Description

Cette action permettra aux producteurs agricoles d'échanger entre eux sur différents thèmes et d'élargir leur réseau de contacts. Elle favorisera l'entraide, la résolution de problèmes et le partage d'expérience. Pour ce faire, les moyens d'échanges sont nombreux (exemples : groupes de co-développement, soirées thématiques grand public, parrainage, etc.). Il conviendra donc d'identifier un ou plusieurs moyens d'échanges et d'en évaluer l'intérêt chez les producteurs.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles du territoire réalisant de la mise en marché de proximité, et/ou de l'agrotourisme et/ou de la transformation alimentaire

Partenaires potentiels du projet

MAPAQ, Office de Tourisme de Nicolet-Yamaska, UPA

Échéance de réalisation estimée

À moyen et long termes (années 2 à 5)

Résultats attendus

En favorisant la communication entre les producteurs, la MRC de Nicolet-Yamaska souhaite stimuler l'émergence d'un climat de partenariat propice à l'émergence de projets communs ainsi qu'à la résolution de problématiques collectives.

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.3 Favoriser et soutenir l'agrotransformation alimentaire

ACTION 11

Développer une forme de signalisation standardisée pour le secteur agroalimentaire à travers l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska et la région du Centre-du-Québec, applicable sur les routes municipales et provinciales. En complémentarité, imaginer une signalisation temporaire applicable lors des périodes de grands travaux agricoles afin de favoriser une meilleure cohabitation sur les routes en zone agricole.

Description

Il s'agit, dans un premier temps, de développer une signalisation standardisée similaire à la signalisation provinciale touristique (panneaux bleus) mais possédant une signature visuelle propre à la MRC de Nicolet-Yamaska ainsi qu'à la région du Centre-du-Québec. Elle servira principalement à diriger les individus et les informer sur la présence des entreprises. Des règles d'admissibilité et de fonctionnement devront être établies. Des emplacements stratégiques devront également être identifiés afin d'encadrer le nombre de panneaux d'affichage.

Dans l'objectif de favoriser une meilleure cohabitation sur les routes en milieu agricole et ainsi d'améliorer la sécurité routière, une signalisation temporaire ou permanente pourrait être développée et appliquée sur les routes municipales et provinciales dans les périodes de grands travaux agricoles (exemples : semences, foins, récoltes).

Clientèle visée

Les producteurs agricoles, les touristes, les excursionnistes et la population du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska et de la région Centre-du-Québec

Partenaires potentiels du projet

Autres MRC du Centre-du-Québec, MAPAQ, MTMET, UPA, Office de tourisme de Nicolet-Yamaska

Échéance de réalisation estimée

À moyen et long termes (années 3 à 5)

Résultats attendus

Cette signalisation particulière possède le potentiel de devenir un trait distinctif propre à notre région et favorisera le développement du secteur agrotouristique.

Spécifications & recommandations

L'aspect graphique de la signalisation standardisée pour le secteur agroalimentaire devra s'harmoniser avec celui de la signature visuelle régionale représentant l'action 9 de ce plan.

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.3 Favoriser et soutenir l'agrotransformation alimentaire

ACTION 12

Identifier, avec les partenaires, les différentes pistes et orientations potentielles de développement du Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN) et d'autres formes d'incubation (exemples : incubation virtuelle, accélération d'entreprise).

Description

Cette action propose d'évaluer les possibilités de développement du Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN) et des autres formes d'incubation qu'il serait souhaitable d'implanter en partenariat sur le territoire. Il s'agira donc d'effectuer une recherche et une analyse des possibilités, sans négliger la bonne compréhension des besoins de la clientèle potentielle. Les objectifs d'un incubateur sont généralement de :

- Propulser les entreprises;
- Accélérer leur croissance;
- Maintenir l'activité après la période d'incubation;
- Augmenter le taux de survie des entreprises;
- Briser l'isolement;
- Créer une synergie entre les pairs.

Clientèle visée

Les individus intéressés à réaliser de l'agrotransformation alimentaire

Partenaires potentiels du projet

Autres MRC du Centre-du-Québec, École d'agriculture de Nicolet, MAPAQ, UPA, Ville de Nicolet

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 3)

Résultats attendus

Ce projet vise à répondre aux besoins du milieu et soutenir l'agrotransformation sur le territoire.

Spécifications & recommandations

Il existe un potentiel de partenariat à réaliser entre les MRC du Centre-du-Québec puisqu'il s'agit d'un enjeu commun.

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.4 Dynamiser et soutenir les initiatives de mise en marché de proximité et d'agriculture urbaine

ACTION **13**

Offrir un lieu commun de mise en marché de proximité ou un mode commun de distribution pour les entreprises agroalimentaires de Nicolet-Yamaska.

Description

Cette action consiste à mettre sur pied un lieu commun de mise en marché de proximité ou un mode commun de distribution prenant en considération la demande des consommateurs et les besoins exprimés par les producteurs agricoles du territoire. À titre d'exemples, il pourrait s'agir d'un marché public permanent, d'un « Food truck » de produits locaux ou d'un marché rotatif se déplaçant à travers les municipalités du territoire. Il sera donc essentiel d'effectuer une évaluation des besoins et du marché en vue d'identifier l'option la plus pertinente pour la MRC de Nicolet-Yamaska.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles et la population du territoire de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

MAPAQ, Marché Godefroy, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, Office de tourisme de Nicolet-Yamaska, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 2 à 4)

Résultats attendus

Par ce projet, la MRC de Nicolet-Yamaska souhaite dynamiser la mise en marché de proximité et engendrer des moments festifs et rassembleurs. En plus de favoriser l'achat local, il représente aussi une option supplémentaire pour les producteurs n'ayant pas accès aux marchés publics environnants.

Spécifications & recommandations

L'embauche d'un gestionnaire de projet ou la création d'une organisation autonome pourraient être éventuellement nécessaires.

ORIENTATION

3 Encourager et soutenir la diversification des modes de mise en marché de proximité et l'agrotransformation alimentaire

OBJECTIF

3.4 Dynamiser et soutenir les initiatives de mise en marché de proximité et d'agriculture urbaine

ACTION 14

Explorer et appuyer les projets concernant l'agriculture urbaine.

Description

Cette action ouvre la porte à l'exploration d'un large éventail de projets en matière d'agriculture urbaine comportant un volet éducatif. Il pourrait s'agir, à titre d'exemples, d'encourager les « Incroyables comestibles de Nicolet » dans leur mission, d'appuyer la création d'un verger communautaire permaculturel ou d'aider les municipalités du territoire dans leur réflexion concernant l'acceptation légale des poulaillers dédiés à la consommation personnelle en périmètre urbain.

Clientèle visée

Les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, UPA

Échéance de réalisation estimée

À long terme (années 4 à 5)

Résultats attendus

Cette action tend à encourager la création de liens intergénérationnels et à éduquer les citoyens sur les enjeux entourant la production alimentaire. L'agriculture urbaine permet aux citoyens de découvrir les plaisirs et les avantages de s'alimenter en produits frais.

Spécifications & recommandations

Des projets collectifs s'étendant à l'ensemble des municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska pourraient être réalisés (exemples : achat regroupé de bacs à jardinage ou de réservoirs d'eau de pluie, etc.).

ORIENTATION

4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture

OBJECTIF

4.1 Valoriser l'image du milieu agricole et de l'emploi agricole

ACTION **15**

Évaluer la possibilité d'intégrer la thématique agricole dans le milieu scolaire des écoles primaires et secondaires via différents projets (exemples : conférences de producteurs, ateliers, visites à la ferme, etc.).

Description

Pour les jeunes et les adolescents, cette action représente l'occasion de se découvrir un intérêt pour l'agriculture, de démystifier certains préjugés concernant les métiers agricoles et d'acquérir un minimum de connaissances à ce sujet. Pour y parvenir, différents projets pourront être jumelés tels que des conférences animées par des producteurs agricoles, des ateliers, des projets scolaires s'étendant sur toute une session, des visites à la ferme, des activités parascolaires, etc.

Clientèle visée

Les étudiants (primaire et secondaire) de la MRC de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre d'emploi agricole, Commission scolaire de La Riveraine, École d'agriculture de Nicolet, MAPAQ, SADC de Nicolet-Bécancour, Services Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

À moyen terme (année 3)

Résultats attendus

Cette action vise à valoriser l'image du milieu agricole et stimuler l'intérêt des jeunes pour l'agriculture. Il serait souhaitable que les projets mis en place dans le cadre de cette action deviennent des incontournables du milieu scolaire.

Spécifications & recommandations

Afin de ne pas alourdir la tâche des enseignants, il est suggéré que les projets soient développés et offerts de façon « clés en main ». L'intérêt de la Commission scolaire de La Riveraine et du cadre enseignant devra être validé avant le démarrage de la planification.

ORIENTATION

- 4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture

OBJECTIF

- 4.1 Valoriser l'image du milieu agricole et de l'emploi agricole

ACTION 16

Mettre sur pied un kiosque de sensibilisation et d'éducation à propos des métiers agricoles à utiliser lors d'événements ayant lieu sur le territoire de Nicolet-Yamaska et au Centre-du-Québec.

Description

Il s'agit de concevoir un kiosque original et attractif permettant de sensibiliser et d'informer la population à propos du métier agricole. Il sera déployé dans différents événements agroalimentaires ayant lieu sur le territoire de Nicolet-Yamaska et du Centre-du-Québec. De manière plus détaillée, ce kiosque permettra de :

- Partager les offres d'emploi agricole;
- Promouvoir les projets concernant l'emploi et l'image agricole;
- Informer à propos des différentes possibilités de formation en agriculture;
- Démontrer les avantages d'être producteur agricole ou employé en agriculture;
- Décrire toutes les possibilités de productions conventionnelles et de niches (animales et végétales).

Différents moyens de communication pourront être utilisés (exemples : dépliant, dessin à colorier pour enfants, questionnaire, concours, capsule vidéo, animaux vivants, etc.).

Clientèle visée

Les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska et du Centre-du-Québec

Partenaires potentiels du projet

Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre d'emploi agricole, Centre régional de formation en agriculture, Commission scolaire de La Riveraine, École d'agriculture de Nicolet, MAPAQ, Services Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

En continu (années 1 à 5)

Résultats attendus

Pour obtenir une visibilité intéressante, ce kiosque devra être présent dans un nombre minimal d'événements chaque année.

Spécifications & recommandations

La participation des partenaires potentiels est essentielle. Grâce à leur collaboration, de l'information de qualité et d'actualité sera partagée.

ORIENTATION

4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture

OBJECTIF

4.2 Appuyer les projets innovants qui auront des effets bénéfiques sur le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre agricole

ACTION **17**

Encourager la mise en place et/ou le maintien d'un service de remplacement pour la main-d'œuvre agricole sur tout le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Description

Le rôle d'un service de remplacement agricole est d'assurer le bon déroulement des activités de la ferme lors d'imprévus, de congés ou de surcroît de travail. Il favorise donc une meilleure qualité de vie chez les producteurs qui pourraient décider, à titre d'exemple, de s'accorder un congé sur une base régulière. Ce service convient entre autres aux entreprises de petite taille ne nécessitant pas l'emploi d'une main-d'œuvre à temps plein. Comme il s'agit d'un service essentiel, la MRC de Nicolet-Yamaska désire encourager la mise en place ou le maintien d'un tel service sur tout le territoire.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles de Nicolet-Yamaska

Partenaires potentiels du projet

Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre d'emploi agricole, Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole, La Coop Covilac, Services Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 2 à 3)

Résultats attendus

Tout le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska devrait idéalement être couvert.

Spécifications & recommandations

Une coopérative offrant ce service de remplacement est établie à Victoriaville, dans la MRC d'Arthabaska (Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole). Elle couvre essentiellement la partie sud-est de la MRC.

ORIENTATION

4 Attirer et maintenir une main-d'œuvre compétente en agriculture

OBJECTIF

4.2 Appuyer les projets innovants qui auront des effets bénéfiques sur le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre agricole

ACTION 18

Créer un mécanisme d'échanges réguliers entre les différents partenaires concernés par l'enjeu de la main-d'œuvre agricole en incluant les employeurs afin de favoriser la mise en place de solutions innovatrices et communes.

Description

La main-d'œuvre agricole représente un enjeu de taille pour le développement de l'agriculture. Comme il s'agit d'une préoccupation d'envergure provinciale, il revient d'unir nos forces entre partenaires concernés. Par conséquent, la mise en place d'un comité de travail concernant spécifiquement cet enjeu est primordiale. Réuni sur une base régulière, il permettra de mettre sur pied des initiatives novatrices qui pourront être déployées sur d'autres territoires. Les producteurs seront intégrés à cette concertation, de manière à valider l'aspect pratique des propositions soulevées. Les partenaires ayant le potentiel de siéger sur ce comité, de façon permanente ou ponctuelle, sont indiqués ci-dessous.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles de Nicolet-Yamaska, les individus susceptibles d'être intéressés par l'emploi agricole

Partenaires potentiels du projet

Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre d'emploi agricole, Commission scolaire de La Riveraine, MAPAQ, Municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska, SADC de Nicolet-Bécancour, Service aux entreprises régionalisé (SAE) Centre-du-Québec, Services Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

En continu (années 1 à 5)

Résultats attendus

Cette action vise à trouver des solutions innovantes et fonctionnelles en matière de recrutement et de maintien de la main-d'œuvre agricole.

Spécifications & recommandations

Il serait pertinent d'effectuer une recherche sur les initiatives inspirantes ayant eu lieu au Québec et ailleurs dans le monde.

ORIENTATION

5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)

OBJECTIF

5.1 Soutenir le transfert et le démarrage d'entreprises agricoles

ACTION 19

Favoriser le partage de connaissances en offrant un moyen d'échanges et une opportunité de réseautage entre les individus en processus de transfert ou en démarrage d'entreprise agricole.

Description

Cette action permettra de créer des moments d'échanges entre des individus vivant une même situation, plus précisément en processus de transfert ou en démarrage d'entreprise. Ces derniers pourront partager entre eux, leur expérience personnelle, les problématiques vécues et les solutions imaginées. Cette action favorise donc l'entraide et la résolution de problèmes. Pour engendrer ce type d'échanges, plusieurs moyens peuvent être mis en place (exemples : groupes de co-développement, soirées thématiques grand public, parrainage, etc.). Il reviendra donc d'identifier un ou plusieurs moyens d'échanges et d'en évaluer l'intérêt chez les individus en situation de transfert ou de démarrage d'entreprise agricole.

Clientèle visée

Les individus en processus de transfert ou en démarrage d'entreprise agricole

Partenaires potentiels du projet

MAPAQ, SADC de Nicolet-Bécancour, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 4)

Résultats attendus

Ces moments d'échanges permettront la création d'un climat de partenariat et de coopération entre les producteurs agricoles et les individus en transfert ou en démarrage d'entreprise.

ORIENTATION

5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)

OBJECTIF

5.2 Promouvoir les différents modes d'établissement en agriculture

ACTION 20

Évaluer la possibilité d'intégrer le projet ARTERRE (banque de terres) du CRAAQ ou de développer une autre forme de banque de terres et, en complémentarité, de se doter d'un agent de maillage.

Description

Une banque de terres est un répertoire identifiant les possibilités d'achat ou de location de terres, de fermes ou de bâtiments disponibles sur un territoire. Cette banque est accompagnée d'un service de jumelage et d'accompagnement réalisé par un agent de maillage. Ensemble, la banque et l'agent favorisent le transfert d'entreprise et l'établissement non conventionnel. Le succès d'une telle initiative réside en partie, dans le travail à caractère humain réalisé par l'agent de maillage. Ce dernier s'assure du sérieux des candidats, les réfère au besoin et les dirige vers les offres les plus pertinentes pour leur projet. Un jumelage nécessite plusieurs mois de négociation et de discussion entre les parties. L'agent accompagne ces derniers durant le processus.

L'ARTERRE est un projet provincial reprenant l'ensemble de ces services, mais offrant aux MRC adhérentes, une formation pour leur agent de maillage, différents outils pratiques ainsi qu'un site Internet regroupant les offres disponibles et le profil des candidats. La MRC de Nicolet-Yamaska évaluera la possibilité d'y adhérer et de collaborer avec les autres MRC du Centre-du-Québec.

Clientèle visée

Les propriétaires fonciers agricoles, les individus désirant acheter, louer ou prendre la relève d'une entreprise agricole

Partenaires potentiels du projet

Autres MRC du C.-d.-Q., CRAAQ, MAPAQ, SADC de Nicolet-Bécancour, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court terme (années 1 à 2)

Résultats attendus

Ce projet, en encourageant le transfert et le démarrage d'entreprises agricoles, facilitera l'accès à la terre et favorisera la pérennité des entreprises agricoles. Il participera donc au maintien du dynamisme du milieu.

Spécifications & recommandations

Afin d'engendrer un emploi à temps plein, il est recommandé d'attribuer plus d'un territoire de MRC à un même agent de maillage.

ORIENTATION

5 Faciliter les projets de démarrage et de relève agricole (pour tous les âges)

OBJECTIF

5.2 Promouvoir les différents modes d'établissement en agriculture

ACTION 21

Rendre disponible un service spécialisé en transfert d'entreprise agricole pour le Centre-du-Québec.

Description

Le transfert d'entreprise agricole est complexe, d'autant plus qu'il concerne les aspects financier, juridique, humain et technique. Il représente en soi une véritable spécialité. Compte tenu de l'âge moyen des propriétaires de la région (49 ans) et du taux de producteurs de 55 ans et plus n'ayant pas de relève identifiée (32 %)¹, il convient d'évaluer la possibilité d'établir un tel service dédié entièrement au territoire centricois. Une analyse préalable des services existants devra être effectuée, ainsi qu'une validation de l'intérêt des autres MRC du Centre-du-Québec.

Clientèle visée

Les aspirants producteurs agricoles du Centre-du-Québec, les propriétaires prêts à transférer leur entreprise agricole

Partenaires potentiels du projet

Centre régional d'établissement en agriculture du Québec - Chaudière-Appalaches (CRÉA), École d'agriculture de Nicolet, Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), MAPAQ, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court terme (années 1 à 2)

Résultats attendus

Cette action vise à s'assurer que la région du Centre-du-Québec soit pourvue d'un service spécialisé en transfert d'entreprise agricole répondant aux besoins et dont la disponibilité est adéquate face au bassin de clients potentiels.

Spécifications & recommandations

Le Centre régional d'établissement en agriculture du Québec - Chaudière-Appalaches (CRÉA) offre ce type de services sur le territoire du Centre-du-Québec, mais couvre également celui des régions de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et de Charlevoix. Il y a donc présence d'un partenariat potentiel.

¹ MAPAQ, 2017b

ORIENTATION

- 6** Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier

OBJECTIF

- 6.1** Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire

ACTION **22**

Soutenir les projets concernant la culture et la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL).

Description

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) permettent de maximiser le potentiel de la ressource forestière. Ils peuvent être produits et récoltés en complémentarité d'une production principale et représenter un revenu d'appoint. Pour le moment, ils sont encore peu développés de façon commerciale sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Cette action permettra donc de soutenir les projets de cette nature de manière professionnelle, technique ou financière, selon les besoins et lorsque possible. Il pourrait s'agir de projets tels que la mise en place d'une coopérative de cueillette, de distribution ou de transformation alimentaire de PFNL.

Clientèle visée

Les producteurs ou cueilleurs de produits forestiers non ligneux (PFNL)

Partenaires potentiels du projet

Agence forestière des Bois-Francs, Filière mycologique de la Mauricie, Groupement forestier de Nicolet-Yamaska, MAPAQ, Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

À long terme (années 4 à 5)

Résultats attendus

Bien que le couvert forestier sur le territoire soit d'une faible superficie, il y a un potentiel possible de développement de la culture et de la récolte de PFNL. La MRC de Nicolet-Yamaska désire soutenir ce développement et voir émerger des projets mettant la ressource en valeur.

ORIENTATION

- 6** Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier

OBJECTIF

- 6.1** Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire

ACTION **23**

Développer une banque de boisés disponibles pour la coupe de bois.

Description

Sur le territoire, de nombreux îlots forestiers ne sont pas aménagés et exploités par manque de temps et d'intérêt de leur propriétaire. Ce projet permettra donc à ces propriétaires de rendre disponible leur boisé pour la coupe bois, selon une entente à convenir entre eux et les intéressés. La rétribution, le moment, la durée, la quantité de bois à sortir, la sélection des arbres et l'accès au boisé seront des exemples d'éléments qui devront être abordés lors de l'entente. À cet effet, la signature d'un contrat est recommandée.

Clientèle visée

Les propriétaires forestiers

Partenaires potentiels du projet

Agence forestière des Bois-Francs, Groupement forestier de Nicolet-Yamaska, MAPAQ, Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec, UPA

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 3)

Résultats attendus

Ce projet vise à maximiser le potentiel de la ressource forestière et doter les propriétaires d'un outil concret leur permettant d'y arriver.

Spécifications & recommandations

Il y aurait possibilité d'intégrer cette action au projet provincial de la banque de terres ARTERRE (voir action 20).

ORIENTATION

- 6** Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier

OBJECTIF

- 6.1** Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire

ACTION **24**

Mettre sur pied un projet pilote validant les modes d'exploitation durable de la ressource forestière en plaine inondable du lac Saint-Pierre.

Description

La plaine inondable du lac Saint-Pierre possède un grand potentiel de mise en valeur. Elle recèle entre autres, d'une matière ligneuse d'une qualité appréciable. Par conséquent, ce projet vise à évaluer s'il est possible d'exploiter durablement la ressource forestière en plaine inondable du lac Saint-Pierre. Actuellement, le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Nicolet-Yamaska n'autorise pas la réalisation de travaux d'aménagement forestier en plaine inondable, sauf sous autorisation.

Clientèle visée

Les propriétaires forestiers dont le ou les boisés se trouvent en totalité ou en partie dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre

Partenaires potentiels du projet

Agence forestière des Bois-Francs, MDDELCC, MFFP

Échéance de réalisation estimée

À court et moyen termes (années 1 à 3)

Résultats attendus

Dépendamment des résultats qui seront conclus, il est souhaité que ce projet pilote débouche sur une modification du SADR qui permettrait alors d'exploiter durablement la ressource forestière de ce milieu.

Spécifications & recommandations

L'Agence forestière des Bois Francs (AFBF) travaille sur la mise en place d'un projet pilote de même nature. Il y a donc un potentiel de partenariat.

ORIENTATION

- 6** Susciter l'exploitation durable des ressources forestières et encourager l'accroissement et la connectivité du couvert forestier

OBJECTIF

- 6.2** Promouvoir l'importance du rôle du couvert forestier et de sa connectivité

ACTION **25**

Explorer et encourager la mise en œuvre de différents modes d'aménagement visant à favoriser la connectivité entre les milieux naturels.

Description

Différents modes d'aménagement et de pratiques permettent de favoriser la connectivité entre les milieux naturels (exemples : haie brise-vent, culture intercalaire, conservation et valorisation des friches, bande riveraine arbustive et arborescente, plantation diversifiée en coulée agricole, passage faunique, étang artificiel, gestion écologique des emprises routières, etc.). Cette action consiste donc à explorer et encourager la mise en œuvre de ces pratiques sur le territoire. Un support technique, professionnel ou financier pourrait être apporté selon les besoins et dans la mesure du possible.

Clientèle visée

Les producteurs agricoles et les propriétaires fonciers en zone agricole

Partenaires potentiels du projet

Agence forestière des Bois-Francs, COGESAF, COPERNIC, CRECQ, MAPAQ, MDDELCC, MFFP, UPA

Échéance de réalisation estimée

À moyen et long termes (années 3 à 5)

Résultats attendus

Cette action vise à favoriser la biodiversité et l'augmentation du couvert forestier.

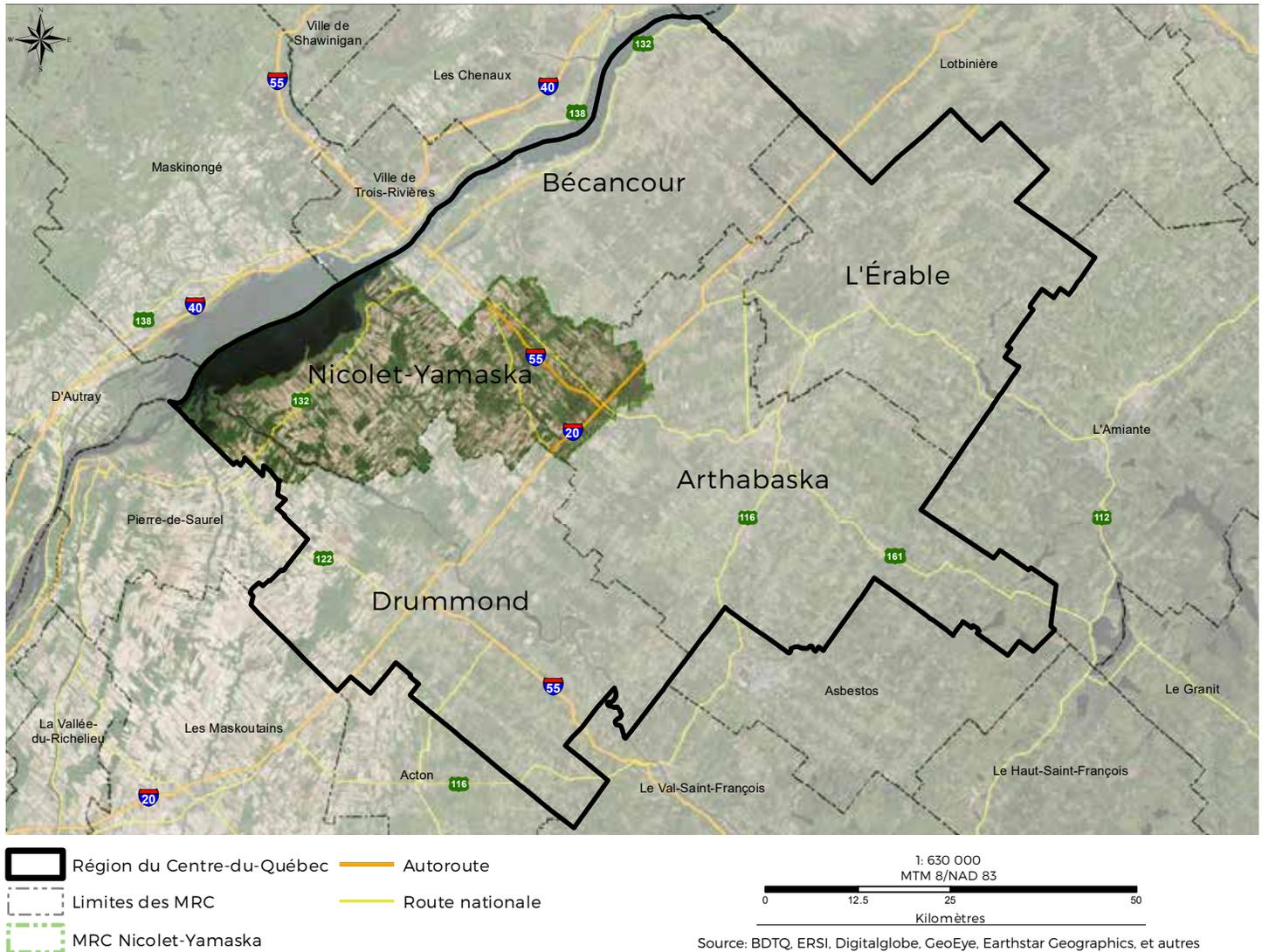
Spécifications & recommandations

Il serait pertinent de recenser les meilleures pratiques en matière d'aménagement favorisant la connectivité entre les milieux naturels.



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

Carte 3 Positionnement géographique de la MRC de Nicolet-Yamaska



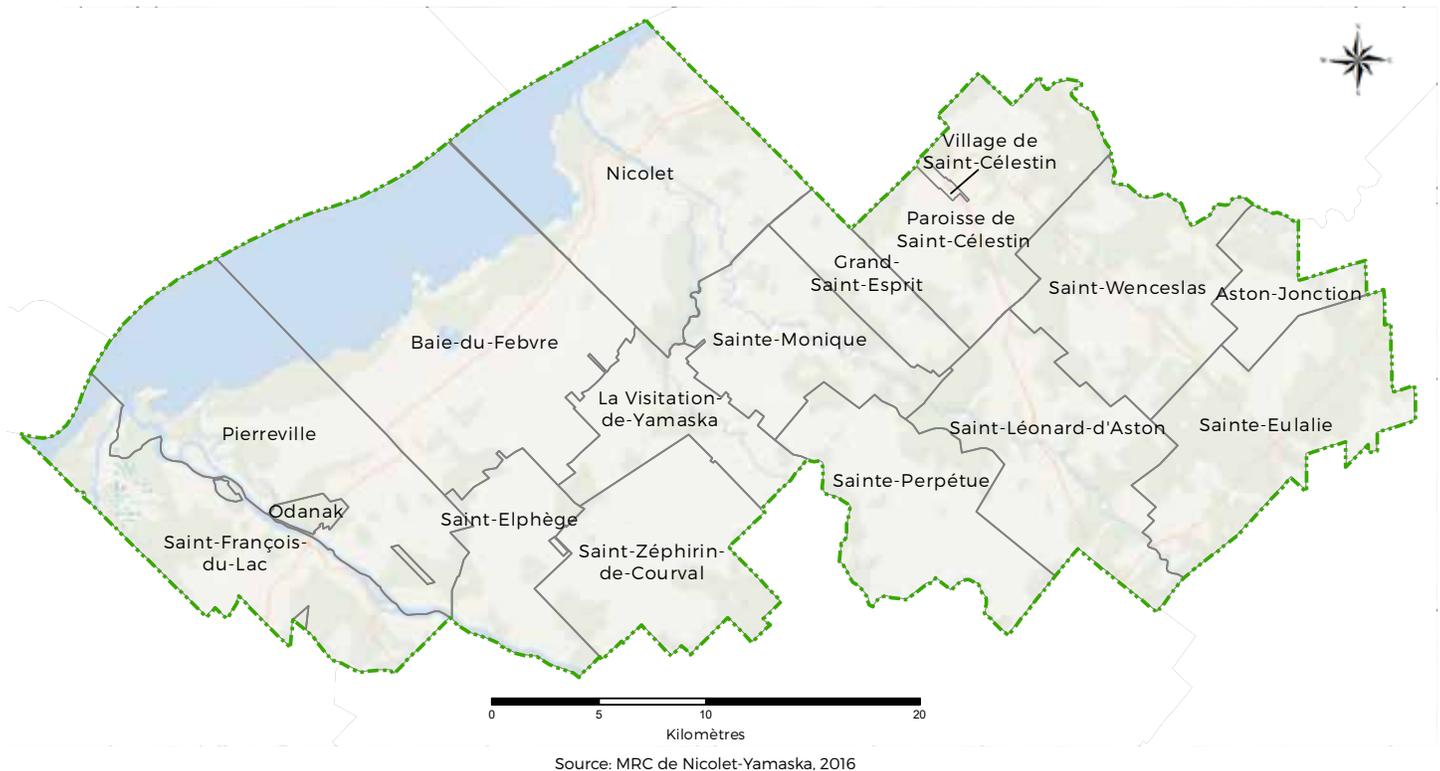
D'une étendue de 999 km², la MRC de Nicolet-Yamaska est limitrophe au fleuve Saint-Laurent et contiguë aux MRC de Bécancour, d'Arthabaska, de Drummond et de Pierre-De-Saurel¹. L'élargissement du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la MRC représente ce que nous appelons le lac Saint-Pierre, véritable trésor de biodiversité. Il est d'ailleurs reconnu par l'UNESCO comme site RAMSAR et comme Réserve mondiale de la biosphère.

Positionnée au nord-ouest de la région Centre-du-Québec, la MRC jouit d'une situation géographique avantageuse puisqu'elle est située à proximité de plusieurs grands centres

¹ CPTAQ, 2015

urbains d'ici et de l'extérieur de la région tels que Trois-Rivières, Drummondville, Victoriaville et Sorel-Tracy. En ce sens, elle est, entre autres, desservie au sud par l'autoroute 20, au nord par la route 132 et à l'est par l'autoroute 55 reliée à l'autoroute 40 au nord du fleuve Saint-Laurent. La MRC se positionne donc dans l'axe Québec-Montréal, lieu de transition important au Québec.

Carte 4 Territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska



La MRC de Nicolet-Yamaska est composée de 16 municipalités et d'une réserve amérindienne Abénakis. L'unique ville du territoire, Nicolet, constitue un pôle régional en raison de sa forte densité de population. Les municipalités de Pierreville/Saint-François-du-Lac et Saint-Léonard-d'Aston représentent, quant à elles, des sous-pôles régionaux.

Diminution du nombre d'habitants – grande variabilité entre les municipalités

En 2016, on dénombrait 22 992 résidents sur le territoire de Nicolet-Yamaska. Conformément aux prévisions du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), nous avons observé entre 2001 et 2011, une diminution du nombre d'habitants de l'ordre de 5 %, contrairement au Centre-du-Québec où la population a augmenté de 7 % pour les mêmes années. Or, depuis 2011 cette tendance s'est inversée dans Nicolet-Yamaska pour atteindre une augmentation de 3 %¹.

Néanmoins, cette variation n'est pas représentative de l'ensemble des municipalités, car nous observons une grande variabilité entre ces dernières (figure X). À titre d'exemple, entre 2006 et 2016 Aston-Jonction et Saint-Léonard-d'Aston ont vu leur population augmenter de plus de 10 % alors qu'elle a diminué de 15 % à Saint-Zéphirin-de-Courval. Les municipalités

¹ SADC, 2014a et SADC, 2016

de Pierreville, La-Visitation-de-Yamaska et Baie-du-Febvre ont également connu un taux de variation à la baisse variant entre 7 % et 10 %¹.

Nous devons toutefois rester prudents avec ces indicateurs, puisque le nombre d'habitants par municipalité est relativement faible, généralement moins de mille. Ainsi, un pourcentage élevé peut, en réalité, représenter un faible nombre de personnes.

Graphique 2 Variation (%) de la population totale des municipalités de la MRC 2006-2011²



Population vieillissante

En 2011, le tiers de la population de Nicolet-Yamaska était âgée entre 45 et 64 ans. Pour la même année, l'âge médian était de 47 ans, ce qui était supérieur à celui de l'ensemble du Centre-du-Québec (44 ans) et de la province (42 ans). Par conséquent, la population en âge de travailler diminue graduellement³.

Face à cette situation, certaines municipalités se sont dotées de mesures incitatives à l'établissement de nouvelles familles. À titre d'exemple, la municipalité d'Aston-Jonction a mis en place en 2005 un projet domiciliaire permettant aux jeunes familles d'acquérir gratuitement un terrain. Dans cette même municipalité, la tranche d'âge des 15 à 34 ans a globalement décru de 54 % entre 2001 et 2011, mais a augmenté de près de 10 % entre 2006 et 2011⁴.

Faible taux de scolarité

En 2011, le niveau de scolarité était relativement faible au sein des municipalités. Parmi les

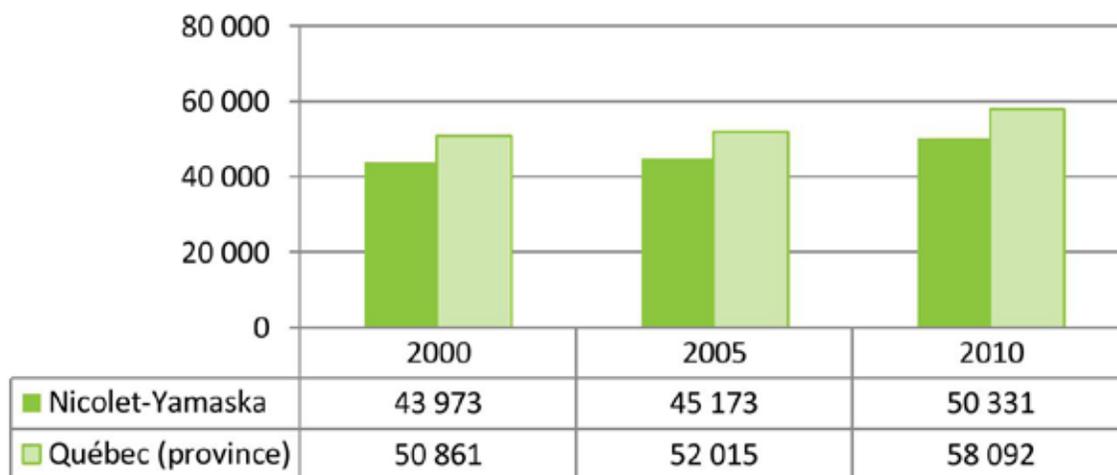
1 SADC, 2016
 2 SADC, 2014b, p.7
 3 SADC, 2014b
 4 SADC, 2014a

individus de plus de 15 ans, 30 % d'entre eux n'avaient aucun diplôme. Ce taux est supérieur à celui du Centre-du-Québec (28 %) et de l'ensemble du Québec (22 %). Néanmoins, le taux de personnes ayant une formation professionnelle comme plus haut niveau d'étude était semblable à celui de la région et de la province (22 %)¹.

Revenu médian moins élevé que dans l'ensemble du Québec

Le revenu médian dans la MRC demeure moins élevé que dans l'ensemble du Québec, malgré une augmentation supérieure de 2 % entre 2000 et 2010².

Graphique 3 Évolution du revenu médian des ménages (\$ constant de 2011) 2000-2010³



Le revenu médian des ménages tend aussi à être sous la moyenne québécoise (50 331 \$), malgré une augmentation d'environ 15 % entre 2000 et 2010 (graphique 3)⁴.

La valeur moyenne des propriétés rejoint celle de la moyenne québécoise

La hausse de 58 % de la valeur moyenne des propriétés entre 2001 et 2011 a permis d'atteindre la moyenne québécoise. Ainsi, cette valeur est passée de 89 246 \$ à 141 347 \$ en 10 ans⁵.

Économie et marché du travail

En 2011, nous comptons 10 865 emplois à travers la MRC de Nicolet-Yamaska⁶. Sur l'ensemble de la population active, 57 % d'entre elle avait un emploi, ce qui était inférieur à la moyenne québécoise (60 %)⁷. Le taux de chômage de cette même année était toutefois similaire à celui de l'ensemble de la province⁸.

Le secteur d'activité de la fabrication est celui qui procure le plus grand nombre d'emplois sur

1 SADC, 2014a

2 SADC, 2014b

3 SADC, 2014a, p.3

4 SADC, 2014a

5 SADC, 2014a

6 Emploi-Québec Centre-du-Québec, 2014

7 SADC, 2014b

8 SADC, 2014b

le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska (14,6 %). Le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse représente néanmoins 14,2 % des emplois, classant la MRC au premier rang à travers le Centre-du-Québec. Le mince écart entre le secteur de la fabrication et le secteur agricole peut s'expliquer par le fait que ces données prennent en considération les emplois à temps plein, à temps partiel et saisonniers¹.

Par ailleurs, Emploi-Québec recensait en 2013, 1 073 entreprises comptant plus de cinq emplois, procurant un total de 9 305 emplois dans la MRC². Selon ces données, 5,8 % des entreprises étaient du secteur de l'agriculture et de la foresterie. Sachant que ce secteur représente 14,2 % des emplois de la MRC, nous pouvons en déduire qu'il y a peu d'entreprises agricoles comptant plus de 5 employés.

1 Emploi-Québec Centre-du-Québec, 2014

2 Emploi-Québec, 2013

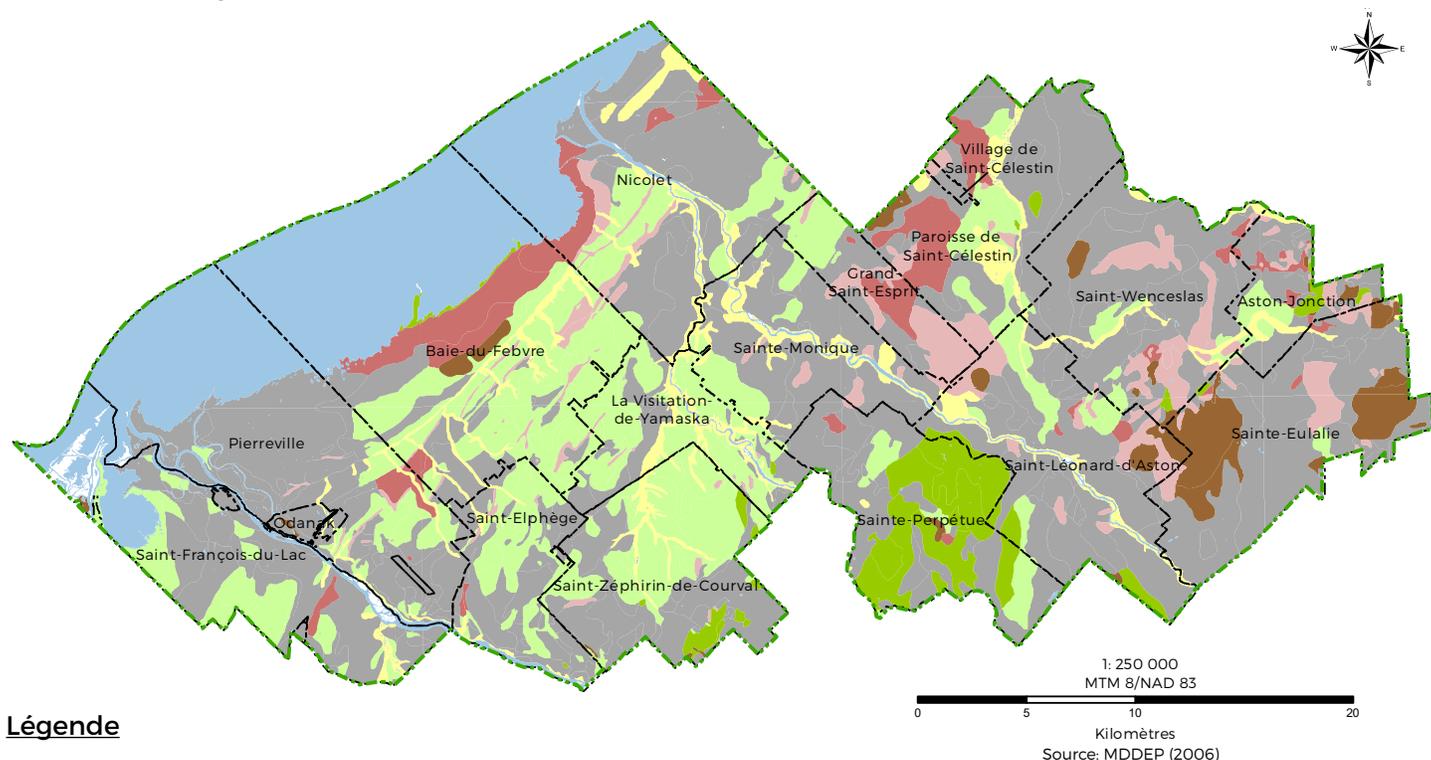
PORTRAIT BIOPHYSIQUE

Le portrait biophysique aborde les composantes principales de l'environnement physique de la zone agricole, soit les sols, le climat, le réseau hydrographique, les forêts ainsi que la faune, la flore et les milieux d'intérêts naturels.

POTENTIEL DES TERRES ET LEUR UTILISATION

Le retrait de la mer de Champlain a façonné le Sud du Québec de sorte que l'on y retrouve aujourd'hui une grande plaine fertile identifiée comme étant l'unité physiographique des basses-terres du Saint-Laurent. Le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska est parcouru de cette grande plaine où les entailles profondes des rivières offrent des points de vue surprenants. Ce relief plat s'élève graduellement vers le sud-est jusqu'à l'unité physiologique des Appalaches, délimité par la faille de Logan. Les derniers plissements du socle appalachien sont peu perceptibles en surface du sol¹.

Carte 5 Principales textures des sols²



Légende

MRC Nicolet-Yamaska	<i>Texture du sol</i>	Sols loameux
Limites municipales	Sols argileux	Sols organiques
Hydrographie	Sols dépôts de tills	Sols Sableux
	Sols graveleux	Sols divers

1 AFBF, 2015a et MRC de Nicolet-Yamaska, 2011
2 AFBF, 2016a

Les dépôts fluviaux laissés par la mer de Champlain ont engendré le sol riche caractéristique du territoire de la MRC. Ce sol est représenté par trois zones distinctes. La première, située en bordure du lac Saint-Pierre est composée de sable et de limon. Orientée sud-ouest/nord-est, la seconde est constituée d'argile marine épaisse recouverte à l'occasion de sable. Ces sols lourds couvrent 21,6 % du territoire. La troisième zone représente, quant à elle, 76 % de la superficie totale des sols de la MRC. Elle est située principalement au sud-est du territoire et est caractérisée par des sols sablonneux¹.

Potentiel des terres

L'inventaire des terres du Canada du programme ARDA (2001-2004), classe les sols selon leurs aptitudes générales à la production agricole. Le tableau 3 résume les caractéristiques de chacune des classes présentes sur le territoire de la MRC. Les sols classés 2 et 3 sont propices aux cultures et à un rendement continu. Les sols de classe 4, quoique également propices à l'agriculture, possèdent de nombreux facteurs limitatifs. La classe 5 caractérise les sols de faible productivité, peu favorables à la culture en continue et nécessitant de nombreux traitements. Toutefois, les sols des classes 4, 5 et 0 peuvent représenter une opportunité de production pour les cultures pérennes comme la canneberge.

Tableau 3 Description du classement des sols de l'ARDA²

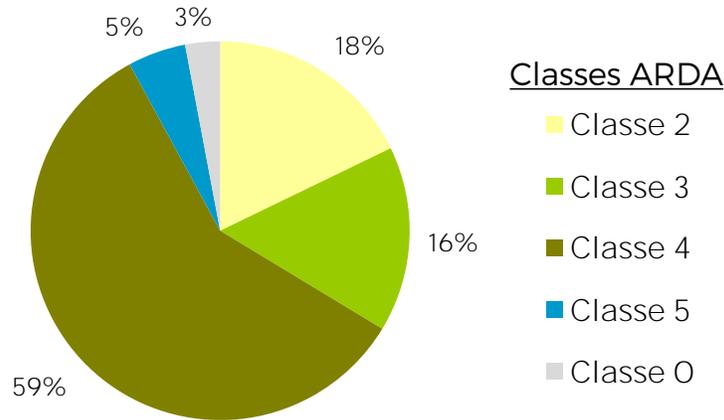
CLASSE	DESCRIPTION	SUPERFICIE	%
2	Culture faiblement limitée. Sols profonds dotés d'une bonne rétention d'eau. Productivité élevée pour une grande quantité de cultures.	18 579 ha	18 %
3	Facteurs limitatifs de moyenne importance. Productivité moyenne à élevée. Nécessitent différentes techniques de culture.	16 783 ha	16 %
4	Sols comportant de graves limitations réduisant le choix des cultures. Nécessitent des traitements de manière plus intensive et fréquente. Productivité moyenne à faible.	61 227 ha	59 %
5	Sols pour lesquels les facteurs limitatifs sont très graves. Se prêtent peu à la culture continue de plantes annuelles. Nécessitent des traitements très importants. Productivité moyenne à faible.	4 915 ha	5 %
0	Sols organiques impropres à la culture, sauf en ce qui concerne les plantes fourragères vivaces. Convient uniquement au pâturage extensif. Productivité faible.	3 118 ha	3 %

Le tiers des sols du territoire de la MRC se retrouve en classes 2 et 3. Cette proportion de sols fertiles explique en partie la place importante qu'occupe l'agriculture dans Nicolet-Yamaska. La prépondérance de la classe 4 nous indique également qu'un bon nombre d'entreprises agricoles de la MRC ont dû investir pour atténuer les facteurs limitatifs et améliorer la productivité des sols. L'amélioration des pratiques culturales atténue peu à peu l'effet des facteurs limitatifs de certaines classes.

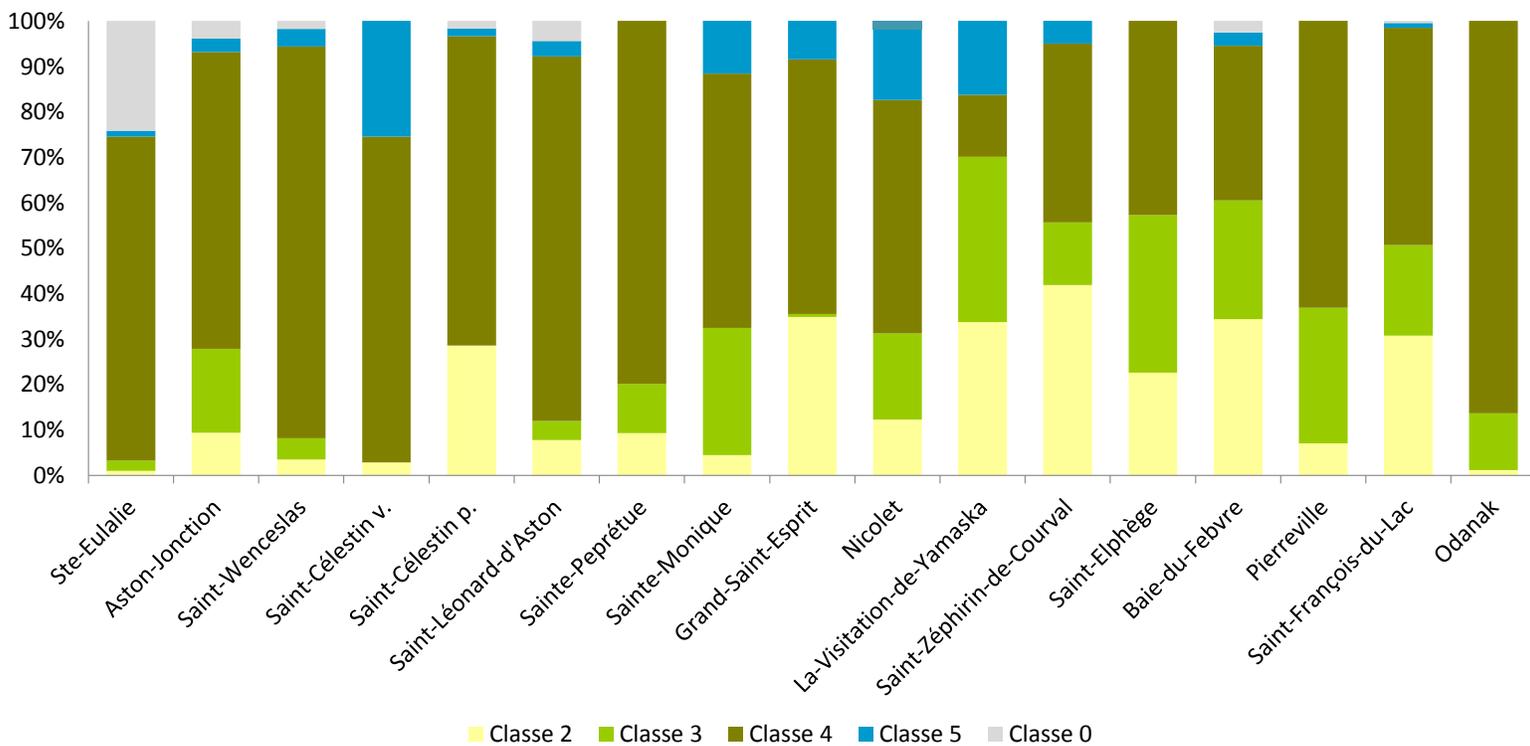
1 AFBF, 2015a et MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

2 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

Graphique 4 Potentiel des sols de la MRC¹



Graphique 5 Potentiel des sols par municipalité²



Comme le témoigne le graphique 5, certaines municipalités se démarquent pour leur grande proportion de sols de classe 2 et 3 (La-Visitation-de-Yamaska, Baie-du-Febvre, Saint-Elphège et Saint-Zéphirin-de-Courval). Par conséquent, elles font partie des municipalités possédant le taux le plus élevé de terres en culture et le plus faible en superficies forestières³. Inversement, Sainte-Eulalie et Saint-Wenceslas possèdent le plus haut taux de superficies forestières⁴. Les sols ont donc influencé le développement du territoire de la MRC, créant deux pôles distincts (Est et Ouest) où les réalités agricoles sont différentes.

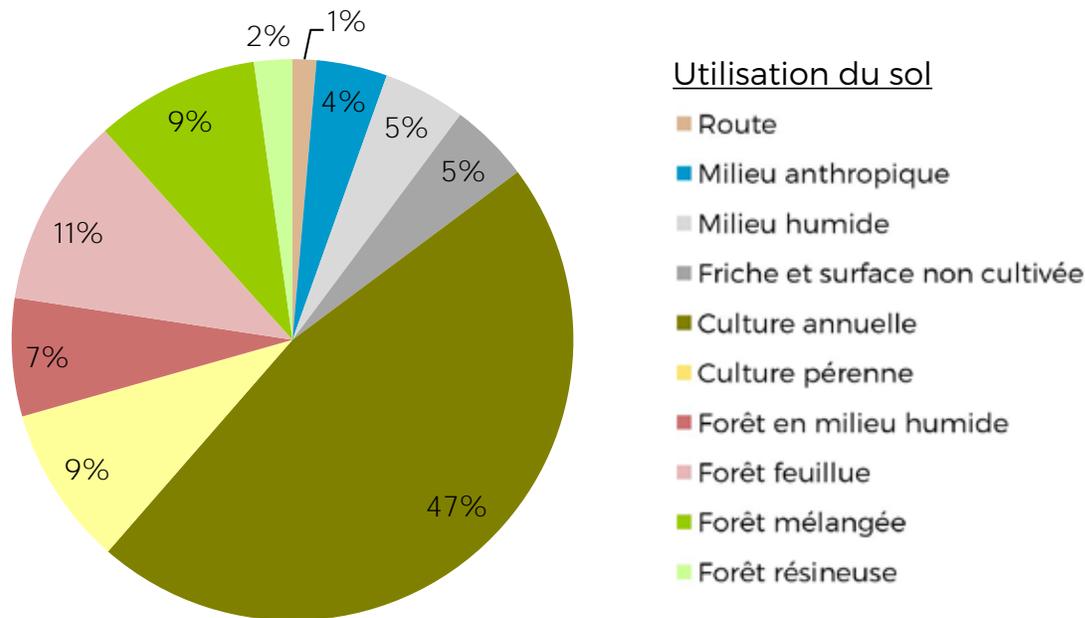
1 ARDA, 2001-2004
 2 ARDA, 2001-2004
 3 AFBF, 2016a
 4 AFBF, 2016a et ARDA, 2001-2004

Utilisation du sol

*Cette section prend en considération les terres publiques, mais exclut le territoire d'Odanak.

Compte tenu de ce potentiel des sols, la MRC de Nicolet-Yamaska se démarque par son agriculture fort bien implantée, voyant sa superficie terrestre occupée à 56 % par des cultures pérennes et annuelles. Le risque de dégradation des sols agricoles est bien présent, puisque 47 % du territoire est sous cultures annuelles (graphique 6 et carte 6). Heureusement, le mouvement vers l'adoption de pratiques agroenvironnementales (exemples : cultures couvre-sol, engrais verts) est en marche et contribue à l'amélioration de la santé générale des sols. De 2009 à 2016, ce sont 209 exploitations agricoles du territoire qui ont bénéficié du programme Prime-Vert du MAPAQ dont l'un des axes d'intervention concerne la conservation des sols¹.

Graphique 6 Utilisation du sol²

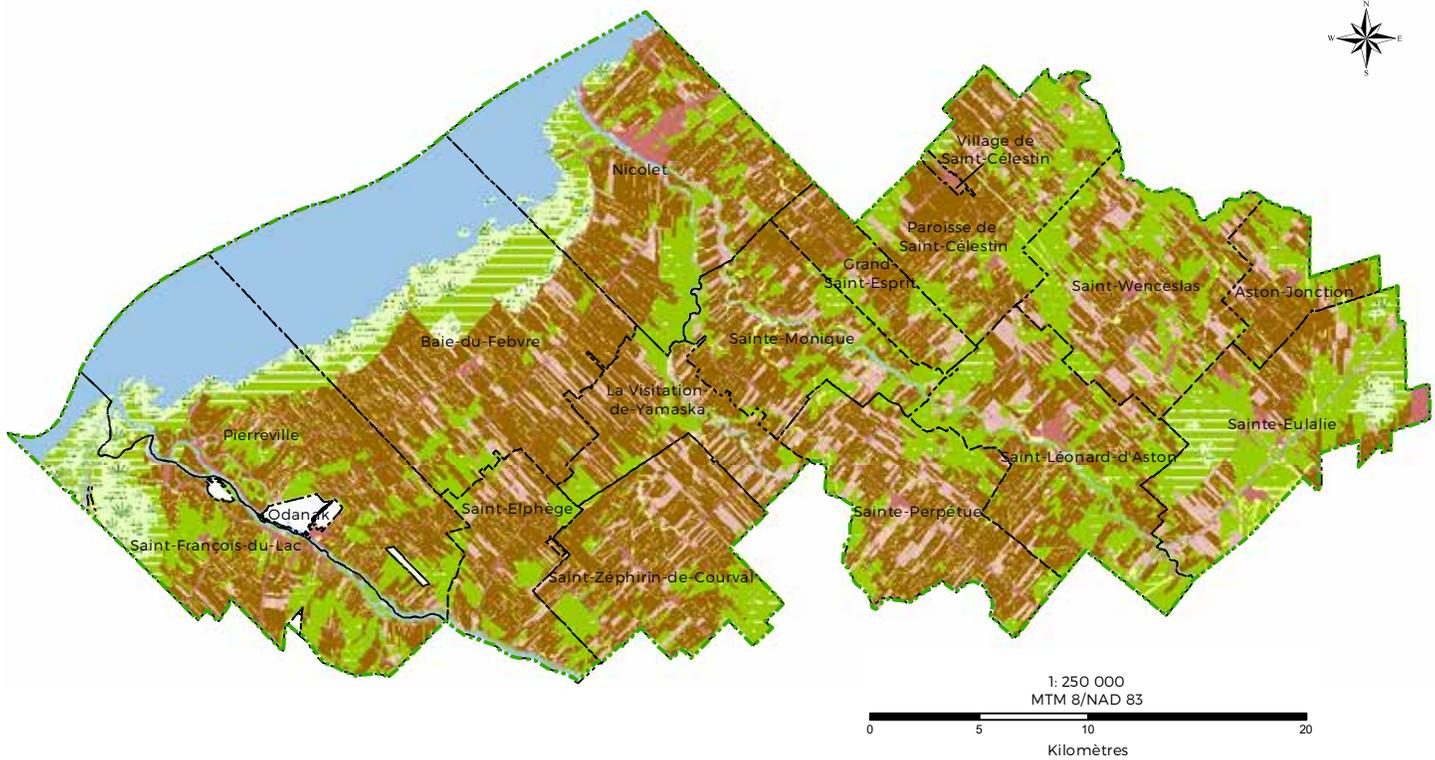


La forêt, quant à elle, couvre une petite partie du territoire, totalisant 29% de la superficie terrestre incluant les forêts en milieu humide. Les milieux anthropiques et les routes, incluant par exemple les campings et les terrains de golf, ne représentent que 5% de la superficie totale de la MRC. Les friches et les surfaces non cultivées font référence aux zones difficilement cultivables, comme les bordures de boisés, de cours d'eau ou les zones gazonnées autour des bâtiments agricoles. À l'échelle de la zone agricole, leur superficie est négligeable.

1 MAPAQ, 2017a

2 MRC de Nicolet-Yamaska, 2016

Carte 6 Utilisation du sol



Légende

	MRC Nicolet-Yamaska		Forêt		Culture pérenne
	Limites des municipalités		Forêt en milieu humide		Milieu anthropique
	Hydrographie		Friche / surface non-cultivée		Milieu humide
			Culture annuelle		Route

1: 250 000
MTM 8/NAD 83
0 5 10 20
Kilomètres
Source: BDTQ, Gouvernement du Canada (2016), MRC Nicolet-Yamaska

Potentiel des hydrocarbures

L'ensemble de l'unité physiographique des basses-terres du Saint-Laurent, dont fait partie la MRC, possède un potentiel élevé pour l'industrie des hydrocarbures. Comme ce potentiel se situe en zone agricole et plus souvent qu'autrement en sol cultivé, nous considérons qu'il est important d'en faire mention dans le PDZA de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Ainsi, selon la carte interactive du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), une grande partie du territoire est assujettie à un bail d'exploitation. De plus, trois entreprises possèdent des permis valides couvrant tout le territoire de la MRC¹.

La plupart des puits construits sont fermés définitivement, à l'exception d'un puit de sondage stratigraphique à Saint-François-du-Lac et de quatre puits fermés temporairement toujours à Saint-François-du-Lac, un à la Visitation-de-Yamaska et un dans le village de Saint-Célestin. L'exploration gazière peut être permise sous conditions en bordure du lac Saint-Pierre, sur le terrain de la Défense Nationale et sur le territoire des Abénakis d'Odanak².

1 MERN, 2016
2 MERN, 2016

CLIMAT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La MRC de Nicolet-Yamaska profite d'un climat particulièrement propice à l'agriculture. La période d'ensoleillement de 2 100 heures par année¹, la longue période de jours sans gel (135 à 160 jours²) et la quantité de précipitations (moyenne de 775 mm de pluie et 184 cm de neige par année³) font de notre milieu un lieu idéal pour l'établissement d'un grand nombre de productions.

Tableau 4 Normales climatiques observées dans les stations climatiques de la MRC de Nicolet-Yamaska de 1981 à 2010⁴

STATION	ALTITUDE	TEMPÉRATURE MOYENNE (°C)			PRÉCIPITATION MOYENNE	
		JANVIER	JUILLET	ANNUELLE	PLUIE (mm)	NEIGE (mm)
Nicolet	30,4	-12,1	19,9	5,3	721,4	203,0
Saint-Wenceslas	83,4	-12,1	19,4	4,9	808,8	159,9
Pierreville	15,2	-11,5	20,4	5,8	796,2	188,4

Le relief et la présence du fleuve Saint-Laurent influencent les quantités de précipitations, la température et la période de jours sans gel à l'échelle du territoire. Ainsi, il y a un écart de précipitations entre le nord-ouest et le sud-est de 87 mm sous forme de pluie et de 43 cm sous forme de neige. Les municipalités de Pierreville et Saint-François-du-Lac bénéficient d'un climat propice à l'établissement de cultures horticoles et maraîchères en raison d'une multitude de facteurs dont la faible altitude, la présence du delta de la rivière Saint-François et la température moyenne plus élevée. Sur l'ensemble du territoire, les vents dominants en hiver proviennent du nord, nord-est et en été du sud-est⁵.

Degrés-jours de croissance

L'indice du cumul thermique exprimé en degrés-jours permet de mieux anticiper la saison de croissance et ainsi, de faire les bons choix de cultures. Il représente en quelque sorte l'accumulation de chaleur nécessaire à la croissance des végétaux et des insectes pendant une saison de croissance⁶.

Les cartes de l'Atlas Agroclimatique publiées par Agrométéo Québec indiquent que l'indice thermique (base 0°C) se situait entre 2 815 et 3 001 degrés-jours de moyenne climatique entre 1979 et 2008 (annexe 1). Selon les prévisions d'un scénario inférieur d'Agrométéo Québec, une augmentation de 11 % (3 166 à 3 394) de degrés-jours est prévue entre 2041 et 2070. Pour cette

1 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

2 Agrométéo Québec, 2012b

3 Gouvernement du Canada, 2016

4 AFBF, 2015a et Gouvernement du Canada, 2016

5 AFBF, 2015a

6 MAAARO, 2009

même période, le scénario supérieur désigne une augmentation de 20 %, équivalant à un indice de 3 378 à 3 606 degrés-jours¹.

Prévisions climatiques

Les changements climatiques sont déjà bien amorcés au Québec. Au cours des dernières décennies, on remarque « [...] une saison de croissance plus longue, des conditions de croissance plus chaudes, un allongement de la saison sans gel et un réchauffement des températures minimales particulièrement en hiver²».

Les scénarios climatiques prévoient une augmentation graduelle de 2°C à 4°C au Sud du Québec d'ici 2050. Les extrêmes de température, tant en été qu'en hiver, seront plus chauds. La saison de croissance sera également allongée de sorte que le dernier gel au printemps arrivera plus tôt et le premier gel de l'automne sera plus tardif. Les stations météorologiques du Québec observent aussi, depuis 1953, une tendance à la diminution de la vitesse moyenne des vents. De plus, les précipitations augmenteront au printemps et à l'automne et les périodes sans précipitations seront plus longues en été. Par conséquent, le risque d'excès d'eau sera accru et nous pourrions être témoins de conditions plus sèches en été. L'ensemble du Sud du Québec verra également la couverture de neige diminuer. Ainsi, malgré des conditions climatiques plus avantageuses, les risques qui y sont associés seront plus grands (ex : stress hydrique, mortalité hivernale, invasion d'insectes nuisibles, etc.)³.

Fait à noter, le maintien d'un sol en santé grâce à des pratiques culturales adaptées lui assurera une capacité de résilience supérieure face aux changements éventuels. Ceci lui permettra également de soutenir des rendements de culture satisfaisants. Malheureusement, bien qu'il soit difficile à évaluer, différents intervenants du milieu agricole remarquent que le mouvement vers l'adaptation aux changements climatiques est plutôt lent au sein des exploitations agricoles. Néanmoins, le consortium en climatologie régionale Ouranos a démarré un projet pilote avec la MRC de Nicolet-Yamaska en impliquant cette dernière dans le développement d'un outil visant la prise en compte des changements climatiques dans la planification des territoires agricoles des MRC rurales du Québec. La MRC collabore au projet en apportant entre autres différentes informations pratiques.

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET ÉTAT DES COURS D'EAU

La MRC de Nicolet-Yamaska est caractérisée par un vaste réseau hydrographique s'étendant sur près de 2 000 kilomètres. Elle est parcourue par trois rivières principales, soit la rivière Saint-François, la rivière Nicolet et la rivière Bécancour. Cette dernière représente en partie la frontière nord-est de la MRC, en longeant les municipalités de Saint-Célestin, Saint-Wenceslas et Aston-Jonction. Le lac Saint-Pierre, élargissement du fleuve Saint-Laurent, borde la limite nord-ouest du territoire et représente une zone d'une grande importance écologique.

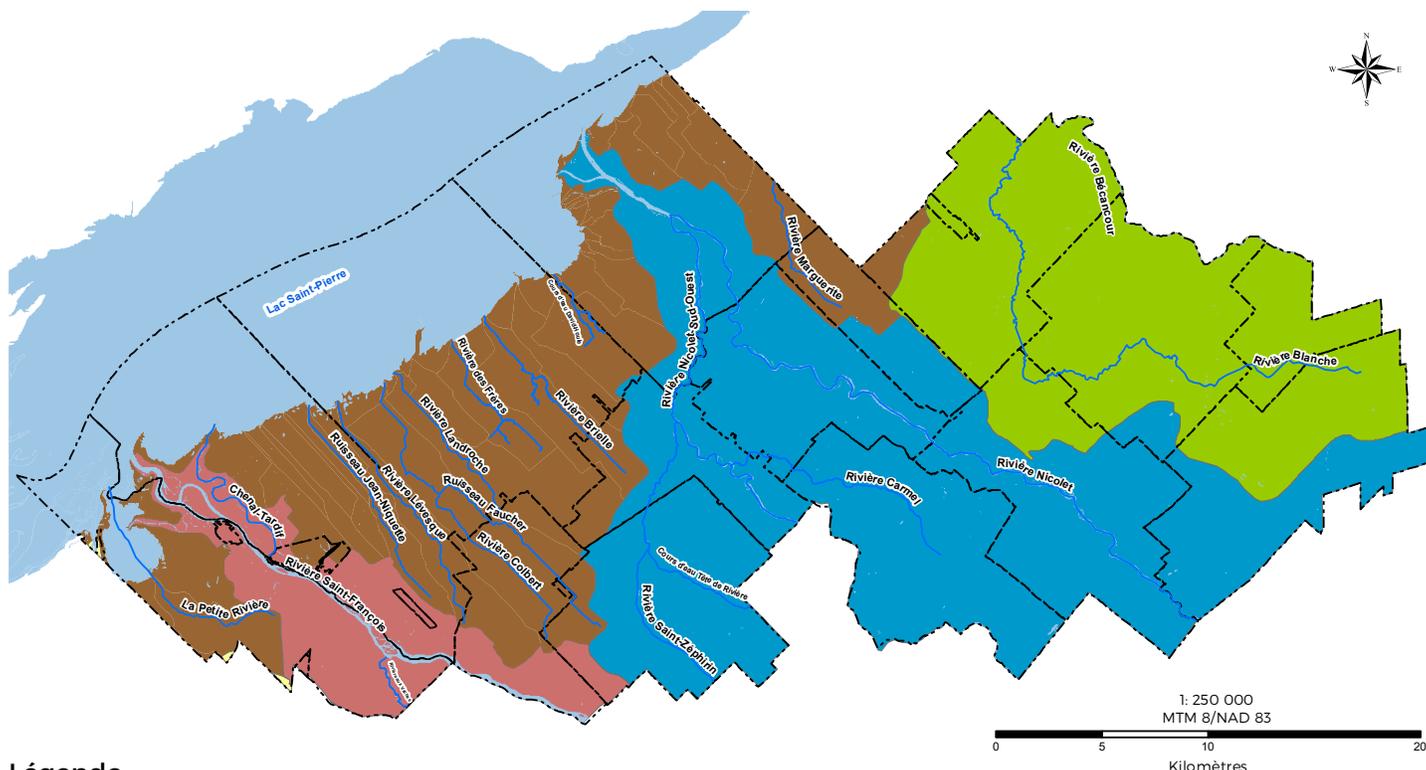
1 Agrométéo Québec, 2012a

2 OURANOS, 2015, p.16

3 OURANOS, 2015

Ce grand territoire fait partie de six bassins versants dont l'un comprenant plusieurs sous-bassins se jetant directement dans le Fleuve Saint-Laurent (carte 7). Ce dernier est situé entièrement dans les limites administratives de la MRC (bassin versant des petits tributaires du sud du Lac Saint-Pierre).

Carte 7 Bassins versants du territoire¹



Légende

- Cours d'eau majeur
- Limites des municipalités
- Hydrographie principal
- Des petits tributaires du sud du Lac Saint-Pierre
- Rivière Bécancour
- Rivière Nicolet
- Rivière Saint-François
- Rivière Yamaska

Par ailleurs, ce sont quatre organismes de bassins versants qui couvrent l'ensemble du territoire (COPERNIC, GROBEC, COGESAF et OBV Yamaska). Ils ont comme mandat de réaliser un plan directeur de l'eau et d'assurer sa mise en œuvre. Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre veille à la mise en valeur et à la protection du lac Saint-Pierre et de ses habitats riverains. Il siège sur plusieurs tables mais chapeaute notamment la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP) qui vise la concertation des personnes et des organisations concernées par les enjeux liés au lac Saint-Pierre².

1 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011
 2 Comité ZIP du lac Saint-Pierre, 2015

Qualité de l'eau

Diverses activités comme la baignade, le nautisme, la pêche et la villégiature ont lieu aux abords ou sur les rivières et les cours d'eau parcourant le territoire. L'eau consommée provient de puits individuels et des rivières Saint-François et Nicolet. De plus, les cours d'eau et leurs abords sont réputés pour être riches en biodiversité, dont en espèces aquatiques, aviaires et floristiques. Par conséquent, la qualité de l'eau de surface et souterraine représente l'enjeu principal de l'aspect hydrographique.

Tel que mentionné dans une section précédente, les terres en culture représentent 56 % de la superficie terrestre totale du territoire de la MRC. Sachant que les pratiques culturales influencent grandement la qualité de l'eau des cours d'eau, il est souhaitable de favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement. À cet effet, le quart des exploitations agricoles étaient membres d'un club-conseil en agroenvironnement en 2013¹. Malgré tout, l'agriculture fait face à des préjugés défavorables concernant son rôle dans la dégradation de la qualité de l'eau et des milieux humides.

L'état de la qualité des principaux cours d'eau de la MRC est majoritairement de mauvaise qualité². La rivière Saint-Zéphirin, bras de la rivière Nicolet sud-ouest, a été échantillonnée entre 2006 et 2015 et analysée selon l'indice IDEC³. Sur cinq des neuf années d'échantillonnage, l'eau était de mauvaise qualité et sur les quatre autres de très mauvaise qualité. Néanmoins, prenant source dans un milieu plus fortement boisé, la rivière Saint-François est celle qui affichait le meilleur bilan de santé entre 2006 et 2015⁴.

Bandes riveraines

La réglementation actuelle de la MRC⁵ mentionne l'application obligatoire d'une bande riveraine de trois mètres incluant en tout temps une largeur minimale d'un mètre en haut du talus en bordure d'un cours d'eau en zone agricole. Sur le bord des cours d'eau les plus importants (les rivières Nicolet, Saint-François, Bécancour et Yamaska), il s'agit d'une bande riveraine de dix mètres à partir de la ligne des hautes eaux, toujours en zone agricole. À la lumière de nombreuses observations sur le terrain, plusieurs propriétaires ne respectent pas ces exigences. En 2006, 69 % de l'ensemble des bandes riveraines du bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin étaient de moins d'un mètre, représentant 86 km de cours d'eau⁶. Même son de cloche du côté de la rivière Blanche où ce sont 47 % des bandes riveraines qui étaient de moins d'un mètre de largeur en 2007⁷. Lorsqu'il y a non-respect des bandes riveraines, les amendes remises par la MRC varient entre 200 \$ et 2 000 \$, alors que les amendes pour récidive varient entre 500 \$ et 4 000 \$⁸. Les causes de ces infractions sont nombreuses, mais l'expérience terrain nous apprend l'existence d'une méconnaissance

1 MAPAQ, 2013a

2 COPERNIC, 2015, GROBEC, 2011 et COGESAF, 2015

3 L'Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC) témoigne de la santé globale du milieu aquatique échantillonné et ainsi, du niveau d'eutrophisation (COPERNIC, 2015).

4 COGESAF, 2015

5 Inspirée des recommandations de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du Gouvernement du Québec modifiée pour la dernière fois en 2005

6 MAPAQ, 2010b

7 MAPAQ, 2010c

8 Girard, 2016

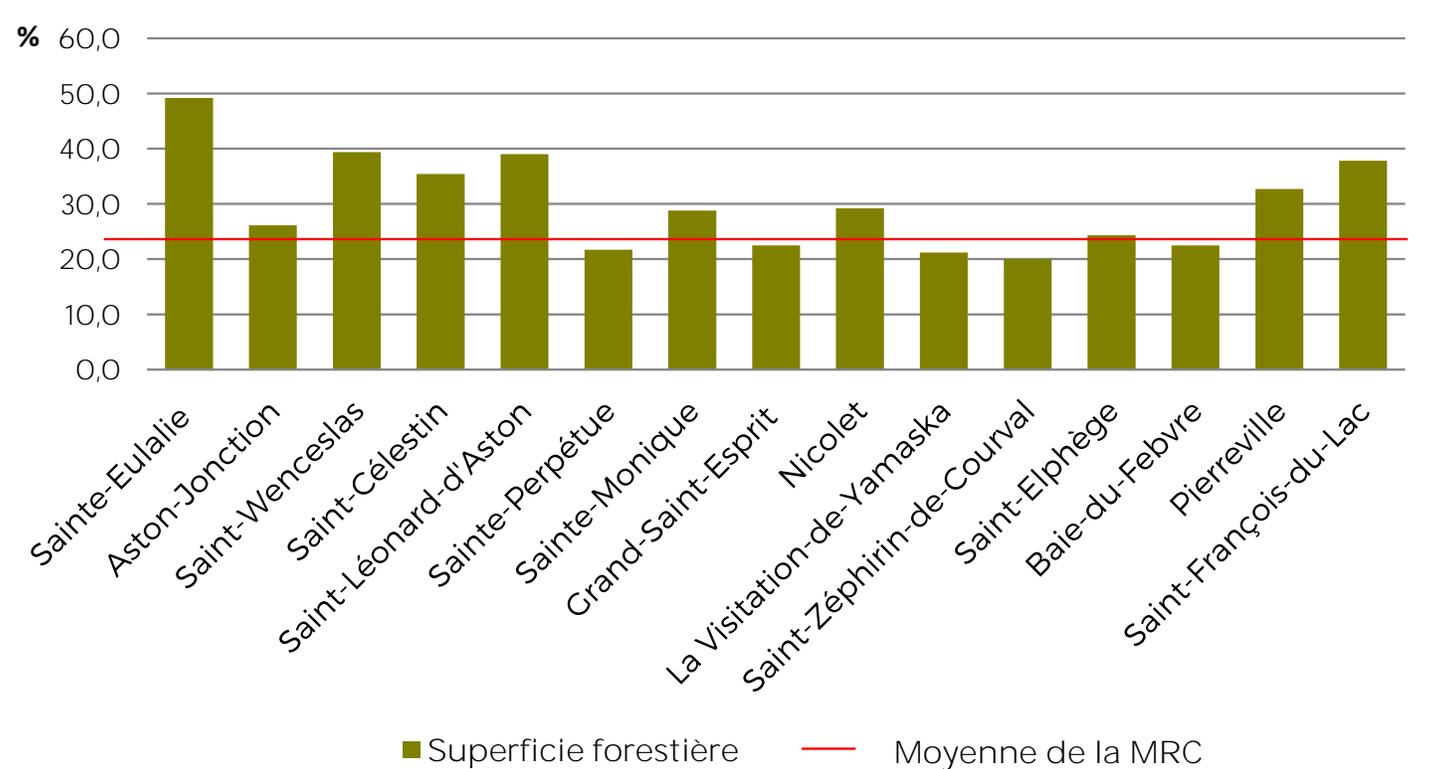
générale des citoyens concernant les bandes riveraines (exemples : réglementation, définition d'un cours d'eau, positionnement de la ligne des hautes eaux, bénéfices financiers à en tirer, biens et services écologique rendus, etc.)¹. Le manque de ressources humaines et financières veillant à l'application de la réglementation ne favorise pas leur mise en place.

MILIEU FORESTIER

**Les données présentées dans cette section proviennent, sauf exceptions, du Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (2015) de l'Agence forestière des Bois-Francs (AFBF). Ces données ne prennent pas en compte le territoire d'Odanak, ni les terres publiques.*

Étant situé dans l'écosystème forestier des basses-terres du Saint-Laurent, le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska est caractérisé par des sols sablonneux et imparfaitement drainés favorisant l'implantation d'un couvert feuillu et mélangé. L'augmentation graduelle des étendues de terres en culture a réduit indubitablement les superficies boisées pour en arriver, en 2010, à un taux représentant 29 % (30 572 ha) de la superficie terrestre du territoire, incluant les terres publiques et les forêts en milieu humide, mais excluant le territoire d'Odanak². Il s'agit du taux le plus bas des cinq MRC composant la région Centre-du-Québec³.

Graphique 7 Couverture forestière par municipalité⁴



1 Girard, 2016

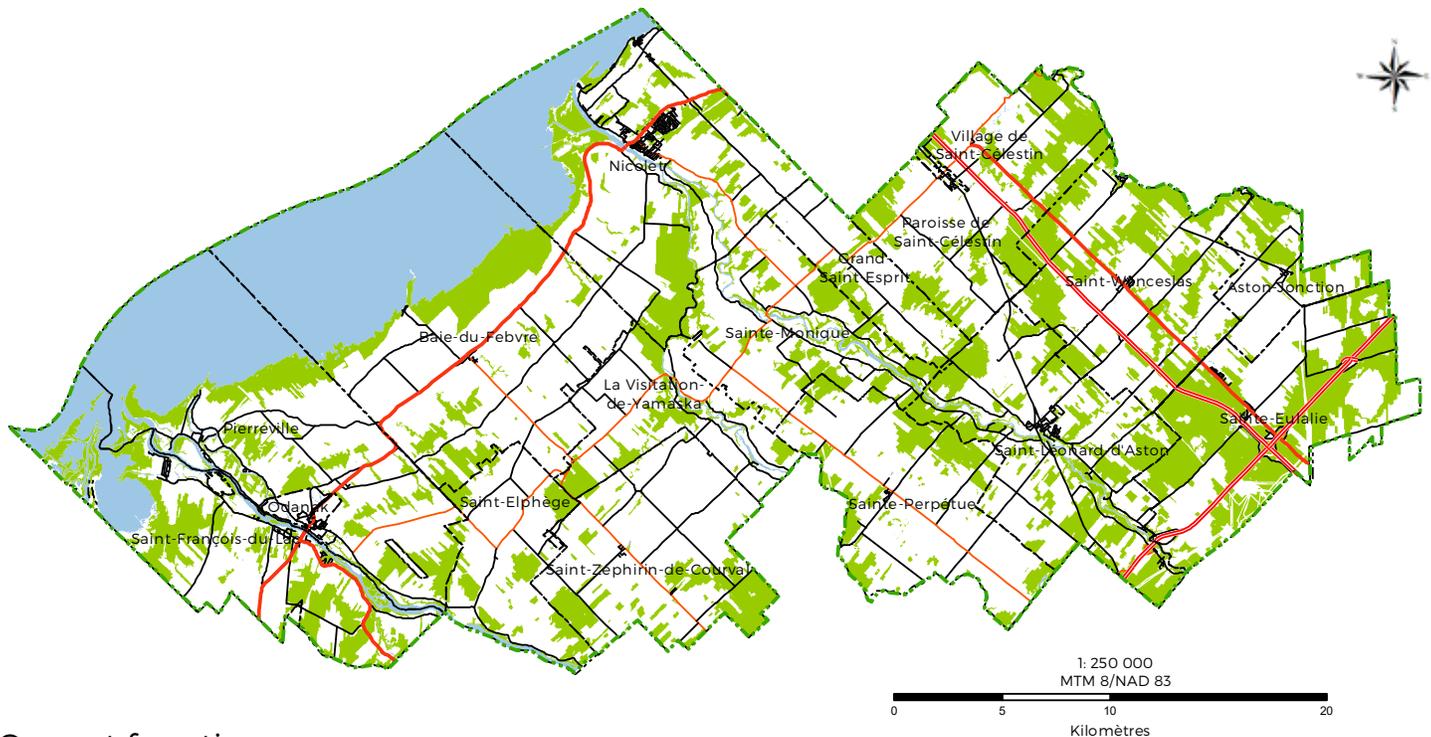
2 MRC de Nicolet-Yamaska, 2016

3 AFBF, 2015a

4 AFBF, 2016a

Comme le démontre le graphique 7, près de la moitié de la superficie terrestre de la municipalité de Sainte-Eulalie est forestière. Les municipalités de Saint-Wenceslas et Saint-Léonard-d'Aston arrivent au second rang en affichant un taux de superficie forestière de 39 %. Durant la période comprise entre les années 1988 et 2002, environ 1 250 hectares de forêt ont été abattus et mis en culture, selon la MRC de Nicolet-Yamaska. À l'analyse des cartes écoforestières de 2015 et 2012, nous remarquons toutefois un recul fort négligeable des superficies forestières. Par ailleurs, 97,4 % des boisés en zone agricole sont de tenure privée¹. La MRC veille à la protection de ces forêts par le biais de la réglementation.

Carte 8 Couvert forestier



Couvert forestier

- Limites des municipalités
- Couvert forestier
- Route municipale
- Route secondaire régionale
- Route principale/nationale
- Autoroute

Source: BDTQ, Gouvernement du Québec (2016), MRC de Nicolet-Yamaska (2016)

Îlots forestiers

Tel que l'exprime la carte 8, la forêt sur le territoire de Nicolet-Yamaska est considérablement fragmentée et peu présente en bordure des cours d'eau importants. Les premiers 100 mètres d'un boisé au pourtour intérieur d'un îlot forestier ne sont pas considérés comme étant propices à l'établissement d'espèces fauniques sensibles à la présence humaine². Or, nous constatons que cette bordure correspond à 56 % de la superficie forestière totale. Il ne reste ainsi que 44 % du couvert forestier qui soit intègre³.

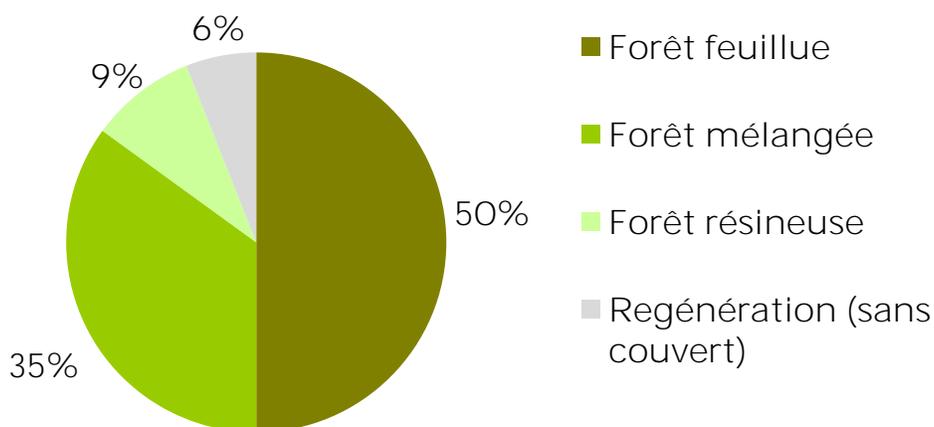
1 AFBF, 2016a
 2 Environnement Canada, 2013
 3 Blais et Leclair, 2016

De plus, la grande majorité des îlots sont de petite taille. Sur 947 îlots, 81 % ont une superficie inférieure à 28 ha. Nous comptons néanmoins 16 îlots de plus de 200 ha, mesurés à plus de 100 mètres d'une lisière comme expliqué ci-haut. Sur le territoire, la forme des îlots tend à être irrégulière plus la superficie de l'îlot est grande. Ainsi, les îlots présentant les meilleures formes ont une taille moyenne de 14 ha. Enfin, aucun corridor forestier ne lie les massifs boisés du territoire orientés parallèlement au lac Saint-Pierre, nuisant considérablement au déplacement de la faune.

Composition forestière

Le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska s'inscrit dans deux domaines bioclimatiques. En bordure du lac Saint-Pierre et à l'embouchure de la rivière Saint-François, nous retrouvons celui de l'érablière à caryer cordiforme tandis que le domaine bioclimatique de l'érable à tilleul couvre le reste du territoire. Comme l'atteste le graphique 8, les feuillus dominent le paysage forestier, puisqu'ils représentent 50 % de ce dernier. La forêt résineuse, quant à elle, représente la plus faible proportion du Centre-du-Québec (9 %)¹.

Graphique 8 Type de couvert de la superficie forestière totale²



Les sols sablonneux et mal drainés, caractéristiques du domaine bioclimatique de l'érable à tilleul, favorisent l'établissement de l'érable rouge. Selon l'Agence forestière des Bois-Francs, cette espèce représente 45 % du couvert forestier total. Croissant en plein soleil, il s'agit d'une espèce opportuniste qui s'implante rapidement en zone dégagée, mais dont le cœur a tendance à pourrir après seulement quelques années d'existence en raison des sols humides. Sa canopée procure toutefois de l'ombre à d'autres espèces, permettant ainsi à la succession naturelle de suivre son cours. Les érablières rouges sont composées à 57 % de jeunes peuplements inéquiennes³ et à 21 % de forêt de 40 ans et moins. Par conséquent, le couvert forestier du territoire de Nicolet-Yamaska est majoritairement jeune. Les jeunes peuplements inéquiennes représentent 45 % du couvert forestier, alors que 28 % de ce dernier est constitué de forêts équiennes de 30 ans et moins⁴.

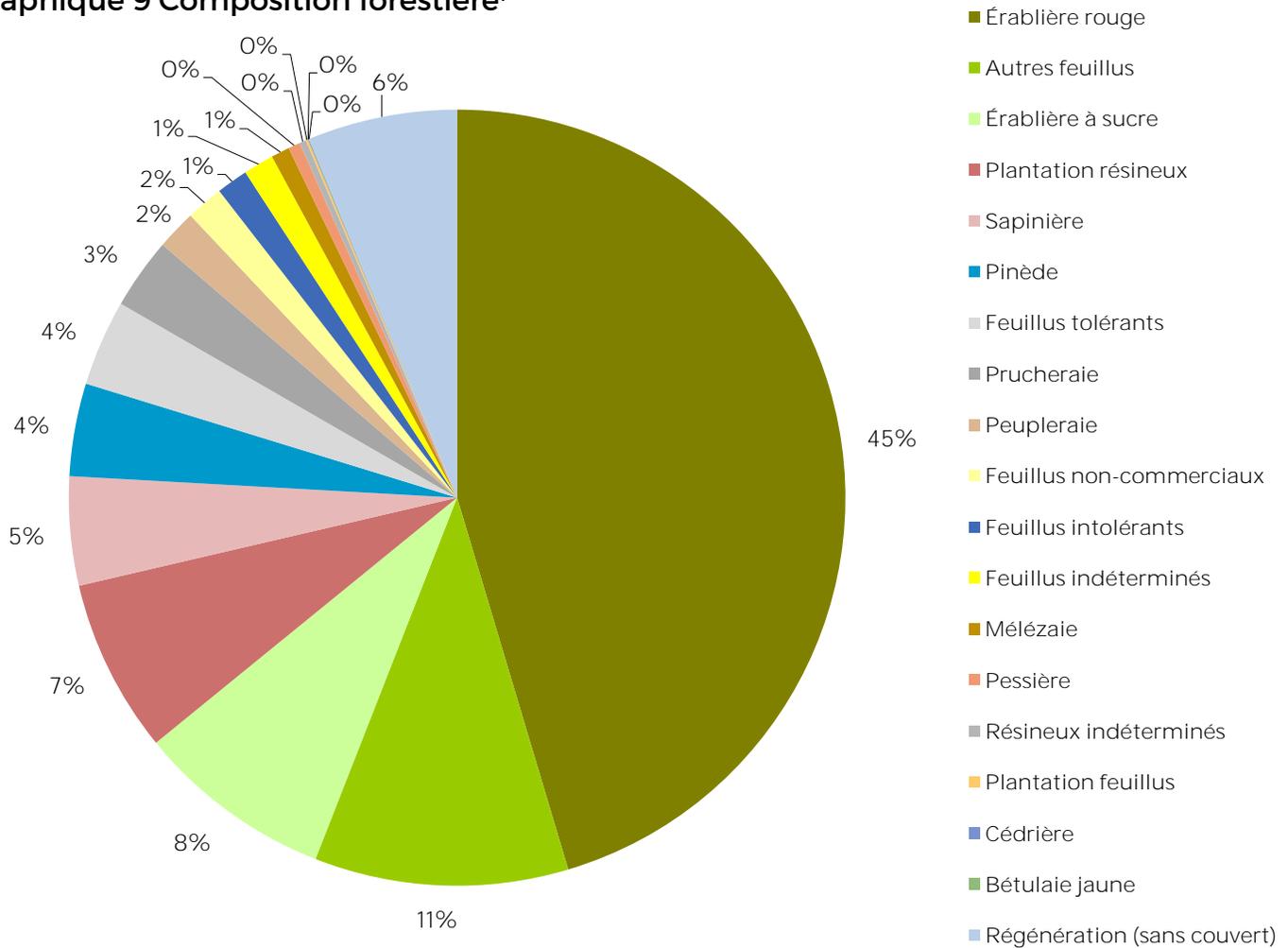
1 AFBF, 2016a

2 AFBF, 2015b

3 Le terme « inéquienne » se rapporte à un peuplement forestier ou une forêt composé d'arbres appartenant à plus d'une classe d'âge.

4 AFBF, 2015b

Graphique 9 Composition forestière¹



Les autres feuillus (11 %) composant le couvert forestier représentent surtout les feuillus de milieux humides établis en bordure du lac Saint-Pierre. Les plantations sont composées à 95 % de résineux et couvrent 7 % du couvert forestier. Par ailleurs, les érablières à sucre, majoritairement plus vieilles que les érablières rouges, constituent 8 % de la superficie forestière du territoire de la MRC. Elles sont classées comme étant de vieilles forêts inéquiennes dans 41 % des cas. Les 12 % de vieilles forêts du territoire sont dominées par les forêts feuillues et mélangées².

Portrait des producteurs

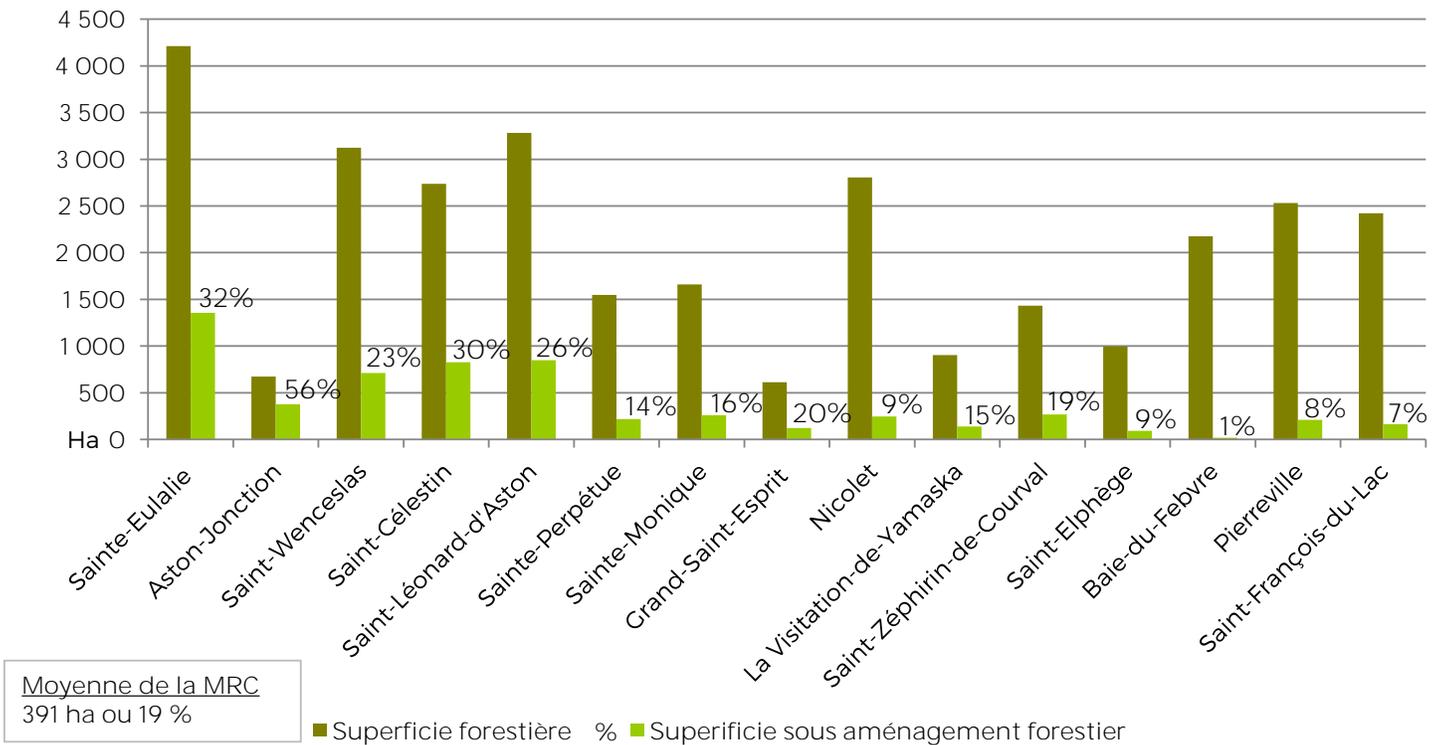
Les producteurs forestiers enregistrés au sens de la Loi sur l'aménagement du territoire forestier, sont au nombre de 237 sur l'ensemble des municipalités composant la MRC de Nicolet-Yamaska³. La répartition des superficies sous aménagement est présentée dans le graphique 10.

¹ AFBF, 2015b, p.6

² AFBF, 2015b

³ AFBF, 2016a

Graphique 10 Superficies (ha) sous aménagement forestier¹



Selon un sondage mené par l'Agence forestière des Bois-Francs pour l'ensemble de la région du Centre-du-Québec en 2012, 19 % des propriétaires forestiers étaient producteurs agricoles. En 1999, c'était plutôt 48 % des propriétaires qui occupaient cette fonction. Nous constatons également une augmentation de l'âge des propriétaires forestiers. En 2012, 80 % d'entre eux étaient âgés de 45 ans et plus, alors qu'en 1999 ce taux était de 71 %. Ils sont aussi plus scolarisés aujourd'hui et le tiers d'entre eux possède un revenu familial de plus de 100 000 \$ par année avant imposition.²

Un changement important de l'intérêt des propriétaires forestiers envers leur propriété est observé depuis les années 2000. Historiquement, les propriétaires fonciers défrichaient la terre et conservaient un boisé en fond de lot, afin de s'approvisionner en bois de chauffage, en matériaux de construction ou encore pour en faire un revenu d'appoint. Aujourd'hui, la forêt est souvent perçue comme étant accessoire à l'agriculture. Un sondage réalisé en 2012 au Centre-du-Québec³ nous indique que pour cette même année, 72 % des propriétaires forestiers ne tiraient pas de revenus de leur forêt. Si nous reculons de 13 ans, en 1999, la situation était quasi-contraire puisque 56 % des propriétaires mentionnaient tirer un revenu de leur forêt.⁴

1 AFBF, 2016a
 2 AFBF, 2015a
 3 Côté et al., 2012
 4 AFBF, 2015a

Mise en valeur

L'aménagement d'un milieu forestier consiste à optimiser la ressource renouvelable notamment en accélérant le processus naturel établi. Pour le propriétaire, cet accroissement permet de tirer un revenu plus rapidement de sa propriété et d'en augmenter la valeur. L'aide financière accordée aux travaux d'aménagement forestier nous donne donc un aperçu de la mise en valeur réalisée sur le territoire.

Ainsi, depuis les cinq dernières années, l'aide financière accordée par le gouvernement ou l'AFBF touche 29 % des propriétaires forestiers du Centre-du-Québec. Cela nous laisse croire qu'il y aurait place à l'amélioration, sachant d'autant plus qu'il n'y a que 19 % de la superficie forestière qui est sous aménagement. À cet égard, en 2015, l'AFBF avait comme objectif de remettre 8,8 % de son budget annuel aux producteurs de Nicolet-Yamaska. Seulement 2,9 % du budget a finalement été utilisé. La tendance depuis les dernières années se situait toutefois entre 6 % et 8 %.¹

Par ailleurs, au Centre-du-Québec le volume ligneux sur pied dans les forêts privées atteint près de 17,5 millions de mètres cubes. Les forêts feuillues possèdent plus de 44 % de ce volume et la majorité provient de jeunes peuplements inéquiennes. Le couvert mélangé occupe également une grande part de ce volume marchand avec un taux de 40 % alors que les strates résineuses en représentent 12 %. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, nous remarquons une augmentation graduelle de 119 % du volume de bois prélevé depuis les cinq dernières années. Les volumes récoltés à l'échelle du Centre-du-Québec représentent 27 % de la possibilité forestière.²

MILIEUX D'INTÉRÊTS NATURELS ET BIODIVERSITÉ

La MRC de Nicolet-Yamaska est celle qui détient la plus grande superficie d'aires protégées au Centre-du-Québec (9 301 ha) en vertu de la Loi sur le Patrimoine naturel³. Les milieux riches et sensibles qui la composent sont principalement situés en bordure du lac Saint-Pierre et aux abords des rivières.

Milieux forestiers exceptionnels

Sur l'ensemble du territoire, seulement cinq écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) en forêt privée sont répertoriés en zone agricole.

1 AFBF, 2016b

2 AFBF, 2016b

3 CRECQ, 2013

Tableau 5 Liste des écosystèmes forestiers exceptionnels en forêt privée¹

GROUPEMENT VÉGÉTAL	N ^{BRe} DE SITE	SUPERFICIE (Ha)
Érablière argentée / Frênaie rouge à chêne à gros fruits	1	24
Groupement à noyer cendré	1	3
Érablière argentée à frêne rouge, sg. à Onoclea	1	23
Chênaie rouge	1	8
Érablière à bouleau jaune	1	8
	Total:	66
Total MRC (incluant le territoire public) :		30 572

Il existe également un boisé d'intérêt de près de 4 ha à Saint-Célestin, mais puisqu'il est isolé par des cultures agricoles, sa valeur en est grandement diminuée. En forêt publique, au Parc écologique de l'Anse du Port siège un EFE composé d'une érablière argentée avec peuplements de frênaie à chêne à gros fruits et de noyeraie à noyer cendré².

Le tableau 5 nous indique une faible présence de milieux forestiers exceptionnels sur le territoire. Retenons toutefois que cette liste n'est pas exhaustive, sachant d'autant plus que les boisés appartenant à la Défense nationale n'ont pas été pris en considération.

Milieux humides

Le Parc écologique de l'Anse du Port, appartenant à la Ville de Nicolet, est situé en zone inondable en bordure du lac Saint-Pierre. Accessible au public par une passerelle, ce lieu permet d'observer la nidification de la sauvagine et la migration printanière et automnale. On y retrouve aussi une frayère de carpes allemandes.³

En ce sens, les abords du lac Saint-Pierre sont pourvus de nombreux marais, marécages arborescents et d'un vaste herbier aquatique. Les terrains appartenant au ministère de la Défense nationale en bordure du lac représentent un refuge important d'oiseaux migrateurs couvrant 32 km². Leur accès étant interdit, la faune et la flore y sont riches. L'île Moras, appartenant aussi à la Défense nationale est inhabitée et rendue à l'état sauvage depuis les années '50. En raison des risques liés à la présence d'obus, il est toujours impossible d'y développer un quelconque projet impliquant des activités humaines.⁴

Nous observons aussi de grandes superficies de tourbières dans la municipalité de Sainte-Eulalie. L'importance de ces milieux pour la régulation des écosystèmes est incontestable.

1 AFBF, 2015a

2 AFBF, 2015a et MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

3 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

4 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

En 2016, deux sites y étaient exploités pour le commerce de la tourbe. L'exploitation d'une tourbière, qui est considérée comme étant une substance minérale de surface, relève de la Loi sur les mines. Ce type d'exploitation doit aussi faire l'objet d'autorisation de plusieurs autres lois et réglementations, telles que la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, les règlements municipaux, le plan d'urbanisme et le Schéma d'aménagement révisé de la MRC.¹

Lac Saint-Pierre

Le lac Saint-Pierre et son archipel, ses berges et ses plaines inondables représente un milieu exceptionnel, riche d'une faune et d'une flore considérables. Les habitats qu'il supporte répondent aux besoins fondamentaux des espèces animales qui en dépendent pour se nourrir, s'abriter, se reposer et se reproduire². Il est d'ailleurs reconnu par Nature Québec comme une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux au Québec (ZICO), par l'UNESCO comme site RAMSAR et comme Réserve mondiale de la biosphère³. Le territoire couvert par la réserve est divisé en trois zones d'utilité écologique : une aire centrale, une zone tampon et une aire de transition. L'aire centrale est un milieu fort important du point de vue écosystémique et seules les activités de recherche et de surveillance sont autorisées. Les usages ne perturbant pas le milieu comme l'observation et l'écotourisme sont admis en zone tampon. L'aire de transition, quant à elle, permet le déroulement d'activités humaines respectueuses de cet environnement comme l'agriculture et la présence d'habitations. Il faut faire attention à bien distinguer les usages recommandés, les usages permis, et ce qui se déroulent actuellement sur le terrain. Présentement, l'agriculture intensive est pratiquée dans la zone du littoral, tel que mentionné dans le texte ci-dessous.

Ce milieu est reconnu comme zone ornithologique d'importance (annexe 2). Il sert notamment d'habitat pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, aquatiques et champêtres. Sur 400 espèces d'oiseaux répertoriés au Québec, 291 ont été observées dans ce milieu jusqu'à présent⁴. De même, sur une période d'un an, 100 000 Bernaches du Canada, 5 000 Garrots à œil d'or, 5 000 Macreuses noires et 3 000 Canards noirs ont déjà été recensés. Ce milieu constitue une halte migratoire importante en Amérique du Nord, notamment pour la Bernache du Canada, les Canards barboteurs et les Grandes oies des neiges. À chaque printemps, près de 600 000 Grandes oies des neiges s'y reposent et séjournent pendant cinq à huit jours⁵. Ce site compte aussi certaines espèces rares au Québec dont le Fuligule à tête rouge, l'Érismature rousse et le Phalarope de Wilson nicheur.⁶

Les poissons ne sont toutefois pas en reste, puisque la plaine inondable fournit entre autres « [...] un site de fraie, d'alevinage et d'alimentation à une vingtaine d'espèces de poisson, dont les principales sont le Grand brochet, la Perchaude, la Barbotte brune et le Crapet-soleil⁷ ». En

1 MRC de Nicolet-Yamaska, 2011

2 MFFP, 2017

3 Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre : <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html>

4 Comité ZIP du lac Saint-Pierre, 2015

5 Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre (n.d.)

6 Nature Québec, 2010

7 CRECQ, 2001, p. 8

outre, 79 espèces de poissons y ont été relevées, représentant 70 % des espèces d'eau douce du Québec¹. On y retrouve aussi 40 espèces de mammifère, 24 espèces d'amphibien et de reptile, ainsi que 25 espèces fauniques et floristiques sensibles ou à statut particulier².

Sur l'ensemble de la plaine inondable, plusieurs usages se côtoient tels que l'agriculture, la conservation, des aménagements fauniques et des milieux résidentiels. Les activités de chasse, de pêche, de tourisme et d'observation de la faune y sont aussi intégrées. Par conséquent, il s'agit d'un milieu multifonctionnel où la relation entre l'agriculture, la faune et la flore est extrêmement complexe. Les producteurs trouvent à la fois des inconvénients et des avantages à cultiver dans ce milieu. À titre d'exemple, l'ensemencement peut être affecté par les oiseaux, mais d'un autre côté, la chasse pratiquée sur ces terres demeure un élément intéressant pour les producteurs du point de vue récréatif et économique. Il en va de même pour la faune et la flore qui profitent des cultures implantées, mais se voient aussi menacées par certaines pratiques. Il convient donc de concilier harmonieusement et de façon complémentaire tous les différents usages de ce milieu, entre autres, les aspects, récréatifs, environnementaux et agricoles.

Depuis les années 1960, le milieu agricole du Québec a subi de grandes transformations, passant des cultures pérennes aux cultures annuelles pour s'intensifier au début des années 90. La zone du littoral du lac Saint-Pierre n'a pas fait exception à cette tendance et aujourd'hui, nous y retrouvons surtout des cultures à grand interligne comme le maïs et le soya³. Ainsi, l'agriculture intensive est actuellement tolérée dans l'ensemble de la plaine inondable, mais aussi dans la zone de crue à récurrence de 0 à 2 ans (25 % cultivé)⁴.

Par conséquent, certaines activités humaines forment une menace pour la conservation des espèces menacées ou vulnérables autant fauniques que floristiques⁵. Les populations d'oiseaux champêtres ont d'ailleurs diminuées de 70 % entre 1970 et 2010, notamment en raison de la perte d'habitats⁶. De plus, un moratoire sur la pêche commerciale de la perchaude a été mis en place en 2013 en raison du seuil critique atteint par la population. Il s'agit d'une des espèces emblématiques du lac Saint-Pierre.

Afin de concilier l'environnement et les activités humaines, certaines interventions ont été réalisées. À cet effet, notons le travail de Canards illimités et de SARCEL dans la conservation et à la protection de la biodiversité par l'achat de terres, la création de marais et d'haltes migratoires. Le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre contribue aussi à la cause par le biais de l'éducation et de la sensibilisation. La Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre a été mise en place, afin de faire converger les efforts des personnes et des organisations concernées vers des objectifs communs. Enfin, certains programmes gouvernementaux stimulent les initiatives en matière de biodiversité comme le programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

1 MFFP, 2017

2 MFFP, 2017

3 MFFP, 2017

4 MAPAQ, 2016b

5 Pour connaître la liste des espèces menacées ou vulnérables, consultez le site Internet du Gouvernement du Québec : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/>

6 MFFP, 2017

PORTRAIT DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La zone agricole de la MRC de Nicolet-Yamaska représente 98 % de la superficie totale du territoire. Le slogan « terre nourricière » attribué à la MRC au début des années 80 est toujours d'actualité, puisqu'en 2010, 59 % de la superficie de la zone agricole était cultivée. Par ailleurs, en ce qui concerne le régime de propriété, on constate que 19 % des superficies exploitées étaient en location pure (moyenne 26 ha)¹.

Tableau 6 Description générale de la zone agricole²

DESCRIPTION	SUPERFICIE
Superficie totale de la MRC	99 938 ha/ 999 km ²
Superficie de la zone agricole	97 480 ha/ 975 km ²
Superficie totale en culture (2010)	57 250 ha
Superficie exploitée*, en location apparentée (2013)	13 362 ha
Superficie exploitée*, en location pure (2013)	11 531,16 ha
*Superficie exploitée : superficie déclarée par les exploitants incluant les superficies cultivées et non cultivées.	

Évolution de la zone agricole permanente

Pour l'ensemble du territoire de la MRC, la rénovation cadastrale entamée depuis 2013 entraîne indirectement quelques modifications de zonage. De 2010 à 2016, 50 ha ont été exclus de la zone agricole pour être attribués à la zone blanche. Il s'agit majoritairement d'ajustements cadastraux concernant entre autres des servitudes d'utilité publique (exemples : électricité, transport, etc.), des incongruités cadastrales et la mise en conformité de champs d'épuration. Depuis 2012, la MRC n'a enregistré qu'une seule demande pour une utilisation à une autre fin que l'agriculture (commercial). De plus, une demande à portée collective acceptée par la CPTAQ en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (volet 1) a permis la mise en place des îlots déstructurés³ en zone agricole, orientant le développement résidentiel vers ces derniers. Ainsi, entre 2012 et 2015, seules quelques 10 nouvelles résidences ont été construites dans ces îlots sur l'ensemble du territoire.

1 Une location pure signifie que l'entente de location est conclue entre deux entités légales qui ne sont pas liées à un même exploitant ou à un individu ayant la même adresse que l'exploitant.

2 CPTAQ, 2015 et MAPAQ, 2010a

3 Un îlot déstructuré représente une entité de superficie restreinte, déstructuré par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture.

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC attribue six affectations à la zone agricole : agricole dynamique, agro-forestière, agricole-récréative, conservation, récréative-conservation et îlots déstructurés (annexe 3). Ces affectations ont comme objectif d'orienter l'aménagement du territoire de sorte que seuls les usages compatibles y soient autorisés. Notons, que l'affectation agricole dynamique couvre 79 % de l'ensemble de la zone agricole et prévoit une dominance de la fonction d'agriculture. La description détaillée des affectations se trouve dans le SADR de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Variation du nombre d'entreprises agricoles

Depuis 2004, nous observons une diminution graduelle du nombre d'entreprises agricoles de l'ordre de 13 %. En effet, de 2004 à 2010, elles sont passées de 630 à 547 tandis que les superficies cultivées sont demeurées similaires¹. Au cours de cette période, le nombre d'entreprises générant moins de 50 000 \$ de revenus annuels bruts a diminué de 16 %. À l'inverse, le nombre d'entreprises engendrant annuellement des revenus bruts de plus de 500 000 \$ a augmenté de 44 %. Nous assistons ainsi à une tendance vers la consolidation des fermes et à leur spécialisation.²

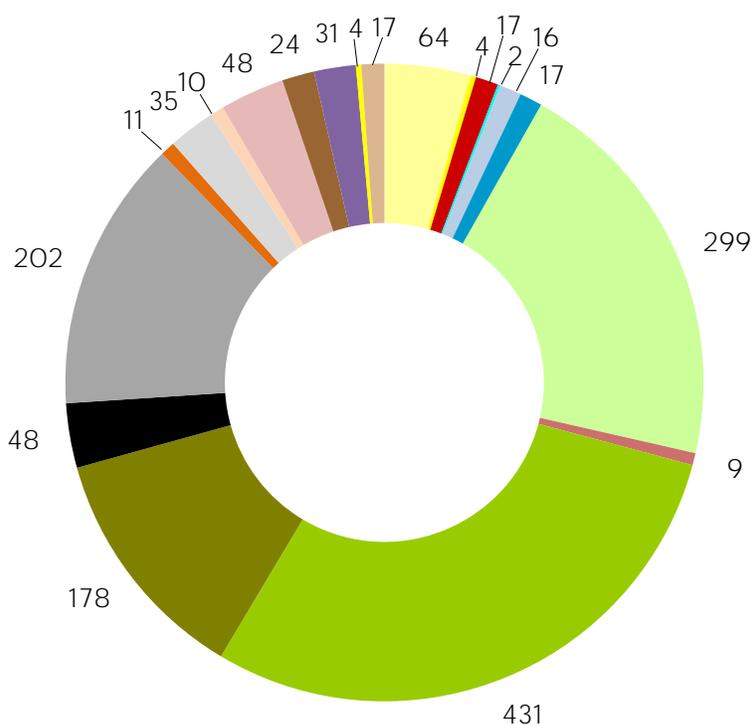
TYPES DE PRODUCTION

Le secteur de la production végétale est largement représenté à travers la MRC de Nicolet-Yamaska. En 2010, de nombreuses exploitations produisaient des fourrages, des pâturages et des céréales, oléagineux, légumineuses et d'autres grains comme l'exprime le graphique 11 ci-dessous. La production de bovins laitiers et la production laitière dominaient le secteur animal.

1 Le nombre d'exploitations correspond à celles qui ont leur site principal d'exploitation dans les limites de la MRC.

2 MAPAQ, 2015a

Graphique 11 Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale ou végétale selon l'unité d'évaluation, en 2010 sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska¹



- Acériculture
- Fruits
- Légumes de transformation
- Fourrages
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Bovins de boucherie
- Caprins
- Ovins
- Veaux lourds
- Apiculture
- Légumes frais
- Cultures abritées
- Horticulture ornementale
- Pâturages
- Bovins laitiers et production laitière
- Chevaux
- Porcs
- Poulets et dindons

Notez, sur la figure précédente, qu'une exploitation agricole peut mentionner plus d'un type de production. Les cartes en annexes 4 et 5 illustrent géographiquement chaque type de production selon l'unité d'évaluation dans la MRC.

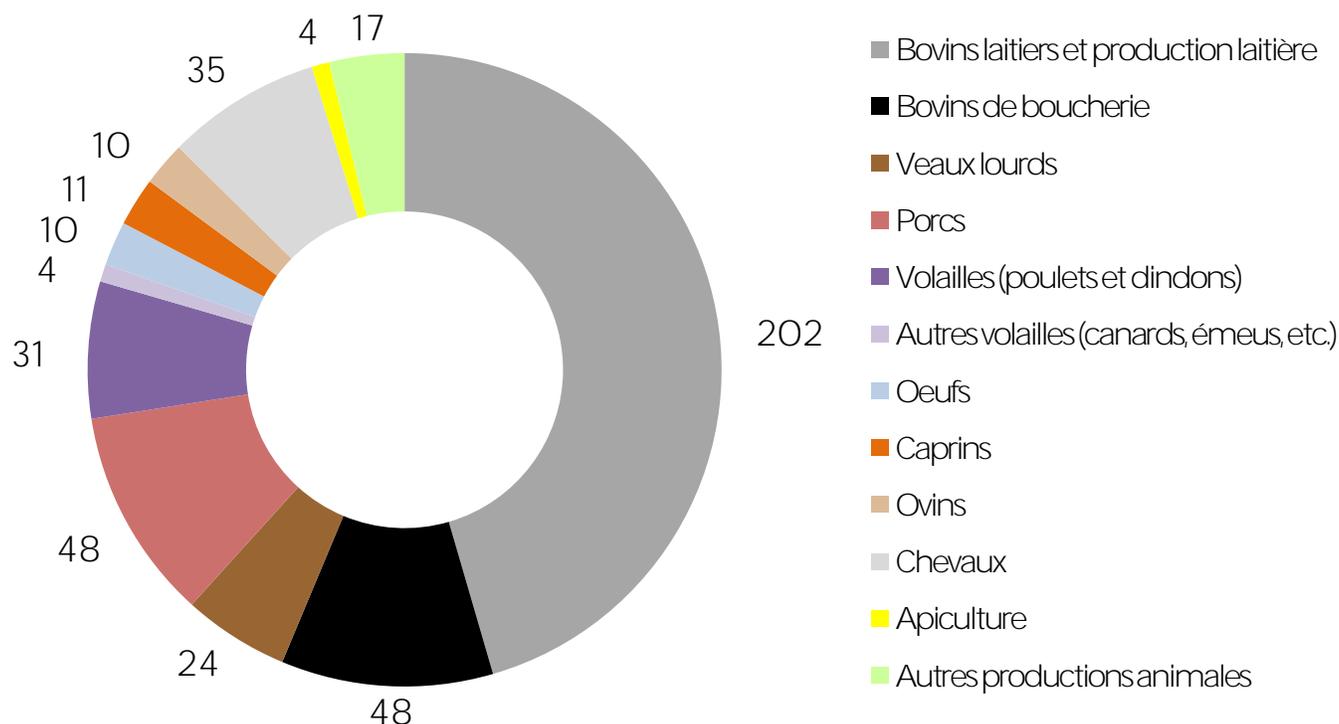
Productions animales

En 2010, les productions animales les plus nombreuses² sur le territoire de la MRC étaient les bovins laitiers et la production laitière, les bovins de boucherie et le porc (graphique 12). Ensemble, elles représentaient 67 % du nombre total de productions animales.

¹ MAPAQ, 2010a

² Le nombre d'exploitations correspond à celles qui exploitent au moins une unité d'évaluation sur le territoire de la MRC. Une exploitation agricole peut mentionner plus d'un type de production.

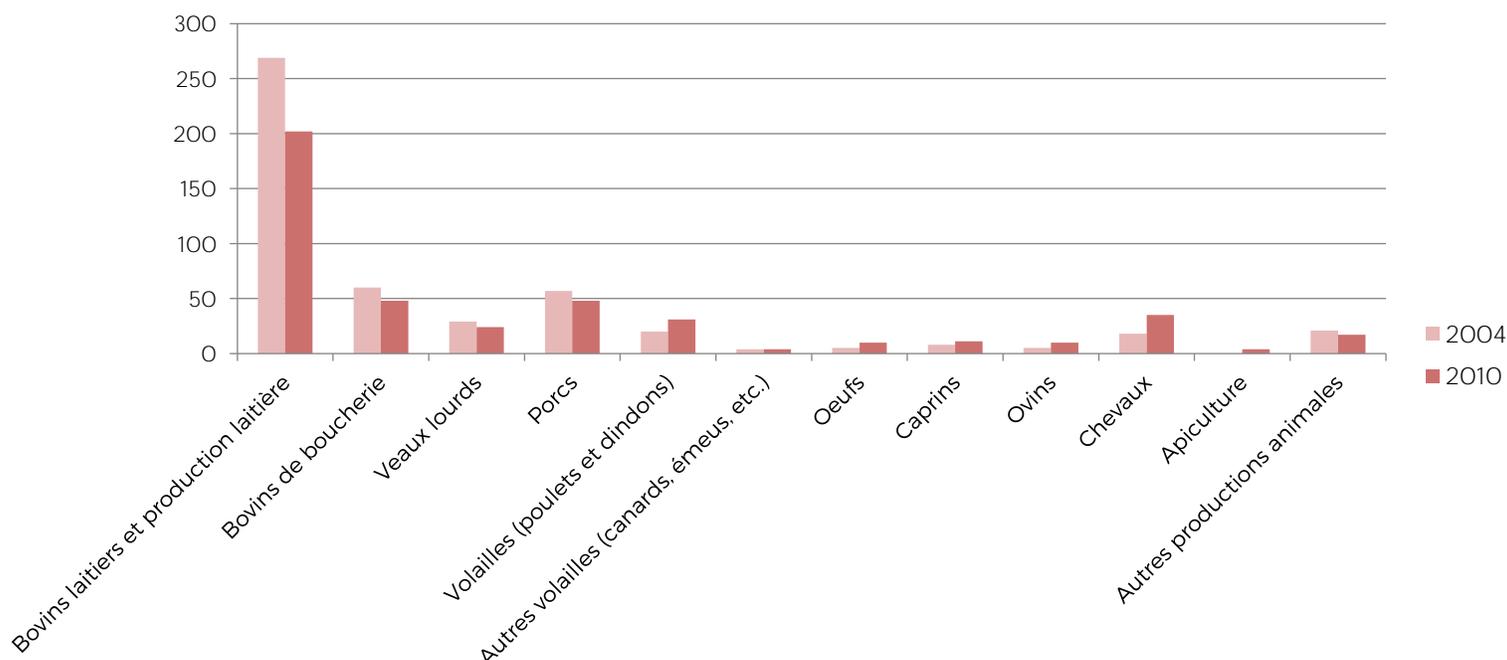
Graphique 12 Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale selon l'unité d'évaluation, en 2010 sur le territoire¹



Entre 2004 et 2010, le nombre d'entreprises agricoles exploitant une production animale a globalement diminué, à l'exception de celles exploitant une production de la catégorie des volailles, des œufs, des caprins, des ovins et des chevaux (graphique 13). Pour cette même période, la production de volailles a connu une augmentation du nombre total de têtes de l'ordre de 28% (graphique 13). Bien qu'il soit difficile de connaître la vocation récréative ou monétaire des productions de chevaux sur le territoire, nous observons une baisse de 30 % du nombre de têtes malgré une augmentation du nombre d'entreprises exploitant ce type de production. La hausse marquée du nombre de têtes de la production des autres volailles (exemples : canards, émeus, etc.) était due à l'augmentation significative du cheptel d'une entreprise sur le territoire.²

1 MAPAQ, 2010a
2 MAPAQ, 2010a

Graphique 13 Évolution du nombre d'exploitations agricoles par type de production animale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)¹



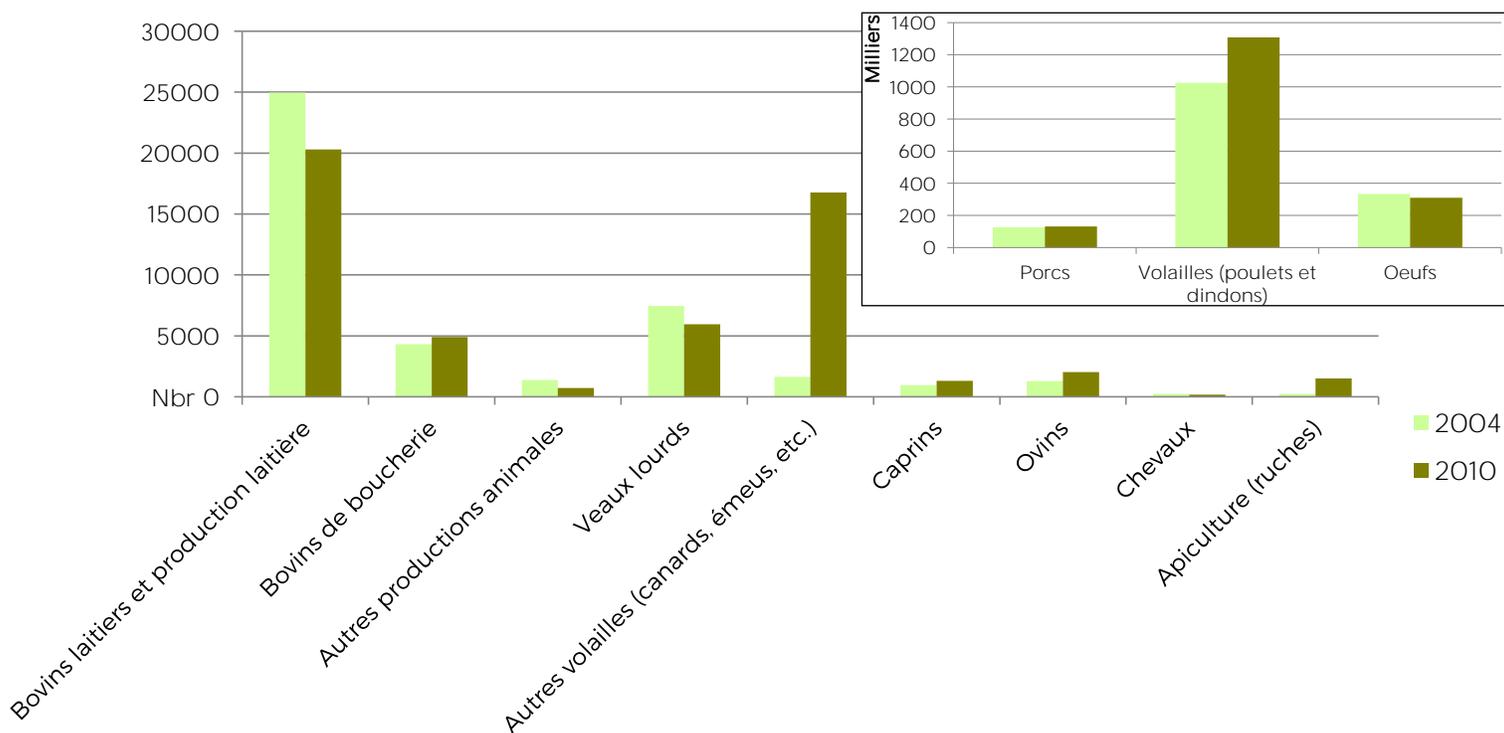
Entre 2004 et 2010, la baisse prononcée du nombre d'exploitations en production de bovins laitiers et production laitière suivait la tendance observée depuis le début des années 80. En effet, le nombre de fermes laitières et de vaches est en régression depuis près de 35 ans. Entre 2004 et 2010, nous sommes passés de 269 à 202 fermes laitières, équivalent à une diminution de 25 %². En dépit de cette baisse, le volume de lait produit n'a connu qu'une baisse de 13 % pour ces mêmes années³. De plus, les revenus répartis des exploitations de cette catégorie de production n'ont diminué que de 2 %.

1 MAPAQ, 2010a

2 MAPAQ, 2010a. Ce nombre correspond aux exploitations ayant leur site principal d'exploitation sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.

3 ISQ et FPLQ, 2016

Graphique Évolution du nombre de têtes par type de production animale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)¹

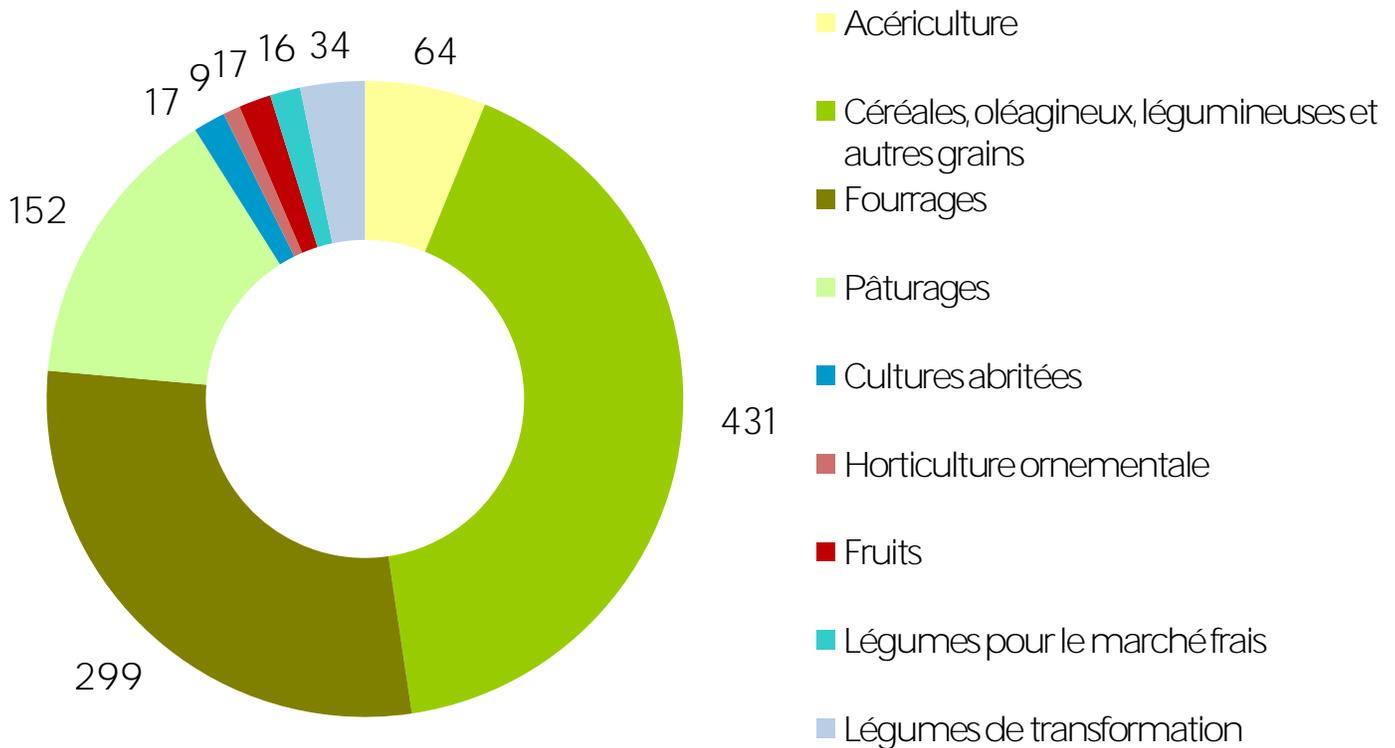


Productions végétales

En 2010, les céréales, le maïs-grain et les oléoprotéagineux étaient cultivés par 431 entreprises sur 547 à travers la MRC, faisant de cette catégorie la plus importante du territoire. Nous observons encore aujourd'hui une certaine uniformisation du paysage agricole due à la généralisation des grandes cultures interlignes (maïs-soya). En termes d'importance, cette catégorie de production était suivie des catégories des fourrages et des pâturages. Ensemble, ces productions couvraient au total 56 218 ha, soit 93 % de la superficie totale cultivée.²

1 MAPAQ, 2010a
2 MAPAQ, 2015a

Graphique 15 Nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale selon l'unité d'évaluation en 2010, sur le territoire¹



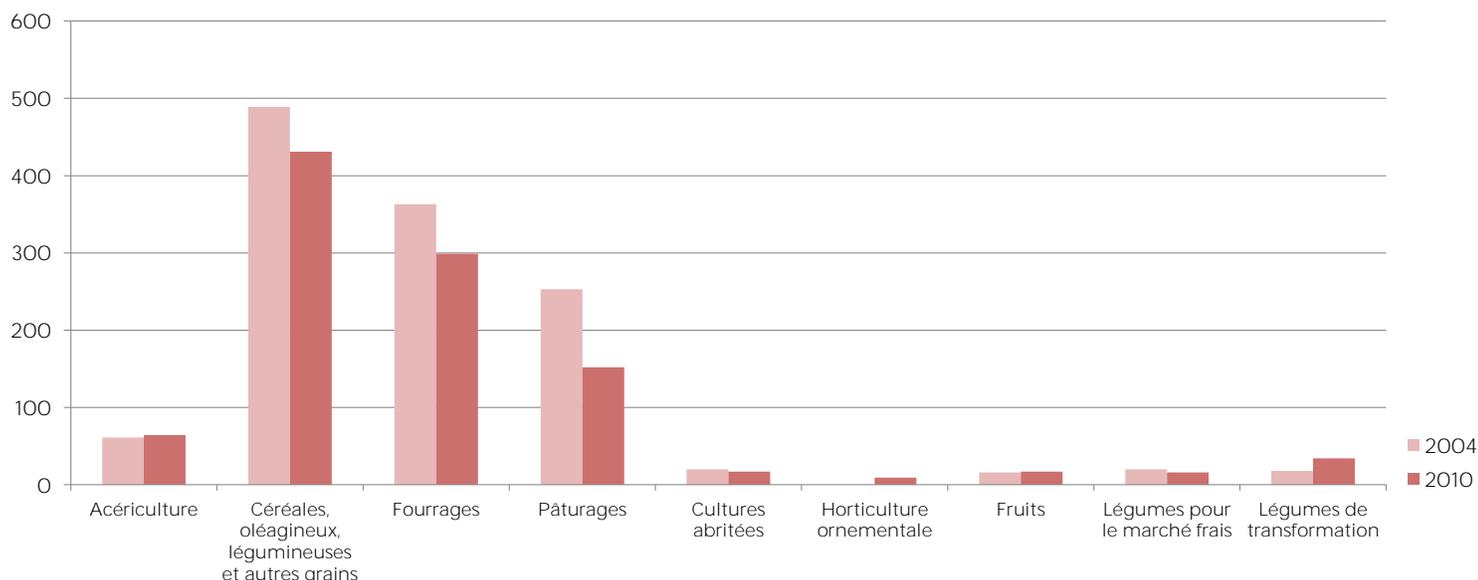
La MRC de Nicolet-Yamaska regroupe également une forte proportion de productions de légumes de transformation, soit 70 % du nombre d'entreprises agricoles de ce secteur dans la région². Le Centre-du-Québec fait d'ailleurs partie des grandes régions productrices au Québec³. Cependant, le nombre d'entreprises en production (maïs, fèves et pois) et les superficies cultivées de ce secteur fluctuent énormément d'une année à l'autre en fonction des contrats octroyés par Bonduelle. Il s'agit donc d'un choix de production influencé par l'avènement d'une opportunité d'affaires. Malgré une certaine variabilité interannuelle, cette catégorie de production est considérée comme étant en croissance. Notons qu'il existe une filière sur le territoire de la MRC concernant les légumes de transformation et les grains (producteurs, transformateurs et distributeurs).

1 MAPAQ, 2010a

2 Donnée 2016 provenant du Syndicat des producteurs de fruits et légumes de transformation du C-d-Q.

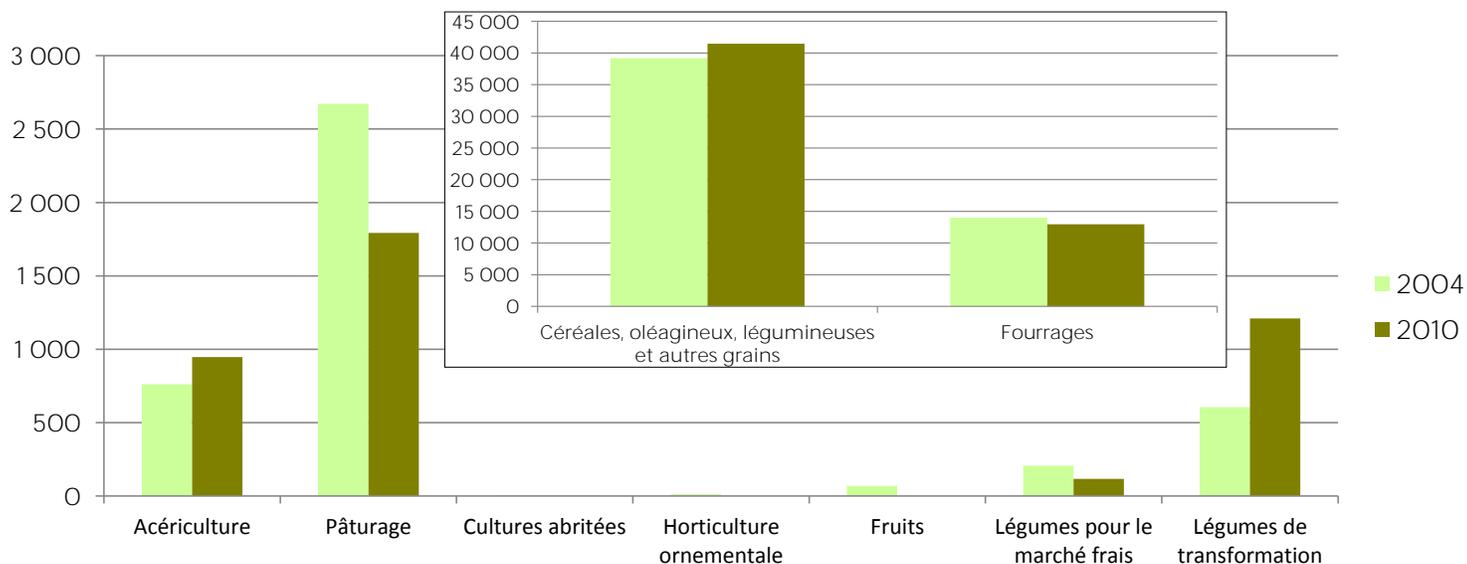
3 Donnée 2016 provenant de la Fédération des producteurs de fruits et légumes de transformation du Québec.

Graphique 16 Évolution du nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)¹



Entre 2004 et 2010, une baisse du nombre d'exploitations agricoles était observable au sein des productions de légumes frais, de pâturages, de fourrages et des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (graphique 16). Pour la même période, les superficies en culture ont cependant augmenté pour la catégorie des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (graphique 17). Nous observons ainsi une légère tendance à la consolidation des terres en cultures annuelles au détriment des cultures pérennes et de la diversification des cultures.

Graphique 17 Évolution de la superficie cultivée (ha) par type de production végétale selon l'unité d'évaluation sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska (2004-2010)²



1 MAPAQ, 2010a
2 MAPAQ, 2010a

Productions biologiques

Bien que la demande en produits biologiques soit en augmentation¹, le nombre d'exploitations agricoles certifiées biologiques demeure stable dans la MRC de Nicolet-Yamaska. En effet, en 2004, 2010 et 2016, le nombre d'exploitations certifiées était respectivement de 13, 20 et 21. Le tableau 7 nous indique également que leurs caractéristiques étaient similaires. Elles possédaient presque entièrement une production végétale, plus de la moitié avait une production animale alors que le quart réalisait de la préparation alimentaire².

Depuis la première certification d'une ferme biologique sur le territoire en 1995, il y a eu 33 certifications et 14 abandons en date du mois de juillet 2016. Plus de la moitié de ces certifications a été attribuée entre 2000 et 2005 (tableau 8). Parallèlement, parmi les exploitations ayant abandonné leur certification, 8 sur 14 n'ont été certifiées que durant un à deux ans³.

À l'échelle du Centre-du-Québec, il y avait en 2016, 125 entreprises certifiées biologiques. Les exploitations certifiées de la MRC de Nicolet-Yamaska représentaient donc 17 % de ce nombre. Pour la même année, le Québec en comptait un total de 1 524.

Tableau 7 Caractéristiques des exploitations certifiées biologiques en 2010 et 2016⁴

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	N ^{bre} D'EXPLOITATIONS AGRICOLES CERTIFIÉES	
	EN 2010	EN 2016
Production végétale	18	18
Production animale	9	10
Préparation alimentaire	4	5
Préparation industrielle (5 employés et plus)	0	1
Reconditionnement (distributeur)	2	3
Reconditionnement (détaillant)	1	1
Nombre total d'exploitations agricoles	20	21

1 MAPAQ, 2015b

2 Une même exploitation peut réaliser plus d'une activité certifiée biologique.

3 CARTV, 2016

4 CARTV, 2016

Tableau 8 Nombre d'année de certifications biologiques des exploitations agricoles depuis 1995 dans la MRC de Nicolet-Yamaska¹

CLASSES	N ^{bre} D'EXPLOITATIONS AGRICOLES	
	CERTIFICATION	ABANDON
Avant 1999	2	0
2000 à 2005	17	1
2006 à 2010	9	5
2011 à 2016	5	8
Total	33	14

Acériculture et potentiel acéricole

En 2014, la MRC de Nicolet-Yamaska comptait 56 entreprises acéricoles possédant un total de 222 496 entailles. Pour la même année, les producteurs auraient produit 596 289 livres de sirop. Basé sur un prix moyen de 2,82 \$/lb, la valeur à la ferme est de 1 681 536 \$. Cela classe la MRC au troisième rang par rapport à la production acéricole au Centre-du-Québec.²

Entre 2004 et 2014, la production en livres a augmenté de 70 % sur le territoire de Nicolet-Yamaska. Cette augmentation ne peut être justifiée que par la seule arrivée de trois nouvelles entreprises. Ainsi, les conditions climatiques favorables et les améliorations techniques pourraient aussi être en cause. En ce sens, durant ces mêmes années le prix du sirop a augmenté de 32 %. Cet accroissement pourrait avoir servi de source de motivation auprès des producteurs.³

Par ailleurs, certaines municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska possèdent un excellent potentiel acéricole (annexe 6). Nous parlons ici de Saint-Wenceslas, Sainte-Monique, la Visitation-de-Yamaska et la Ville de Nicolet. La municipalité de Saint-Léonard-d'Aston détient, quant à elle, environ 55 000 entailles de disponibles et entre 201 et 500 ha de superficie ayant un fort potentiel acéricole. Les municipalités de Saint-Elphège et Saint-Zéphirin-de-Courval entaillent déjà à leur plein potentiel.⁴

Produits forestiers non ligneux (PFNL)

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont définis par le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec (2013a) comme étant des :

« [...] produits ou des sous-produits issus de végétaux d'origine indigène, autres que la matière ligneuse destinée aux marchés des pâtes et papiers, au bois d'œuvre ou au bois de chauffage.⁵»

1 CARTV, 2016
 2 AFBF, 2015a
 3 AFBF, 2015a
 4 AFBF, 2015a
 5 SPBCQ, 2013a, p.3

Leur définition comprend les produits de l'érable dont il a été question dans la section précédente, les produits alimentaires, les produits de santé naturels et les produits aromatiques. Bien qu'il s'agisse de produits ligneux, les produits d'ornementation comme les sapins de Noël, les couronnes, les cocottes et autres éléments décoratifs figurent aussi dans cette catégorie. Les PFNL peuvent être récoltés à l'état sauvage, en forêt naturelle ou cultivés en champs ou en sous-bois. En terres publiques, le maintien des populations indigènes relève de la bonne volonté des cueilleurs, la récolte étant hors de contrôle de la MRC et des municipalités.

Cela dit, nous ne retrouvons pas sur le territoire de la MRC, de producteurs de PFNL à l'exception de deux producteurs de sapins de Noël et des cueilleurs artisanaux de têtes de violon (*matteucia*)¹. Il existe pourtant un potentiel économique, notamment pour le bleuet, le thé des bois et les têtes de violon. Le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska possède de nombreux habitats propices pour le bleuet et l'implantation de bleuetières. L'inventaire réalisé par le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec (2013b), relève une fréquence élevée de thé du Labrador, surtout sur le territoire de Sainte-Eulalie et d'Aston-Jonction. La MRC se classe deuxième dans la région en terme de potentiel pour le thé des bois. De même, les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour possèdent les plus grandes superficies potentielles de récolte de têtes de violon à travers le Centre-du-Québec.²

Dans un même ordre d'idées, nous retrouvons des superficies intéressantes d'habitats propices à l'implantation de cerisiers de Virginie et de viornes trilobées en régie de culture. Le sapin baumier et le pin blanc représentent aussi un bon potentiel pour les produits de santé naturels (PSN) comme les huiles essentielles et les sirops. Les branches de sapins permettent la création de couronnes de Noël et autres produits décoratifs.³

La richesse du sol et le pH basique typique des érablières en font un milieu de nature idéal pour l'implantation de plantes médicinales. Il pourrait s'agir d'un revenu supplémentaire et complémentaire à la production des produits de l'érable. Lors de l'étude des ressources en PFNL du territoire, le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec n'a pas été en mesure de vérifier avec certitude la présence de champignons en raison d'un été particulièrement sec⁴.

La fragmentation du couvert forestier et la petite taille de la majorité des îlots boisés représentent des contraintes importantes pour le développement d'une exploitation à l'échelle commerciale. Néanmoins, ce type d'exploitation demeure concevable, d'autant plus si plusieurs propriétaires forestiers à proximité les uns des autres cèdent leur boisé pour la cueillette ou la production. Il n'en demeure pas moins que la méconnaissance générale envers les PFNL représente un défi.

1 SPBCQ, 2013a
2 SPBCQ, 2013b
3 SPBCQ, 2013b
4 Lupien, 2016

Diversification des types de production

La présence de productions non traditionnelles est relativement faible sur notre territoire. Les causes d'un tel constat sont cependant diverses et difficiles à cerner. La complexité générale du processus de démarrage, l'accès difficile à la terre ou la méconnaissance des différents modes d'établissement peuvent être des facteurs explicatifs. Nous retrouvons du moins quelques-unes de ces productions telles que le bison, l'alpaga, le wapiti, la caille, la cerise, le vin, le miel, une fromagerie, etc.

Règle générale, ce type d'exploitation réalise de la transformation alimentaire, possède un kiosque à la ferme, offre de l'autocueillette, réalise de l'animation ou diffuse de l'information afin de faire découvrir leurs produits. Elles représentent une richesse indéniable pour le territoire, puisque la diversité de production participe à la santé économique de la MRC.

En annexe 7 se trouve l'ensemble des productions animales et végétales par municipalité, selon l'unité d'évaluation. Cette figure permet d'observer les forces et la diversité de production de chaque municipalité.

Agriculture urbaine

Bien que la MRC de Nicolet-Yamaska soit en milieu rural, l'agriculture urbaine y est omniprésente. Elle peut prendre l'apparence d'un jardin communautaire, d'une plate-bande intégrant des légumes ou encore d'une culture en pots sur balcon. À cet effet, de belles initiatives de nature communautaire ont été mises en place dans les dernières années sur le territoire. Nous pensons entre autres aux jardins communautaires de l'Hôtel Montfort de Nicolet, aux projets initiés par les *Incroyables comestibles de Nicolet* et à l'organisation de la première *Fête des semences de Nicolet* en février 2017. En cultivant par exemple, un potager ou des légumes en pots, les résidents des noyaux villageois réalisent eux aussi de l'agriculture urbaine. Ainsi, ce type d'agriculture peut être défini comme étant la production d'aliments réalisée, dans la plupart des cas, à petite échelle en périmètre urbain. Elle peut prendre une forme communautaire, commerciale ou privée.¹

Les avantages liés à l'agriculture urbaine sont nombreux et à la fois d'ordre économique, social et environnemental. À titre d'exemples, elle facilite l'approvisionnement en aliments frais, contribue à la sécurité alimentaire et encourage la transmission d'un savoir-faire. Enfin, elle permet aussi de sensibiliser la population à la réalité de la production agricole.

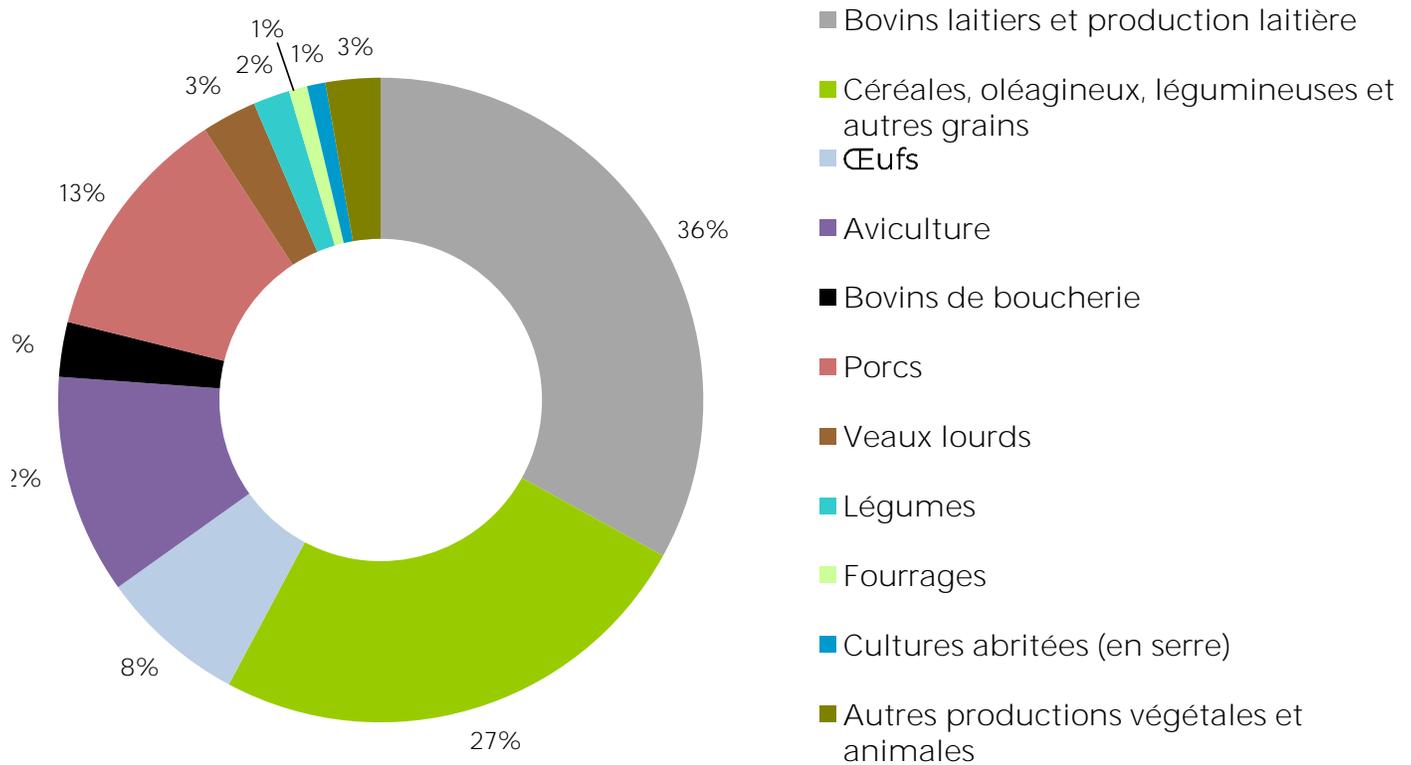
REVENUS

Les régions du Centre-du-Québec, de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches génèrent à elles seules plus de 60 % des recettes agricoles du Québec². En 2010, les exploitations établies dans la MRC de Nicolet-Yamaska ont engendré plus de 205 millions de revenus bruts, témoignant de l'importance du milieu agricole sur le territoire³.

1 MAPAQ, 2012
2 MAPAQ, 2013b
3 MAPAQ, 2010a

En matière de revenu, ce dernier est d'ailleurs fortement représenté par les secteurs de la production de bovins laitiers et la production laitière ainsi que par la production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (graphique 18). Notons toutefois la prédominance du secteur animal qui générait en 2010, 68 % de l'ensemble des recettes monétaires agricoles de la MRC.

Graphique 18 Répartition du revenu brut annuel selon les types de production en 2010¹

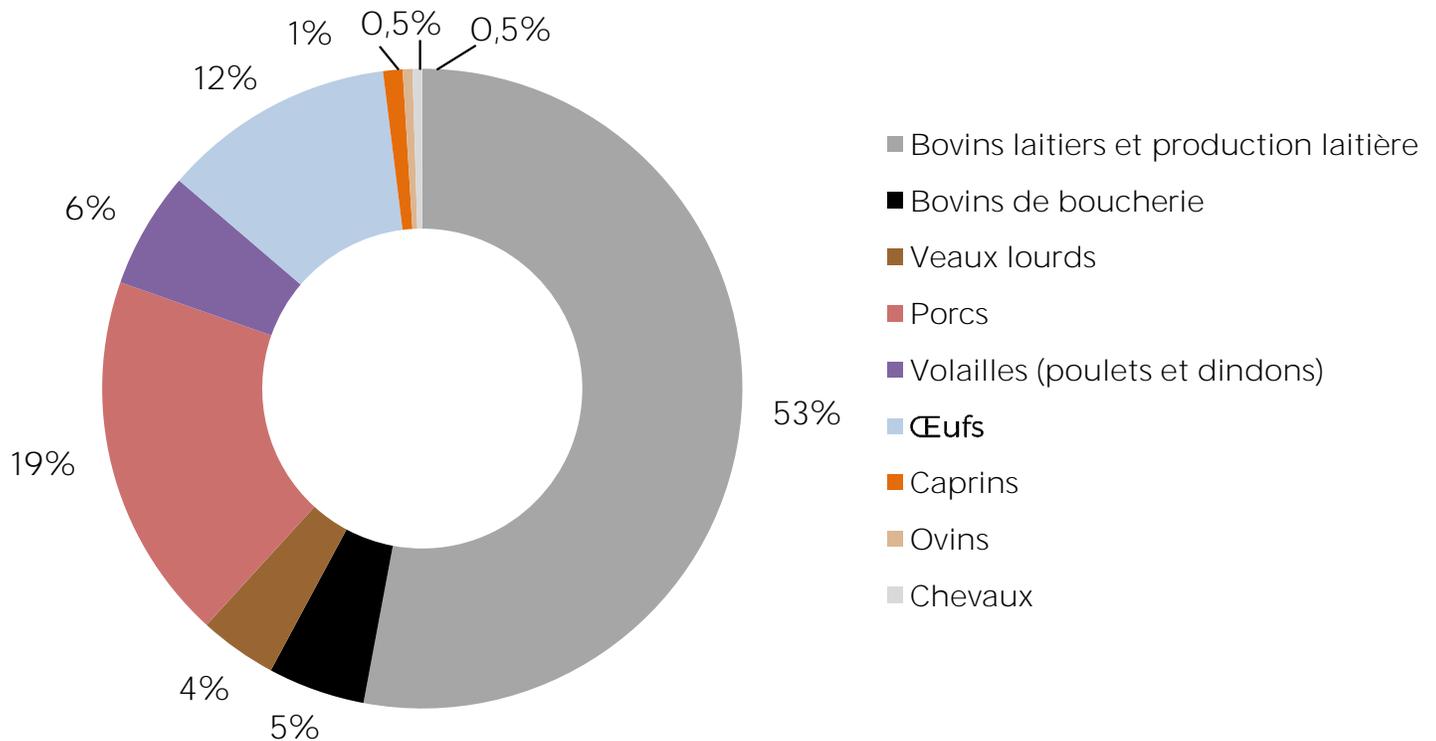


Revenu réparti par type de production animale

En 2010, les catégories de productions animales les plus importantes en termes de valeur économique étaient les bovins laitiers et la production laitière ainsi que la production de porcs (graphique 19). Ces deux secteurs d'importance engendraient à eux seuls 99 millions de dollars en 2010. Néanmoins, la production de porcs dans la MRC était celle possédant le plus faible revenu par rapport aux autres MRC du Centre-du-Québec (tableau 9). Inversement, la MRC de Nicolet-Yamaska se classait au premier rang dans la région, concernant les revenus générés par les catégories des autres volailles et des œufs.

¹ MAPAQ, 2010a

Graphique 19 Répartition du revenu annuel brut selon les productions animales en 2010¹



Toujours en 2010, le revenu généré par le secteur de la production caprine représentait 8,28 % du revenu total engendré au Québec dans cette catégorie (tableau 9). Pour la production d'œufs, il s'agissait de 6,13 %, ce qui n'est pas négligeable.

Tableau 9 Représentation du revenu annuel brut par type de production animale selon le Centre-du-Québec et la province en 2010²

CATÉGORIE DE PRODUCTION	% REVENU GÉNÉRÉ PAR LA MRC SUR LE REVENU TOTAL DU C-D-Q SELON LA CATÉGORIE	RANG AU C-D-Q	% REVENU GÉNÉRÉ PAR LA MRC SUR LE REVENU TOTAL DU QUÉBEC SELON LA CATÉGORIE
Bovins laitiers et production laitière	19 %	2	3,32 %
Bovins de boucherie	17 %	4	1,18 %
Veaux lourds	10 %	5	2,30 %
Porcs	14 %	5	1,47 %
Volailles (poulets et dindons)	13 %	4	1,23 %
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	60 %	1	n.d.
Oeufs	46 %	1	6,13 %
Caprins	19 %	3	8,28 %
Ovins	4 %	5	0,41 %
Chevaux	5 %	4	0,60 %

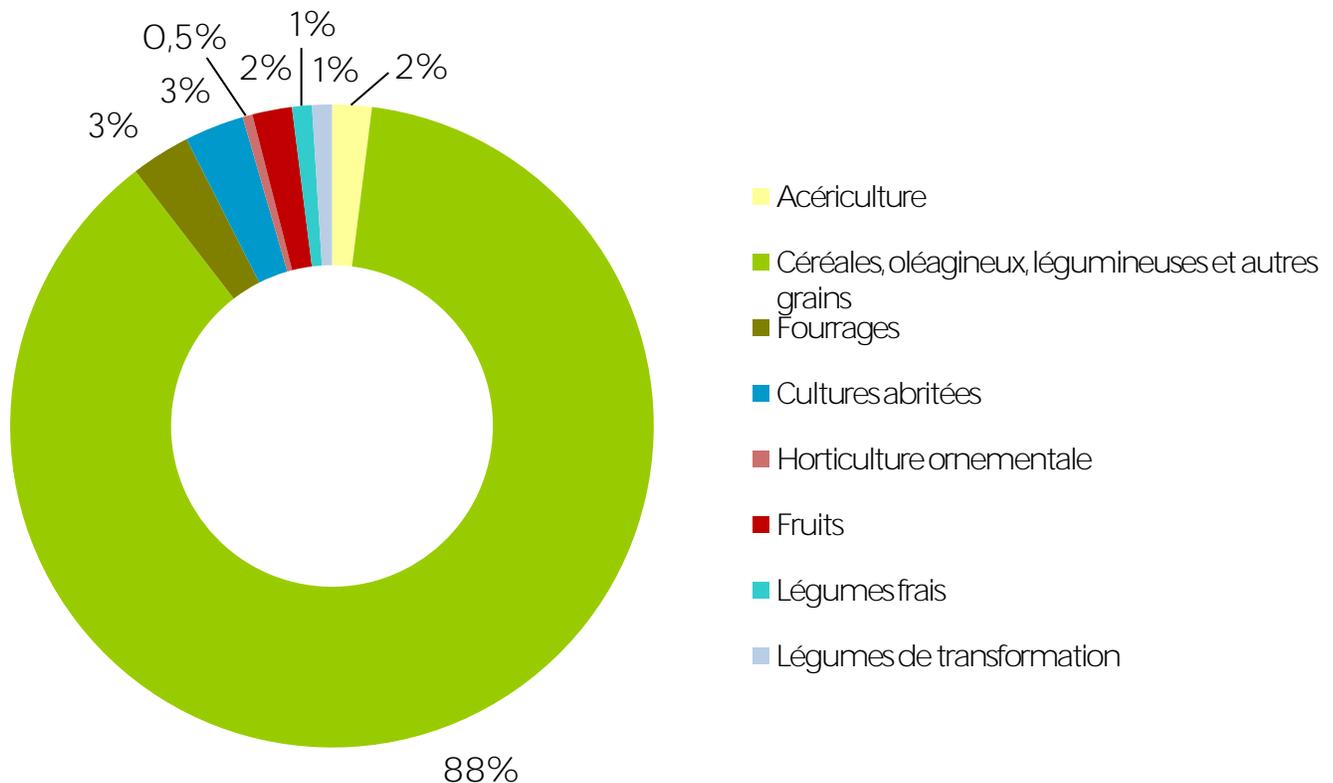
* n.d. = non disponible | C-D-Q = Centre-du-Québec

1 MAPAQ, 2010a
2 MAPAQ, 2010a

Revenu réparti par type de production végétale

La catégorie de production des céréales, des oléagineux, des légumineuses et des autres grains représentait 88 % du revenu réparti de l'ensemble de la production végétale de la MRC en 2010. Son poids économique se reflétait même au Centre-du-Québec, puisqu'elle était celle générant le plus haut revenu de sa catégorie parmi les autres MRC de la région (tableau 10). À l'échelle de la province, elle représentait près de 5 % des revenus engendrés par ce secteur de production.

Graphique 20 Répartition du revenu annuel brut selon les productions végétales en 2010¹



Les cultures abritées et les fourrages avaient également une valeur économique considérable dans la MRC, si on les compare avec les revenus générés par ces deux productions dans les autres MRC de la région². On peut observer que les cultures abritées arrivaient au second rang à travers le Centre-du-Québec en matière de revenu réparti. Il en va de même pour la catégorie de production de légumes de transformation.

1 MAPAQ, 2010a

2 Les fourrages consommés à la ferme ne sont pas inclus dans le revenu réparti.

Tableau 10 Représentation du revenu annuel brut par type de production végétale selon le Centre-du-Québec et la province¹

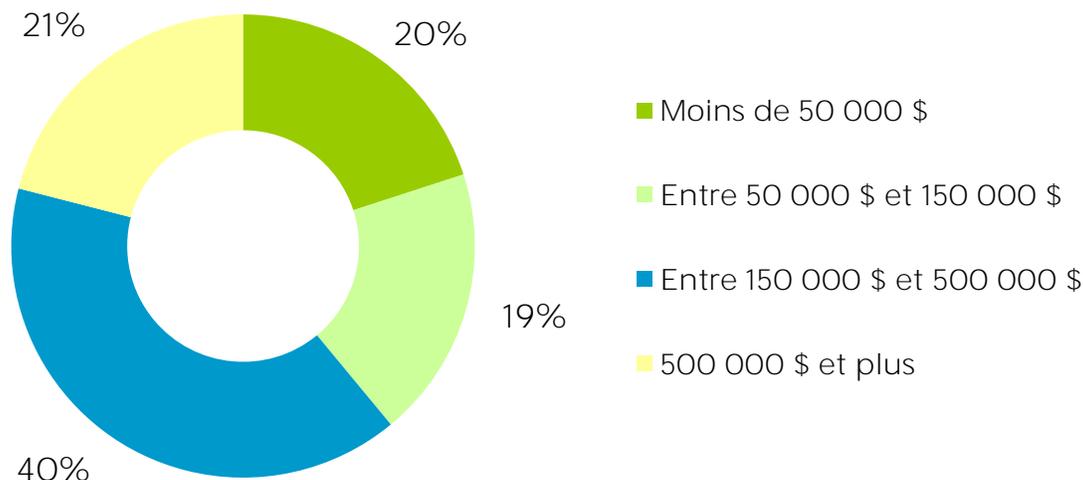
CATÉGORIE DE PRODUCTION	% REVENU GÉNÉRÉ PAR LA MRC SUR LE REVENU TOTAL DU C-D-Q SELON LA CATÉGORIE	RANG AU C-D-Q	% REVENU GÉNÉRÉ PAR LA MRC SUR LE REVENU TOTAL DU QUÉBEC SELON LA CATÉGORIE
Acériculture	4 %	3	0,36 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	41 %	1	4,97 %
Fourrages	18 %	3	2,18 %
Cultures abritées	21 %	2	0,75 %
Horticulture ornementale	3 %	5	0,32 %
Fruits	1 %	5	0,46 %
Légumes frais	12 %	2	0,21 %
Légumes de transformation	27 %	2	1,95 %

* n.d. = non disponible | C-D-Q = Centre-du-Québec

Revenu brut annuel des exploitations agricoles

Bien qu'il s'agisse du revenu brut et non du revenu net, il est intéressant de constater que 39 % des exploitations généraient annuellement moins de 150 000 \$ en 2010. Inversement, 21 % des exploitations possédaient un revenu brut annuel de plus de 500 000 \$, équivalent à 62 % du revenus brut total de la MRC, soit environ 127 millions.²

Graphique 21 Revenu brut annuel des exploitations agricoles en 2010³



1 MAPAQ, 2010a
 2 MAPAQ, 2010a
 3 MAPAQ, 2010a

Valeur foncière

Comme l'exprime le tableau ci-dessous, la valeur foncière agricole¹ de l'ensemble de la MRC a augmenté de 66 % entre 2010 et 2017, totalisant 967 millions au 1er janvier 2017. Avec un taux de variation annuel d'environ 13 %, la valeur des terres ne cesse d'augmenter. Ce phénomène n'est cependant pas étranger au reste de la province, puisqu'une augmentation moyenne de 23 % a été observée uniquement entre 2013 et 2014².

Tableau 11 Valeur foncière agricole³

VALEUR FONCIÈRE AGRICOLE	
2010	2017
582 millions	967 millions
+ 66 %	

Pour les années 2017 à 2019, les terres agricoles possédant un bon sol drainé étaient évaluées au prix de 16 500 \$/hectare. Ce taux diminuait à 15 000 \$/hectare pour les sols sablonneux et à 14 500 \$ pour les sols non drainés. Les terres se vendaient toutefois autour du prix moyen de 22 000 \$ l'hectare et dans le cas des meilleures, jusqu'à 24 000 \$ l'hectare. Les caractéristiques du sol, la localisation, l'état général et la proximité des autres terres que possède l'acheteur sont des exemples de facteurs influençant les conditions d'offre et de demande⁴.

Dans le cas des terres boisées, la situation est similaire. Les boisés récréatifs de petite superficie se vendaient généralement plus cher à l'hectare que les grandes superficies. Ils étaient également évalués au double du prix des boisés agricoles.

Tableau 12 Valeur des terres boisées⁵

VALEUR DES TERRES BOISÉES		
Type de boisé	Maturité	
	25 ans et plus	Moins de 25 ans
Boisé agricole	2 200 \$/ha	1 600 \$/ha
Boisé récréatif	5 200 \$/ha	3 500 \$/ha
Plantations	entre 1 800 \$ et 3 600 \$/ha	
Érablière en exploitation	7 000\$/ha	

1 La valeur foncière des terres agricoles est évaluée aux trois ans en fonction de la valeur de vente représentative du marché. Plusieurs facteurs sont évalués et pris en considération afin de déterminer la valeur juste.

2 La Financière agricole du Québec, 2015

3 Données provenant de la MRC de Nicolet-Yamaska

4 La Financière agricole du Québec, 2015

5 Données provenant de la MRC de Nicolet-Yamaska

Endettement

Depuis 10 ans, le taux d'endettement moyen des entreprises agricoles québécoises demeure plus élevé qu'ailleurs au Canada d'environ 7 %. Une étude réalisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) mentionne que ce taux n'est pas excessif, puisque la productivité et la rentabilité des fermes sont excellentes¹. Toujours selon cette étude, l'emprunt servirait donc d'effet de levier positif. Cette affirmation est corroborée par Financement Agricole Canada (FAC) qui révèle que l'industrie agricole demeure financièrement stable². Ce portrait encourageant sur l'endettement repose notamment sur la valeur des terres et des actifs agricoles qui ont augmenté en moyenne de 7,2 % par année de 2001 à 2011 au Canada, soit le double de la valeur de départ³. De 2012 à 2015, le taux annuel moyen d'appréciation a été de 11,7 %, ce qui représente une hausse totale de 39,4 %⁴.

La prudence est toutefois de mise lorsque nous abordons le phénomène de l'endettement, car si ces données illustrent un portrait optimiste, une composante économique demeure tout aussi importante: la capacité à faire face aux obligations financières. En effet, que ce soit en termes de capacité d'emprunt, de remboursement ou d'autofinancement, l'endettement demeure fragile. À titre d'exemple, Statistique Canada, suite à une enquête financière sur les fermes, conclut que le secteur agricole, de façon générale accuse un retard de 10 % de 2007 à 2013 notamment dans l'amélioration des bâtiments et des équipements⁵. La production porcine à elle seule connaissait des retards de 53 %.

L'agriculture est un secteur de l'économie possédant ses propres particularités. Les caractéristiques de l'offre telles que la présence de cycles de production, le caractère périssable des produits, l'impact des conditions climatiques et des ravageurs, la fixité des actifs et le rythme élevé des innovations technologiques sont particulièrement spécifiques au milieu agricole et toujours en vigueur⁶. Les caractéristiques de la demande de produits agricoles quant à elles, sont aussi d'actualité. La demande n'augmente pas même si le revenu des ménages augmente ou que le prix des denrées diminue. De plus, cette demande évolue dans une structure de production spécifique quant à la concurrence : les acheteurs sont de plus en plus concentrés (exemples : transformateurs, détaillants, etc.)⁷.

C'est pour faire face à ces spécificités que le Québec a développé différents programmes de sécurité du revenu (exemples : Agri-Stabilité, ASRA, Agri-Québec Plus, etc.) et un programme d'assurance récolte (ASREC) offrant une protection contre les risques associés aux aléas climatiques. Le Gouvernement du Québec a également mis en place la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche permettant aux exploitants de nombreuses productions de développer des plans conjoints dont l'objectif est d'assurer l'obtention de prix équitables pour les producteurs. Finalement, au Canada, la gestion de l'offre permet aux entreprises agricoles de faire correspondre leur production à la demande canadienne. Elle couvre la production de lait, de volailles et d'œufs.

1 IREC, 2014

2 Financement Agricole Canada (FAC), 2016

3 Financement Agricole Canada (FAC), 2016

4 Financement Agricole Canada (FAC), 2016

5 Statistique Canada, 2015

6 Groupe AGÉCO, 2015

7 Groupe AGÉCO, 2015

Ces interventions gouvernementales ont une influence positive sur la planification de projets d'investissement à long terme et sur la production. Les exploitants du territoire de la MRC produisent essentiellement une agriculture encadrée par ces diverses interventions, entraînant une stabilité relative. D'ailleurs, plus de 90 % de la superficie cultivée totale de maïs-grain, de soja, d'orge, de blé et d'avoine étaient assurés par le programme ASRA en 2010 (annexe 8)¹. Il n'en demeure pas moins que l'endettement est tributaire des taux d'intérêts pouvant fluctuer à moyen terme.

FACTEUR HUMAIN

La profession d'agriculteur est généralement associée à un secteur d'emploi traditionnellement masculin. Nous retrouvons toutefois en 2010, un membre féminin au sein de 41 % des exploitations agricoles de la MRC. Par ailleurs, l'âge moyen était de 50 ans et près de la moitié des exploitations (234 sur 547) comptaient un propriétaire de plus de 55 ans. Parmi ces dernières, 52 comptaient vendre ou transférer l'entreprise d'ici 5 ans. Fait à noter, seulement 49 propriétaires âgés de plus de 55 ans ont déclaré avoir une relève identifiée en 2010.²

Relève agricole

Comme le démontre le tableau 13, la majorité de la relève établie se positionnait entre 30 et 34 ans en 2011. L'âge moyen se situait à 33 ans.

Tableau 13 Âge de la relève agricole établie en 2011³

ÂGE DE LA RELÈVE	% DE LA RELÈVE
Moins de 30 ans	21 %
Entre 30 et 34 ans	42 %
Entre 35 et 40 ans	37 %

Les secteurs du bovin laitier, de la production laitière et des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains représentent une grande partie des productions du territoire. Comme la majorité de la relève s'est établie par un transfert familial (68 %), il n'y a rien de surprenant de constater que la plupart d'entre eux (69 %) travaillent dans ces mêmes secteurs de production.⁴

En terme de démarrage d'entreprise, plus du quart de la relève ont fait le saut et ce, sans transfert familial d'actifs agricoles dans 89 % des cas. Plus de la moitié d'entre eux (55 %) n'ont pas reçu l'appui d'une entreprise agricole existante au moment de leur démarrage⁵. Malheureusement, il est difficile d'évaluer le taux de survie des nouvelles entreprises agricoles. Le suivi auprès des entreprises agricoles au cours des cinq premières années suivant un démarrage ou un transfert ne se fait plus au Centre-du-Québec (suivi 0-5 ans)⁶.

1 La Financière agricole du Québec, 2016

2 MAPAQ, 2010a

3 MAPAQ, 2010a

4 MAPAQ, 2010a

5 MAPAQ, 2010a

6 Lebel, 2016

Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)¹, plus de la moitié de la relève agricole établie sur le territoire de la MRC est scolarisée. Effectivement, 36 % des gens de la relève possèdent un diplôme d'études collégiales et 21 % détiennent un diplôme d'études professionnelles.

Formation

Le Centre-du-Québec, région riche en connaissances et savoirs agricoles, est bien desservi en matière de formations agricoles. Siège notamment dans la MRC de Nicolet-Yamaska, l'École d'agriculture de Nicolet offrant les formations d'études professionnelles suivantes : grandes cultures, horticulture et jardinerie, mécanique agricole, production animale et production horticole. Le CEGEP de Victoriaville, situé dans la MRC d'Arthabaska, propose deux techniques, l'une en production animale et l'autre en production légumière et fruitière biologique. Adressé davantage à une clientèle établie, le Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec développe pour sa part, différentes formations de courte durée dans tous les secteurs de production, selon les besoins ressentis. En partenariat avec le CEGEP de Victoriaville, il offre aussi une Attestation d'études collégiales (AEC) en gestion d'entreprise agricole. Le Collectif régional travaille de concert avec le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+). Notons également l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe qui accueille une part de la future relève de la région et offre une grande gamme de cours. À la suite de diverses entrevues réalisées auprès de ces institutions, voici un portrait de la situation.²

Origines

D'abord, les étudiants du profil horticole du CEGEP de Victoriaville, émanent dans une grande proportion de la ville et possèdent peu de connaissances agricoles. Par contre, les étudiants en production animale proviennent en grande partie de la ferme familiale ou possèdent déjà de l'expérience en tant qu'employé. La situation est similaire à l'École d'agriculture de Nicolet où se sont facilement les 2/3 qui proviennent de la ferme familiale où travaillent sur l'une d'entre elles. En plus, s'adressant surtout à une clientèle adulte, le Collectif régional remarque que la moyenne d'âge des participants a tendance à être plus jeune selon certaines catégories de formations comme celles concernant la transformation, les productions qui ne sont pas sous gestion de l'offre ou encore les productions biologiques.

Intentions

Point faisant consensus, la majorité des élèves aspirent à démarrer leur entreprise, prendre la relève de la ferme familiale ou sont déjà en processus de transfert. À l'École d'agriculture de Nicolet, les motivations sont diverses. Certains s'instruisent pour obtenir la prime à l'établissement, d'autres pour un meilleur salaire ou pour acquérir des connaissances.

Intérêts

Au CEGEP de Victoriaville, le profil de formation en production animale connaît une légère croissance et les étudiants s'intéressent surtout à la production laitière. L'horticulture biologique connaît cependant une croissance exceptionnelle accueillant à la rentrée 2016,

1 MAPAQ, 2010a

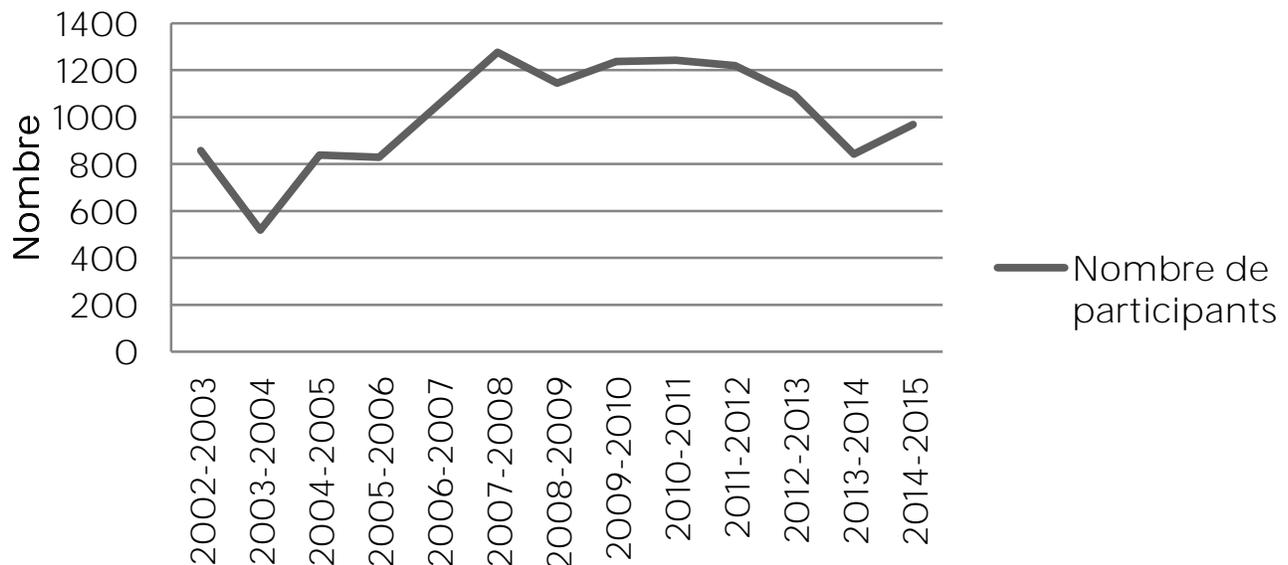
2 Boivin-Lalonde, 2016; Bérubé, 2016; Leblanc, 2016 et Martin, 2016

60 nouveaux étudiants alors qu'ils n'étaient que 8 en 2014¹. De plus, la culture de petits fruits, la permaculture et l'agroforesterie suscitent de plus en plus l'intérêt des élèves. À l'École d'agriculture de Nicolet, le nombre d'inscriptions augmente légèrement depuis 5 à 6 ans, mais demeure faible comparativement aux années où plus d'une classe était nécessaire pour un même programme. L'intérêt pour la production biologique est davantage ressenti auprès du profil horticole. En production animale, sur une classe fictive de 13 élèves, un porte intérêt à la production de bovins de boucherie, deux à la production de chèvres, alors que les autres se concentrent sur la production de bovins laitiers et la production laitière.

Formation continue

Le Collectif régional formait en 2014-2015, 969 personnes sur le territoire du Centre-du-Québec, totalisant 814 heures de formation de courte durée non créditées. Bien qu'il y ait une variabilité interannuelle, le Collectif connaît une légère croissance depuis les dernières années et dépasse son objectif annuel de 1 000 participants (graphique 22). À titre comparatif, la Montérégie qui détient un plus grand nombre de producteurs agricoles que le Centre-du-Québec compte généralement entre 1 200 et 1 300 participants par année. Par ailleurs, les catégories de formation les plus populaires sont la production laitière, l'acériculture et l'horticulture (petits fruits, culture en serre, maraîchage biologique).

Graphique 22 Nombre annuel de participants aux formations du Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec²



Certaines productions ou catégories de formation sont populaires. Parmi elles se retrouvent l'agriculture de précision (GPA, analyse de données, drones), la transformation, la traite robotisée, la biosécurité, le bien-être animal et la production biologique, le tout au sein des formations offertes par le Collectif régional. Nous apprenons aussi qu'un programme d'AEC en agriculture biologique et agriculture urbaine est en cours de préparation. À l'École

1 Ruel, 2016
2 Martin, 2016

d'agriculture de Nicolet, une Attestation de spécialisation (ASP) en lancement d'entreprise agricole a été mise en place dernièrement. Le nombre d'inscriptions était toutefois insuffisant pour démarrer une première cohorte à l'automne 2016.

Le défi que doivent relever chacune de ces institutions, demeure le recrutement des élèves. La main-d'œuvre agricole se fait rare et il importe de promouvoir la profession de producteur agricole.

Main-d'œuvre

L'agriculture est généralement une affaire de famille dans Nicolet-Yamaska. En 2010, chez 92 % des exploitations agricoles, la main-d'œuvre était familiale, 33 % utilisaient une main-d'œuvre non familiale du Québec et 0,7 % engageait des travailleurs de l'étranger¹. Selon le Centre d'emploi agricole, les contrats octroyés à des travailleurs étrangers sont en augmentation. Pour l'année 2008-2009, 23 contrats ont été offerts alors que pour l'année 2015-2016, 64 contrats ont été signés, dans une plus grande proportion au niveau de la production laitière, maraîchère et de pommes². Sur l'ensemble des exploitations-employeurs, 91 % n'embauchaient que 1 à 4 travailleurs.

Selon les statistiques, 79 % des travailleurs ont trouvé un emploi dans les secteurs de la production laitière et de la production porcine³. Dû en partie à leur grand nombre, les postes en production laitière, porcine et maraîchère étaient plus difficiles à combler.

Tableau 14 Durée des emplois pour l'année 2015-2016⁴

DURÉE DE L'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOIS	%
Occasionnel (moins de 14 semaines)	16	36 %
Saisonnier (14 semaines à 9 mois par année)	3	7 %
Permanent (plus de 9 mois par année)	25	57 %
Total	44	100 %

Pour l'année 2015-2016, plus de la moitié des emplois agricoles avaient le statut de permanents qui équivaut à une durée de plus de 9 mois. Parallèlement, un grand nombre d'emplois étaient aussi occasionnels en raison de différentes tâches ponctuelles telles que les foins, la cueillette de petits fruits ou le dérochement des champs.

Le Centre d'emploi agricole (2016) indique également que la main-d'œuvre qualifiée et d'expérience est rare. En raison de la pénurie de travailleurs qui sévit sur le territoire, la majorité des employeurs n'exigent pas de formation connexe à l'emploi et demandent moins de 2 ans d'expérience. Il demeure difficile de connaître les raisons officielles de cette rareté de la main-d'œuvre. Or, la réputation défavorable à l'égard de l'emploi agricole et les conditions de travail non concurrentielles avec d'autres secteurs d'activité peuvent être en partie responsables.

1 MAPAQ, 2010a

2 Centre d'emploi agricole, 2016

3 Centre d'emploi agricole, 2016

4 Centre d'emploi agricole, 2016

Les postes de manœuvre et d'ouvriers agricoles sont les plus difficiles à combler du secteur agricole.

Services professionnels

La MRC de Nicolet-Yamaska a la chance d'offrir sur son territoire, les services professionnels de nombreux intervenants du milieu agricole. En voici une liste non exhaustive :

- MAPAQ, Centre de services agricoles de Nicolet, Nicolet;
- Fédération de l'UPA Centre-du-Québec, Nicolet;
- Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, Nicolet;
- Réseau Agriconseils du Centre-du-Québec, Nicolet;
- Club conseil en agroenvironnement Club Yamasol inc., Nicolet;
- MRC de Nicolet-Yamaska, Nicolet;
- Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN), Nicolet;
- Desjardins Entreprises Centre-du-Québec, Nicolet;
- La Financière agricole du Québec, Nicolet.

Pour répondre aux besoins spécialisés des exploitations agricoles, une vaste offre de produits et services est fournie par des entreprises situées sur le territoire de la MRC. Nous y retrouvons entre autres ceux-ci :

- Vétérinaire traitant les animaux de ferme, spécialisée dans l'équin et le bovin;
- Mécanique agricole;
- Équipement agricole et horticole;
- Machinerie agricole;
- Quincaillerie spécialisée;
- Grains et semences;
- Meunerie;
- Coopérative agricole.

Les MRC voisines accueillent aussi des organismes d'accompagnement accessibles aux entreprises du territoire tels que la SADC de Nicolet-Bécancour et Développement bioalimentaire Centre-du-Québec. L'Agence forestière des Bois-Francis et le Groupement forestier de Nicolet-Yamaska sont de bonnes références pour le secteur forestier et sylvicole. De plus, certains centres d'expertise et de recherche dans le secteur agricole sont situés à proximité de la MRC comme le Centre d'Expertise et de Transfert en Agriculture Biologique et de proximité (CETAB+), le Centre d'Innovation Sociale en Agriculture (CISA) et le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (Centre ACER inc.).

Cette section intègre les notions de transformation alimentaire, de mise en marché de proximité et d'agrotourisme.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Généralisant plus de 160 emplois directs, le secteur de la transformation alimentaire regroupe 16 entreprises dans la MRC de Nicolet-Yamaska¹. Elles comptent en moyenne 12 employés et la plus importante, l'entreprise Les Aliments Bari, génère environ 125 emplois dans la préparation et le conditionnement de légumes prêts à cuisiner². Deux autres entreprises engageant quelques dizaines d'employés chacune, effectuent de la transformation de poissons et fruits de mer, soient Groupe alimentaire nordique et Simmer International. Pour sa part, située à Aston-Jonction, l'usine Citadelle d'une quinzaine d'employés, transforme la canneberge et offre différents produits de l'érable et du miel. Plus récemment, une usine de congélation de la canneberge, Emblème canneberge, a été inaugurée dans la municipalité de Sainte-Eulalie. L'entreprise Les Viandes Rheintal engage près d'une dizaine d'employés, produit et transforme de la viande biologique à Sainte-Monique. Parmi les autres produits transformés sur le territoire, vous retrouverez entre autres du fromage de chèvre, du vin, des produits transformés de l'alpagas, de la caille, du bison et du wapiti.

Nous comptons sur le territoire de la MRC un abattoir (type A1) pour gros animaux, caprins, ovins, cervidés et ratites, la Boucherie Alphonse Côté inc. à Sainte-Eulalie ainsi qu'une autre entreprise, les Fermes Cailles Sunrise inc. engagée dans l'abattage de volailles de tous genres (type A3). Cette dernière possède également les installations et permis nécessaires à la charcuterie de gros, comme le fait le seul autre abattoir de type A1 établi au Centre-du-Québec, soit l'abattoir Transbec à Manseau³. Il existe aussi quatre abattoirs de proximité dans la région, mais aucune d'entre elles ne se situe sur le territoire de la MRC⁴. Pour le marché canadien ou international, trois abattoirs fédéraux sont présents dans la région (Avicomax inc., Olymel S.E.C., Abattoir St-Germain inc. et la Ferme des Voltigeurs inc.). Les producteurs et les transformateurs peuvent aussi faire appel aux services de trois entreprises de distribution alimentaire sur le territoire de la MRC⁵.

Mis en place en 2009, le Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet (CITAN) permet aux entreprises de développer des produits transformés sans investir dans un équipement lors de leur démarrage ou de leur consolidation. Deux salles sont disponibles

1 MAPAQ, 2015a

2 MAPAQ, 2015a

3 Le MAPAQ met à la disposition du public la liste officielle des détenteurs de permis d'abattoir et de charcuterie de gros (C1) pour toutes les régions et MRC du Québec sur son site Internet : [<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/Services/Pages/etablissemmentspermis.aspx>].

4 Ce type d'abattoir ne permet pas aux producteurs de vendre la viande aux consommateurs, seul l'abattoir peut le faire. Le producteur peut toutefois conserver la viande pour sa consommation personnelle.

5 Une liste complète des distributeurs au Québec est disponible sur le site Internet suivant : [<https://www.icriq.com/fr/avancee>].

en location et répondent à la norme CI du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). L'une d'elle est équipée pour la confection de produits carnés et l'autre pour les produits plus généraux comme les fruits, les légumes, les pâtés, etc. Bien qu'il s'agisse d'un outil intéressant, il est sous utilisé depuis plusieurs années. Un organisme communautaire occupe cependant les locaux, soit La Carotte Joyeuse qui y mène un projet de transformation alimentaire visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans la MRC.

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

La mise en marché de proximité est un mode de commercialisation où l'on retrouve au maximum un intermédiaire entre le producteur ou le transformateur et le consommateur. En 2012, 43 entreprises effectuaient de la mise en marché de proximité, représentant 8 % de l'ensemble des exploitants de la MRC. De ces producteurs, 42 % réalisaient de la transformation.

Tableau 15 Mode de mise en marché de proximité¹

MODE DE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ*		NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES
Vente à la ferme		36
Autocueillette		8
Marché public		17
Marché virtuel		5
Formule des paniers de produits frais (ASC)	Paniers biologiques	1
	Paniers conventionnels	2

* Une entreprise agricole peut utiliser plus d'un mode de commercialisation.

De même, 36 des 43 producteurs possèdent un kiosque de vente à la ferme et 17 vendent en marché public. Au Centre-du-Québec, sept marchés publics sont opérationnels, mais aucun ne se trouve sur notre territoire. Le Marché Godefroy et le Marché public de Drummondville, par contre, se situent à proximité de la limite nord-est de la MRC. Une nouvelle boutique à Odanak, le Marché 132, offre des produits d'entreprises agricoles de la région. La liste des marchés publics du Centre-du-Québec se trouve à l'annexe 9.

Dans la région, une des quatre entreprises offrant des paniers ASC² biologiques inscrits au réseau d'Équiterre³ est située sur le territoire de la MRC. Cette formule permet d'offrir des paniers de produits frais directement aux consommateurs sur une base régulière pendant la saison des récoltes. Bien que ce chiffre ne soit pas exhaustif, il y aurait aussi deux producteurs utilisant la même formule sur le territoire de la MRC, mais n'étant pas certifiés biologiques.

1 MAPAQ, 2015a, p.8

2 ASC : Agriculture Soutenue par la Communauté

3 Équiterre est un organisme québécois sans but lucratif développant des projets dans les domaines de l'agriculture, du transport, du commerce, de l'énergie, de la consommation responsable et de la lutte aux changements climatiques.

Il est possible de se procurer des produits agroalimentaires locaux tout au long de l'année. La viande (bœuf, porc, poulet, etc.), les œufs, le fromage, les produits de l'érable et les produits transformés ou congelés sont des exemples d'aliments disponibles même en hiver. Toutefois, la variété de légumes frais locaux disponibles en période hivernale est réduite.

AGROTOURISME

Corroboré par le MAPAQ, le terme agrotourisme est défini de la façon suivante par le *Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec* :

« L'agrotourisme est une activité touristique qui est complémentaire à l'agriculture et qui a lieu dans une exploitation agricole. Il met en relation des productrices et des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réserve leur hôte¹».

Toujours selon le *Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec*, toute offre agrotouristique doit aussi adopter une formule d'animation et d'accueil et proposer une expérience unique et authentique.

L'agrotourisme favorise un certain achalandage et peut ainsi être perçu comme un investissement obligé pour les entreprises qui mettent en marché directement à la ferme. Il peut aussi représenter un revenu d'appoint pour les entreprises qui souhaitent transmettre leur passion. Ces deux réalités font en sorte que plusieurs exploitations peuvent se définir ou non comme entreprises agrotouristiques et ainsi, influencer les données empiriques disponibles.

Malgré l'encadrement du terme agrotourisme depuis 2002, les statistiques concernant les activités agrotouristiques varient selon les sources. Ainsi, au MAPAQ, en 2010, 11 entreprises du territoire déclaraient réaliser des activités agrotouristiques, accueillant annuellement près de 23 000 visiteurs². Sur un total de 547 exploitations agricoles, elles ne représentent que 2 % de ces dernières. Chez Développement Bioalimentaire du Centre-du-Québec, une liste compte près d'une trentaine d'entreprises toujours actives et offrant des produits à la ferme. Dans nos organismes touristiques (Tourisme Centre-du-Québec et Tourisme Nicolet-Yamaska), selon une juxtaposition de leur clientèle respective, six entreprises sont classées comme agrotouristiques chez l'une ou l'autre de ces organisations. À ce nombre, il faut ajouter neuf entreprises si nous parlons de tourisme gourmand.

Le visiteur recherche de plus en plus une expérience touristique complète incluant divers volets et activités. Son intérêt grandissant pour le tourisme culinaire, les produits du terroir, les produits biologiques et l'achat local contribue à l'expansion de l'agrotourisme. Les escapades de courte durée et le désir de sortir du milieu urbain, d'expérimenter et d'apprendre de nouvelles choses gagnent en popularité³. Les visiteurs du Centre-du-Québec

1 Chalifour et al., 2013

2 MAPAQ, 2010a

3 MTO, 2012

sont principalement composés d'excursionnistes (72 %) et dans une moindre mesure de touristes (28 %)¹. Les excursionnistes réalisent un voyage aller-retour dans la même journée à une distance de plus de 40 km de leur lieu de résidence. Le motif principal des déplacements demeure la visite des parents et des amis et l'activité la plus observée est la pratique des sports et des activités de plein air.

Le phénomène de l'agrotourisme est en croissance. Depuis 2003, les journées *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, qui constituent une activité agrotouristique telle que définie ci-haut, illustre très bien cette tendance. D'ailleurs, la MRC fait bonne figure au Centre-du-Québec ! En effet, 10 des 14 éditions ont permis au public de visiter 24 fermes différentes du territoire de la MRC. Avec une moyenne journalière de 600 visiteurs par ferme (825 pour les entreprises de la région), cet achalandage témoigne de l'intérêt populaire. Grandes cultures, chevaux, lait, cultures maraichères, grands gibiers, moutons, produits de l'érable, veaux et bœufs de spécialité, miel et alpagas montrent la grande diversité de l'offre de notre MRC liée à cette activité.²

En revanche, l'agrotourisme n'est pas en soi un produit d'appel, puisqu'il est rarement lié au motif principal de voyage des touristes. Il accompagne toutefois à merveille les attraits touristiques. Bien qu'il n'existe pas de produit d'appel fort en agrotourisme dans la MRC, la région Centre-du-Québec possède sur son territoire, les trois produits fort du tourisme gourmand au Québec; l'érable, la canneberge et le fromage.

TOURISME GÉNÉRAL

Les orientations du gouvernement québécois et les organismes régionaux ont, à moyen et long termes, un impact non négligeable sur le tourisme et permettent de caractériser certaines de nos richesses touristiques. Ainsi, Tourisme Québec, à travers son *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020*, veut développer le Saint-Laurent pour en faire une icône touristique internationale. Dans cette même lancée, il faut souligner que l'écosystème du St-Laurent bénéficie d'une reconnaissance mondiale et qu'en ce sens, le lac St-Pierre possède un potentiel touristique quatre saisons très intéressant.

Régionalement, Tourisme Centre-du-Québec, en juin 2014, a déposé son *Plan stratégique de développement de l'offre touristique 2014-2020*. Ce plan aborde l'élaboration et la mise en œuvre de chantiers de développement tels que la mise en valeur des attraits distinctifs en tourisme gourmand et agrotourisme : la canneberge, les fromages et les produits de l'érable. Par ailleurs, le tourisme occupe une place significative dans l'économie québécoise. En 2010, ce sont environ 400 000 emplois qui étaient associés au tourisme, dont près de 141 000 emplois directs. Les statistiques centricaises, nous dictent qu'un nombre de visiteurs plus grand dans notre région ne contribue pas nécessairement à des recettes touristiques et un nombre d'emplois plus élevé (tableau 16).

1 Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, 2014

2 Informations provenant de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec.

Tableau 16 Recettes touristiques du Centre-du-Québec¹

DESCRIPTION	CENTRE-DU-QUÉBEC	PROVINCE
Recettes touristiques (en M\$)	248 (2,39 %)	10 400
Visiteurs (en M)	3,7 (5,52 %)	67
Emplois	4 960 (1,24 %)	400 000

La région est accessible à un bassin représentant 80 % de la population du Québec et ce, à moins de 1 h 30 de transport. Ceci suggère de belles opportunités face à l'offre compétitive des autres régions du Québec. À témoin, une étude commandée par Développement bioalimentaire Centre-du-Québec en mars 2015, relate que 1,2 millions de véhicules traversent annuellement le territoire via l'autoroute 20². Le tableau suivant quant à lui, spécifie la provenance de ces visiteurs compte tenu de leur profil.

Tableau 17 Visiteurs au Centre-du-Québec – profil et provenance³

TYPES DE VISITEURS	NOMBRE	QUÉBEC	AUTRES PROVINCES	ÉTATS-UNIS	AUTRES PAYS
Excursionniste	2,7 millions (72 %)	99,7 %	0,03 %		
Touriste	1 million (28 %)	93 %	4 %	2 %	1 %

Par ailleurs, la circulation journalière moyenne est élevée autour et au cœur de la Ville de Nicolet⁴. En 2011, plus de 2 500 personnes de l'extérieur du territoire de la MRC se déplaçaient quotidiennement pour venir y travailler⁵.

Routes et circuits touristiques

Les routes touristiques sont des destinations promues au Québec et ailleurs. Les trois routes touristiques officielles du Centre-du-Québec traversant ou se déployant dans la MRC sont : la *Route des navigateurs*, la *Route des antiquaires* et la *Route des trouvailles gourmandes*. Les circuits, quant à eux, se caractérisent par un trajet recommandé ici et ailleurs, pour exercer une activité précise. Deux circuits se déploient sur le territoire de la MRC : le vélo et l'ornithologie. Pour la pratique du vélo, ce sont plusieurs kilomètres qui se prêtent à cette activité. Le boisé du Séminaire, le parc écologique de l'Anse du Port et le centre d'interprétation de Baie-du-Febvre sont trois circuits où la pratique de l'ornithologie est possible.

Tourisme événementiel

Le tourisme événementiel est également sur une bonne lancée. Pour les besoins de la cause, nous aborderons ce type de tourisme en ne considérant que les événements en lien

1 Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, 2014

2 Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, 2014

3 Comité AgroTourisme Centre-du-Québec, 2014

4 MTME, 2014

5 Emploi-Québec Centre-du-Québec, 2015

avec l'agriculture ou l'alimentation. La liste des marchés publics, des expositions agricoles, des festivals et des attraits touristiques principaux du Centre-du-Québec est disponible en annexe 9.

D'abord, les sept marchés publics de la région représentent non seulement un mode de mise en marché de proximité, mais aussi de véritables événements attirant citoyens locaux et excursionnistes. Aucun de ces marchés ne se trouve sur notre territoire.

Cinq expositions agricoles se déploient dans la région, mais aucune ne se déroule dans la MRC. De plus, des six festivals s'organisant au Centre-du-Québec, un seul a lieu en août de chaque année à Sainte-Perpétue, soit le *Festival du Cochon*. Son caractère agroalimentaire est par contre, très limité.

Parmi les attraits touristiques d'envergure, soulignons la *Grande tablée du Lac Saint-Pierre* qui met à l'avant-plan les produits du terroir de la MRC et le *Salon des vins de Saint-Léonard-d'Aston* dont la troisième édition s'est déroulée en mai 2016. Elles constituent les deux principaux attraits parmi les dix répertoriés.

TENDANCES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Le citoyen canadien fait davantage le lien entre l'alimentation, la santé et l'environnement. Il reconnaît que ses choix alimentaires engendrent des répercussions sur ces deux sphères importantes. Ainsi, depuis moins de dix ans, nous sommes témoins de l'avènement d'une prise de conscience bien ancrée sur des valeurs d'authenticité et de respect. Selon une étude dirigée par les chercheurs Durif et Boivin de l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) de l'ESG UQAM (2015), 83 % des québécois sont à la recherche de produits plus sains. Par conséquent, le mode de production et de préparation des aliments fait l'objet d'un intérêt croissant. Nous observons entre autres une tendance vers les procédés anciens et artisanaux comme la fermentation¹. Les produits simples, naturels, sans additifs et biologiques sont recherchés. En ce sens, en 2014, 56 % des Québécois ont déclaré avoir cuisiné davantage et 28 % ont cultivé des légumes². Les motivations à la source de ces comportements sont aussi d'ordres économiques. Un sondage de Léger Marketing mené auprès de 1 000 consommateurs québécois dans le cadre du Sommet 2017 de l'alimentation, révèle qu'ils sont d'abord et avant tout soucieux de leur santé et du prix des aliments³. Toujours selon cette enquête, 71 % des consommateurs québécois trouvent que les produits alimentaires du Québec sont de qualité supérieure en terme de fraîcheur et de salubrité, mais demeurent plus chers (63 %).

Consommation responsable et locale

Les Québécois accordent une plus grande importance aux caractéristiques éthiques et environnementales. Depuis 2010, la tranche d'âge des 25 à 44 ans est celle qui a connu la plus grande augmentation en matière de consommation responsable⁴. Néanmoins, ce sont les 45 à 64 ans qui sont plus nombreux à consommer d'une telle façon.

1 MAPAQ, 2016a

2 Durif et Boivin, 2015

3 Léger Marketing, 2016

4 Durif et Boivin, 2015

Selon le sondage mené par Léger Marketing, 30 % des consommateurs québécois déclarent acheter, à toutes les deux semaines et parfois plus souvent, des aliments locaux dans un kiosque à la ferme, dans un marché public ou via un panier¹. À la même fréquence, 66 % d'entre eux achètent des aliments avec le logo « Aliments du Québec ».

La compréhension de la notion de consommation responsable demeure toutefois très large pour une grande part des Québécois. Pour 82 % d'entre eux, consommer de façon responsable équivaut à acheter des produits et services bons pour l'environnement². Mais que signifie « bon pour l'environnement » ? Moins du quart de la population connaîtrait les impacts sur l'environnement des produits qu'ils achètent.

1 Léger Marketing, 2016
2 Durif et Boivin, 2015



BIBLIOGRAPHIE 6

Agence forestière des Bois-Francs (AFBF) (2016a). *Données de l'Agence forestière des Bois-Francs*. Victoriaville, 7 p.

Agence forestière des Bois-Francs (AFBF) (2016b). *Analyse des rapports annuels de 2010 à 2015*. en ligne [<http://www.afbf.qc.ca/CentreDocumentation.aspx>].

Agence forestière des Bois-Francs (AFBF) (2015a). *Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Centre-du-Québec, Tome 1 – Portrait du territoire*. Victoriaville, 159 p.

Agence forestière des Bois-Francs (AFBF) (2015b). *Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Centre-du-Québec, Tome 2 – Portrait des forêts*. Victoriaville, 96 p.

Agrométéo Québec (2012a). *Degrés-jours (base 0°C) (données de 1979 à 2008), Atlas agroclimatique du Québec*. Commission agrométéorologie du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), en ligne [<http://www.agrometeo.org/atlas/category/base0/therm>].

Agrométéo Québec (2012b). *Moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil 0°C) (données de 1979 à 2008), Atlas agroclimatique du Québec*. Commission agrométéorologie du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), en ligne [<http://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne17/MO/1979-2008/false>].

Aménagement rural et développement de l'agriculture (ARDA) (2001-2004). *Inventaire des terres du Canada (fichiers numériques)*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), échelle de numérisation : 1 : 20 000, feuillets numéro : 31101-200-0101, 31101-200-0102, 31101-200-0201, 31101-200-0202, 31102-200-0101, 31102-200-0102, 31102-200-0201, 31102-200-0202, 31107-200-0102 et 31108-200-0101.

Bérubé, P. (2016). *Discussion téléphonique au sujet de la formation AEC en gestion d'entreprise agricole au CEGEP de Victoriaville*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Patrick Bérubé, directeur de la formation continue et de la recherche, le 23 août 2016.

Blais A. et D. Leclair (2016). *Évaluation d'une approche d'analyse des milieux naturels d'intérêt pour planifier la conservation des milieux naturels dans les basses-terres du Saint-Laurent: projet pilote Centre-du-Québec*. Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), Drummondville, 60 p.

Boivin-Lalonde, M. (2016). *Discussion téléphonique au sujet des formations agricoles régulières du CEGEP de Victoriaville*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Maya Boivin-Lalonde, Enseignante au programme régulier, le 22 août 2016.

- Centre d'emploi agricole (2016). *État de la situation de la main-d'œuvre dans la MRC de Nicolet-Yamaska, données extraites pour les années 2015-2016 et 2008-2009*. Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles du Québec, Nicolet, 2 p.
- Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre (n.d.). *Migration des oies*. Baie-du-Febvre. en ligne [http://www.baie-du-febvre.net/oies_information.asp].
- Chalifour, P., Carbonneau, M. et al. (2013). *Le Pense-Bête de l'agrotourisme*. Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, en ligne [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/misemarche/Pages/pense_bete.aspx].
- COGESAF (2015). *Outil de cartographie dynamique du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)*. en ligne [<http://cogesaf.sigmont.org/cogesaf/cogesaf.php>].
- Comité AgroTourisme Centre-du-Québec (2014). *Diagnostic et plan d'action 2014-2017*. Centre-du-Québec, 33 p.
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre (2015). *Accueil, À propos de la TCRLSP*. en ligne [<http://comiteziplsp.org/>].
- Commission sur la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (2015). *Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2015*. Gouvernement du Québec, en ligne [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2014-2015/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf].
- Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) (2016). *Données extraites à propos des entreprises certifiées biologiques*. Gouvernement du Québec, en ligne [<http://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies>].
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) (2001). *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec*. Drummondville, 170 p.
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) (2013). *Plan de gestion des milieux naturels au Centre-du-Québec, démarche vers une conservation intégrée des milieux naturels « portrait et assises »*. Drummondville, 85 p.
- COPERNIC (2015). *Données du bassin versant de la rivière Nicolet*. en ligne [http://www.copernicinfo.qc.ca/copernic_bassin_versant.html].
- Côté, M-A., Gilbert, D. et Nadeau, S. (2012). *Caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées*. Rapport produit pour le compte des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées et du ministère des Ressources naturelles du Québec, 42 p.
- Durif, F. et Boivin, C. (2015). *Baromètre de la consommation responsable au Québec – Édition 2015*. Observatoire de la Consommation Responsable (OCR), ESG UQAM, 25 p.

Emploi-Québec (2013). *Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de cinq employés et plus dans la MRC de Nicolet-Yamaska*. Gouvernement du Québec, Québec, 16 p.

Emploi-Québec Centre-du-Québec (2014). *Faits saillants sur le marché du travail du Centre-du-Québec, Secteurs d'activité des personnes en emploi*. Gouvernement du Québec, Québec, 11 p.

Emploi-Québec Centre-du-Québec (2015). *Atlas Emploi-Québec Centre-du-Québec, Pour tout savoir sur l'emploi dans la région et sur les déplacements domicile-travail de la main-d'œuvre*. Gouvernement du Québec, Québec, 67 p.

Environnement Canada (2013). *Quand l'habitat est-il suffisant, Troisième édition*. Environnement Canada, Toronto, 141 p.

Financement agricole Canada (FAC) (2016). *Économie agricole FAC : Perspectives concernant les actifs et la dette agricole pour 2016-2017*. en ligne [<https://www.fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-FAC/gouvernance/rapports/farm-assets-report.html>].

Girard, I. (2016). *Discussion au sujet des bandes riveraines, de l'entretien des cours d'eau et de la qualité de l'eau*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Isabelle Girard, Gestionnaire des cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska depuis 2010, Nicolet, le 25 août 2016.

Gouvernement du Canada (2016). *Normes climatiques canadiennes de 1981 à 2010*. en ligne [http://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/index_f.html].

GROBEC (2011). *Carte du bassin versant de la rivière Blanche (Saint-Wenceslas)*. en ligne [<http://www.grobec.org/repertoire.php>].

Groupe AGÉCO (2015). *L'intervention de l'état en agriculture : toujours pertinente au 21e siècle ?* Québec, 48 p.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) (2016). *Statistiques relatives à la production laitière, par région administrative, par municipalité régionale de comté (MRC) et pour l'ensemble du Québec*. Gouvernement du Québec, en ligne [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/production-laitiere/statistiques_qc_mrc_cre.html].

Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) (2014). *L'endettement des fermes au Québec : un portrait contrasté*. Québec, 49 p.

La Financière agricole du Québec (2015). *Bulletin Transac-Terres, édition 2015*. Gouvernement du Québec, en ligne [<http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2015.pdf>].

La Financière agricole du Québec (2016). *Donnée extraites du programme ASRA et AREC pour l'année 2010 et 2015*. Gouvernement du Québec.

Lebel, L. (2016). *Discussion téléphonique au sujet du suivi 0-5 ans des entreprises agricoles en démarrage ou en transfert*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Louiselle Lebel, conseillère en développement bioalimentaire au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), direction régionale du Centre-du-Québec, le 8 décembre 2016.

Leblanc, P. (2016). *Discussion au sujet de la relève agricole de l'École de l'agriculture de Nicolet*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Patrick Leblanc, directeur de l'École d'agriculture de Nicolet, Nicolet, le 25 août 2016.

Léger Marketing (2016). *Demande et attentes des consommateurs québécois, Rapport d'analyse d'un sondage Web*. Réalisé pour le Gouvernement du Québec dans le cadre du Sommet 2017 de l'alimentation, 56 p.

Lupien, P. (2016). *Discussion téléphonique au sujet des produits forestiers non ligneux sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Patrick Lupien, ingénieur forestier au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, Nicolet, le 11 août 2016.

Martin, G. (2016). *Discussion téléphonique au sujet de la formation agricole du Collectif régional de formation agricole – Centre-du-Québec*. Communication orale. Entrevue menée par Marie-Hélène Larivière avec Guylaine Martin, répondante en formation agricole du Collectif régional du Centre-du-Québec, le 26 août 2016.

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales de l'Ontario (MAAARO) (2009). *Utilisation des degrés-jours (DJ) et des unités thermiques de croissance (UTC), Guide agronomique des grandes cultures*. Gouvernement de l'Ontario, Ontario, en ligne [<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/pub811/10using.htm>].

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2010a). *Entrepôt de données ministérielles (EDM), Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2010b). *Projet Méandres, Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes du Centre-du-Québec, Sous-bassin de la rivière Saint-Zéphirin*. Gouvernement du Québec, Québec, 231 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2010c). *Projet Méandres, Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes du Centre-du-Québec, Sous-bassin de la rivière Blanche*. Gouvernement du Québec, Québec, 232 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2012). *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec, État de situation et perspectives*. Gouvernement du Québec, Québec, 29 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2013a). *Entreprises membres d'un Club-conseil en agroenvironnement, MRC de Nicolet-Yamaska*. Gouvernement du Québec, 1 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2013b). *Politique de Souveraineté Alimentaire*. Gouvernement du Québec, 48 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2015a). *Portrait agroalimentaire de la MRC de Nicolet-Yamaska, données de 2010*. Gouvernement du Québec, Québec, 10 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2015b). *Bottin statistique de l'alimentation, Édition 2015*. Gouvernement du Québec, Québec, 96 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2016a). *Alimentation : soyez à l'affût des tendances 2016*. Gouvernement du Québec, Québec, en ligne [<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/mars2016/Pages/tendances-alimentaires.aspx>].

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2016b). *Carte de la zone d'inondation à récurrence 0-2 ans de la MRC de Nicolet-Yamaska (incluant les superficies)*. Gouvernement du Québec, Nicolet.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2017a). *Nombre d'exploitations agricoles ayant participées au programme Prime-Vert, MRC de Nicolet-Yamaska*. Gouvernement du Québec, 1 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2017b). *Portrait de la relève agricole région Centre-du-Québec, Rapport synthèse*. Gouvernement du Québec, Nicolet.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) (2016). *Carte des hydrocarbures*. Gouvernement du Québec, en ligne [<http://sigpeg.mrn.gouv.qc.ca/gpg/hydrocarbures/hydrocarbures.htm>].

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) (2017). *Données transmises au sujet de la biodiversité en plaine inondable du lac Saint-Pierre*. Communications entre Marie-Hélène Larivière et Véronique Arvisais, biologiste à la Direction de la gestion de la faune Mauricie et Centre-du-Québec, Nicolet, le 4 janvier 2017.

Ministère du Tourisme du Québec (MTO) (2012). *Diagnostic -Agrotourisme*. Gouvernement du Québec, en ligne [<http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/diagnostic-agrotourisme.pdf>].

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTME) (2014). *Carte interactive sur les débits de circulation entre les années 2000 et 2014 (fréquence de deux ans)*. Gouvernement du Québec, en ligne [<http://transports.atlas.gouv.qc.ca/Infrastructures/InfrastructuresRoutier.asp>].

MRC de Nicolet-Yamaska (2011). *Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska (SADR)*. Nicolet, 240 p.

MRC de Nicolet-Yamaska (2016). *Analyse de données cartographiques issues d'Environnement Canada*. Nicolet.

Nature Québec (2010). *Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, Fiches descriptives : Nicolet et Baie-du-Febvre*. en ligne [http://www.naturequebec.qc.ca/zico/index2.htm?file_name=sites_zico.xml&site=QC112&icon=mm_20_red.png&zoom=10].

Ouranos (2015). *Vers l'adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec. Partie 2 : Vulnérabilités, impacts et adaptation aux changements climatiques*. Édition 2015, Montréal, 234 p.

Ruel, H. (2016). *Une forte poussée de croissance pour l'agriculture bio*. La Nouvelle Union, 4 août 2016, en ligne [<http://www.lanouvelle.net/Actualites/2016-08-04/article-4606782/Une-forte-poussee-de-croissance-pour-lagriculture-bio/1>].

Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC) (2014a). *MRC de Nicolet-Yamaska - texte faits saillants et évolution socio-économique 2011*. Bécancour, 5 p.

Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC) (2014b). *Profil statistique de la MRC de Nicolet-Yamaska*. Bécancour, 10 p.

Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC) (2016). *Évolution de la population 2006-2016, Territoire de la SADC de Nicolet-Bécancour*. Bécancour, 4 p.

Statistique Canada (2015). *Tableau 002-0074 - Enquête financière sur les fermes, achats d'immobilisations et ventes d'immobilisations des exploitations agricoles, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$), occasionnel*. Gouvernement du Canada, en ligne [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=0020074&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=35&tabMode=dataTable&csid>].

Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec (SPBCQ) (2013a). *Volet 1, Inventaire des ressources humaines*. Trois-Rivières, 43 p.

Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec (SPBCQ) (2013b). *Volet 2, Inventaire des ressources du territoire*. Trois-Rivières, 43 p.

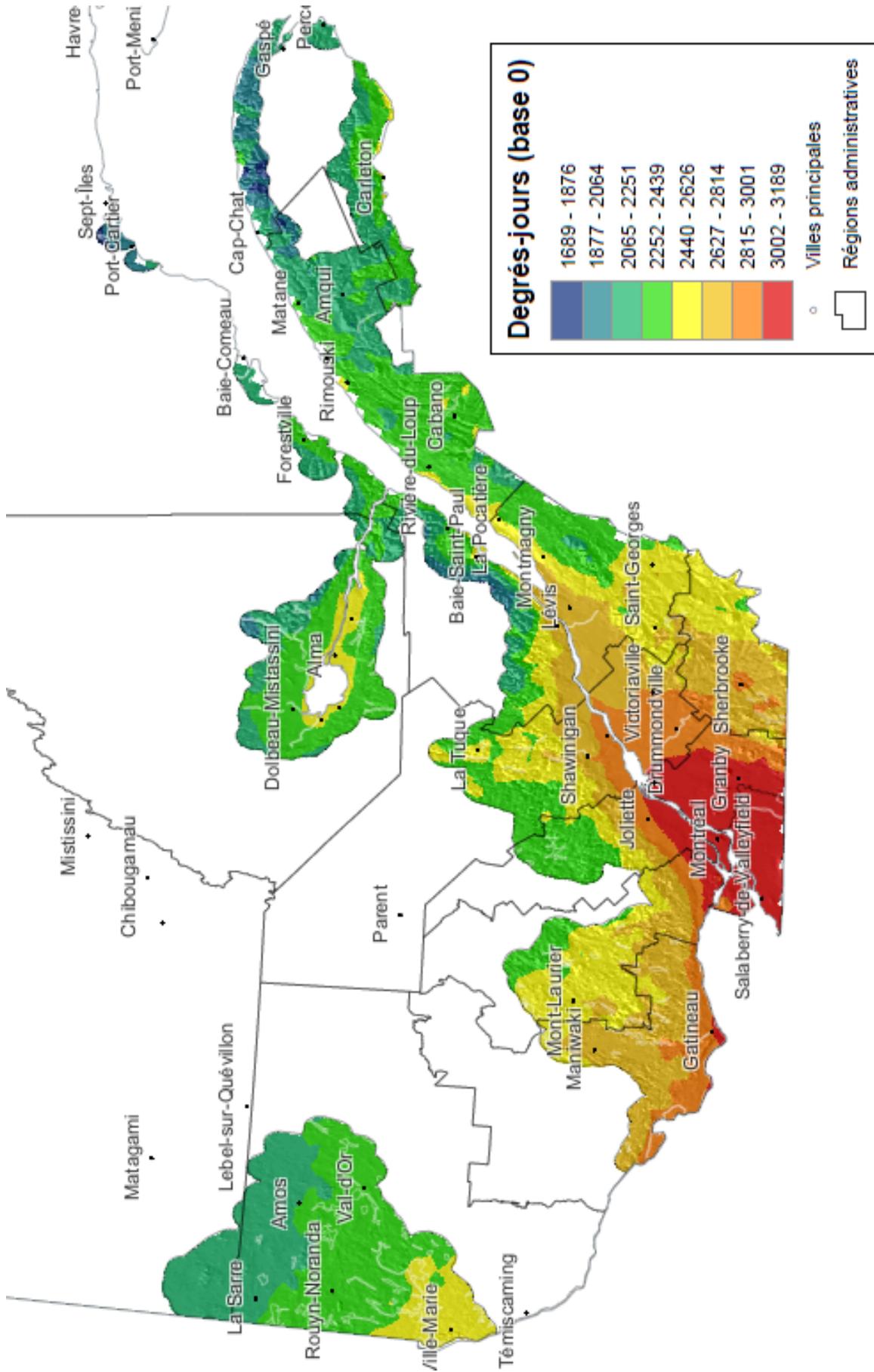
LISTE DES ANNEXES

- 1** Moyenne des degrés-jours (base 0°C) du 1er avril au 31 octobre (données de 1979 à 2008) **P. 118**
- 2** Plaine inondable du lac Saint-Pierre **P. 119**
- 3** Affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska **P. 120**
- 4** Unités d'évaluation associées à un type de production animale sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska **P. 121**
- 5** Unités d'évaluation associées à un type de production végétale sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska **P. 122**
- 6** Utilisation et potentiel acéricole de la MRC de Nicolet-Yamaska **P. 123**
- 7** Nombre d'exploitations agricoles exploitant au moins une unité d'évaluation sur le territoire selon le type de production, en 2010 **P. 124**
- 8** Cultures assurées sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska **P. 125**
- 9** Listes relatives au Centre-du-Québec : marchés publics, expositions agricoles, festivals et principaux attraits touristiques **P. 126**
- 10** Liste des cartes, des graphiques et des tableaux **P. 127**



Les Entreprises 2000 Christian Dionne, La Visitation-de-Yamaska
Elzé Photographie

1 Moyenne des degrés-jours (base 0°C) du 1er avril au 31 octobre (données de 1979 à 2008) (Agrométéo Québec, 2012a)



Préparé par :



Agriculture et Agroalimentaire Canada

En collaboration avec :



OURANOS
CRAAQ

Fondsvert Québec



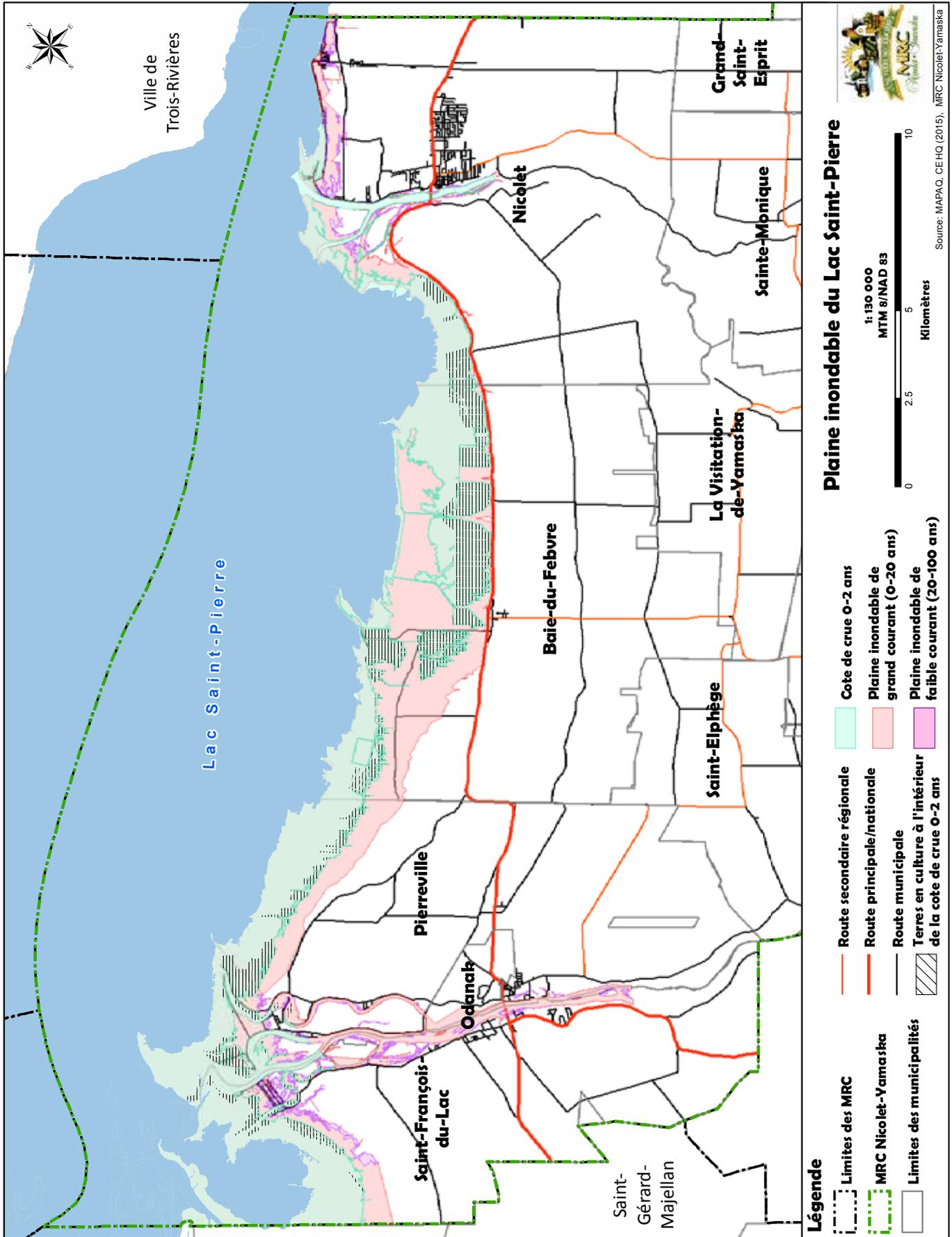
Fondsvert Québec



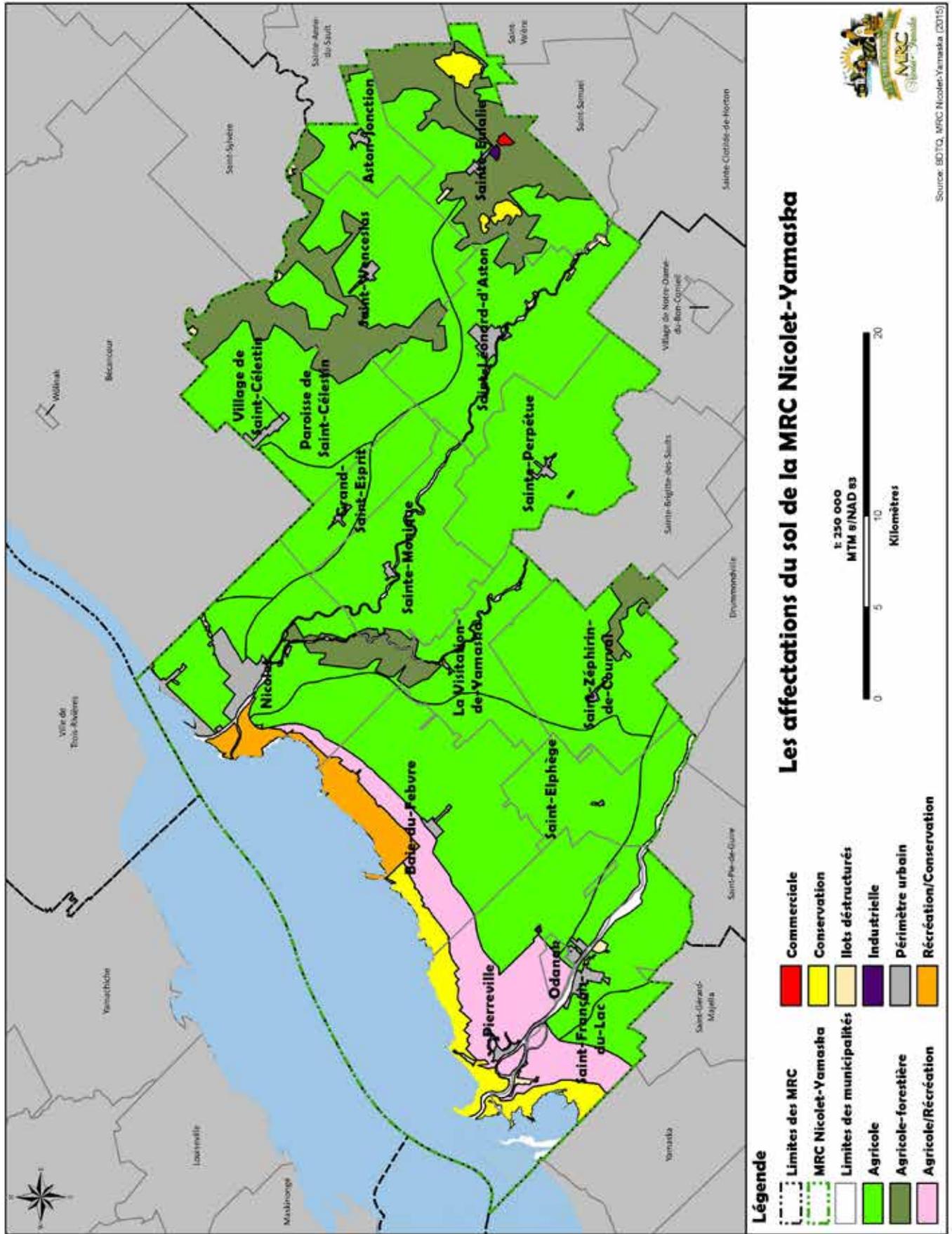
Ressources naturelles Canada

Natural Resources Canada

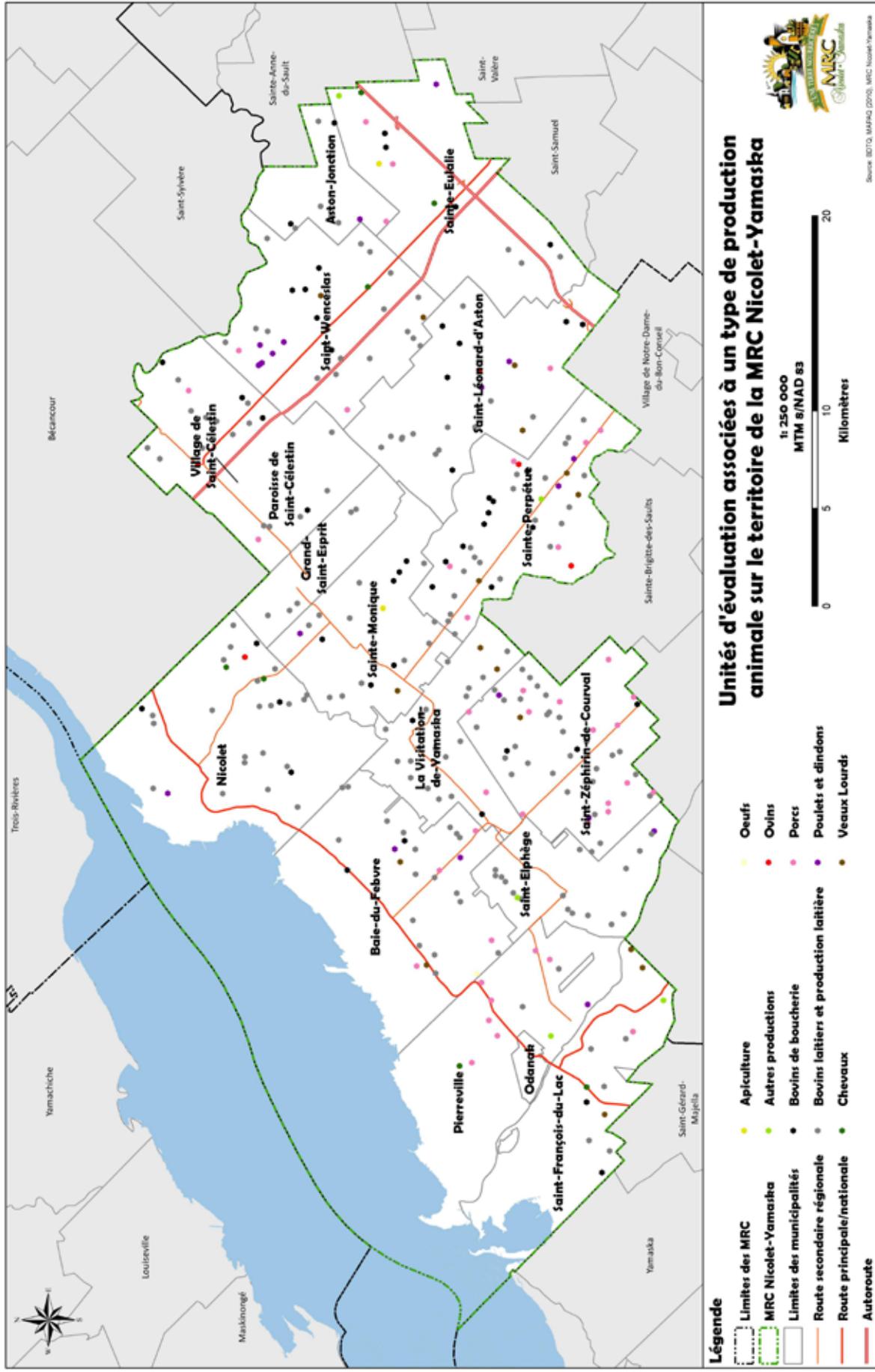
2 Plaine inondable du lac Saint-Pierre



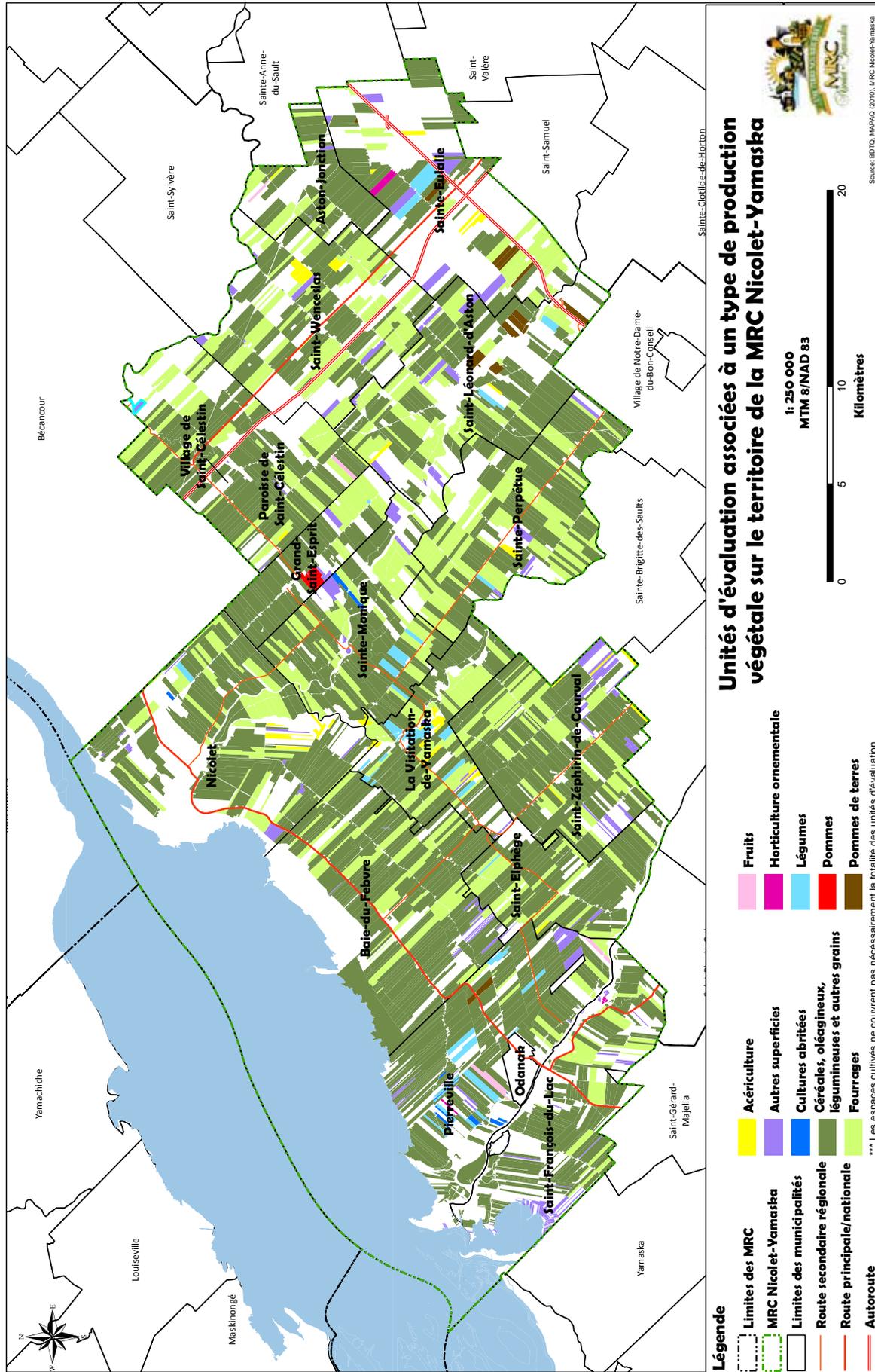
3 Affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska



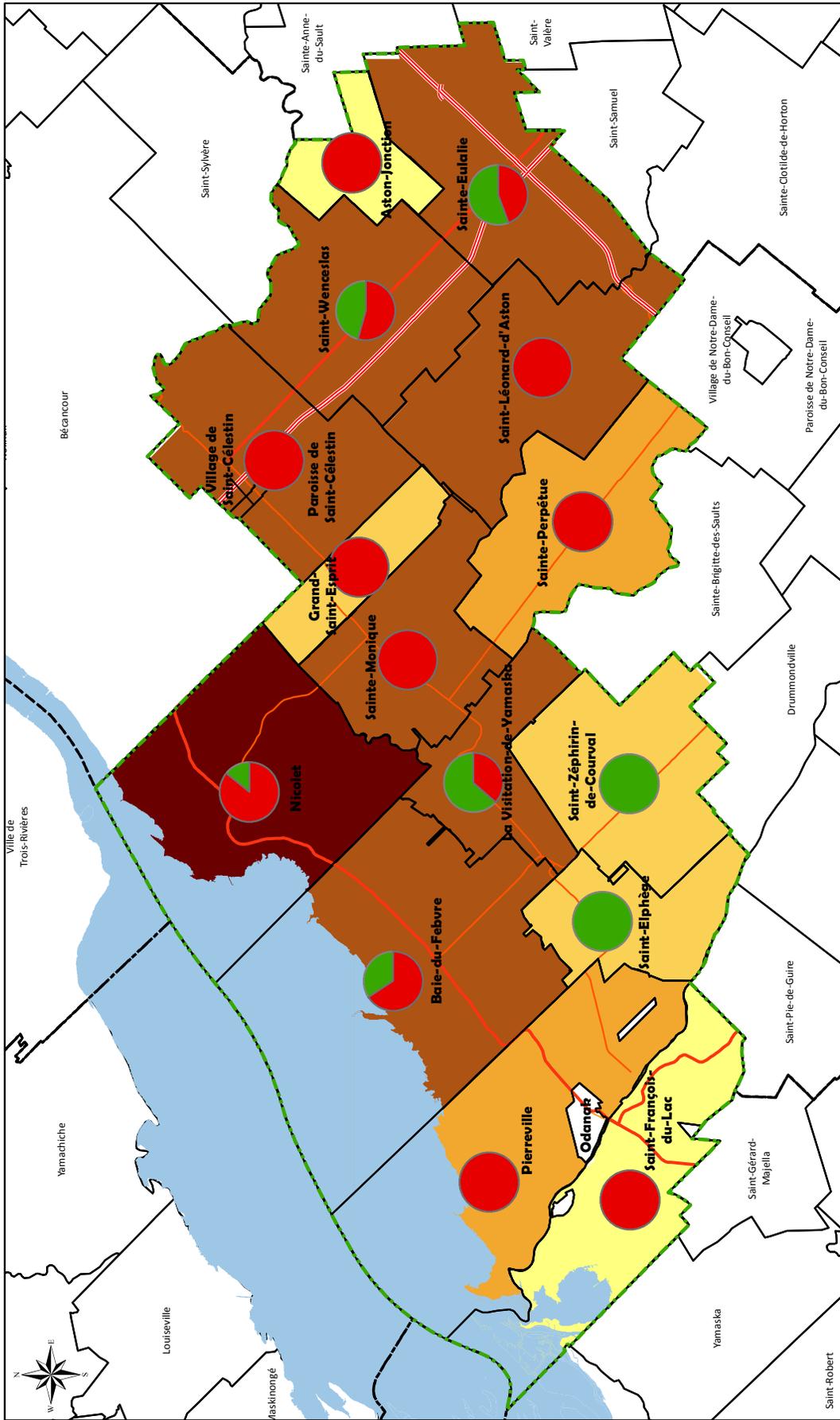
4 Unités d'évaluation associées à un type de production animale sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska (MAPAQ, 2010a)



5 Unités d'évaluation associées à un type de production végétale sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska (MAPAQ, 2010a)



6 Utilisation et potentiel acéricole de la MRC de Nicolet-Yamaska



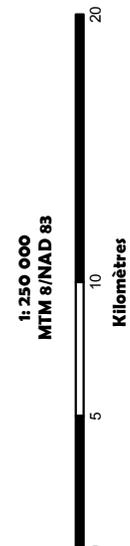
Légende

- Limites des MRC
- MRC Nicolet-Yamaska
- Limite municipales
- Route secondaire régionale
- Route principale/nationale
- Autoroute

Nombre d'entaille potentiel par municipalité

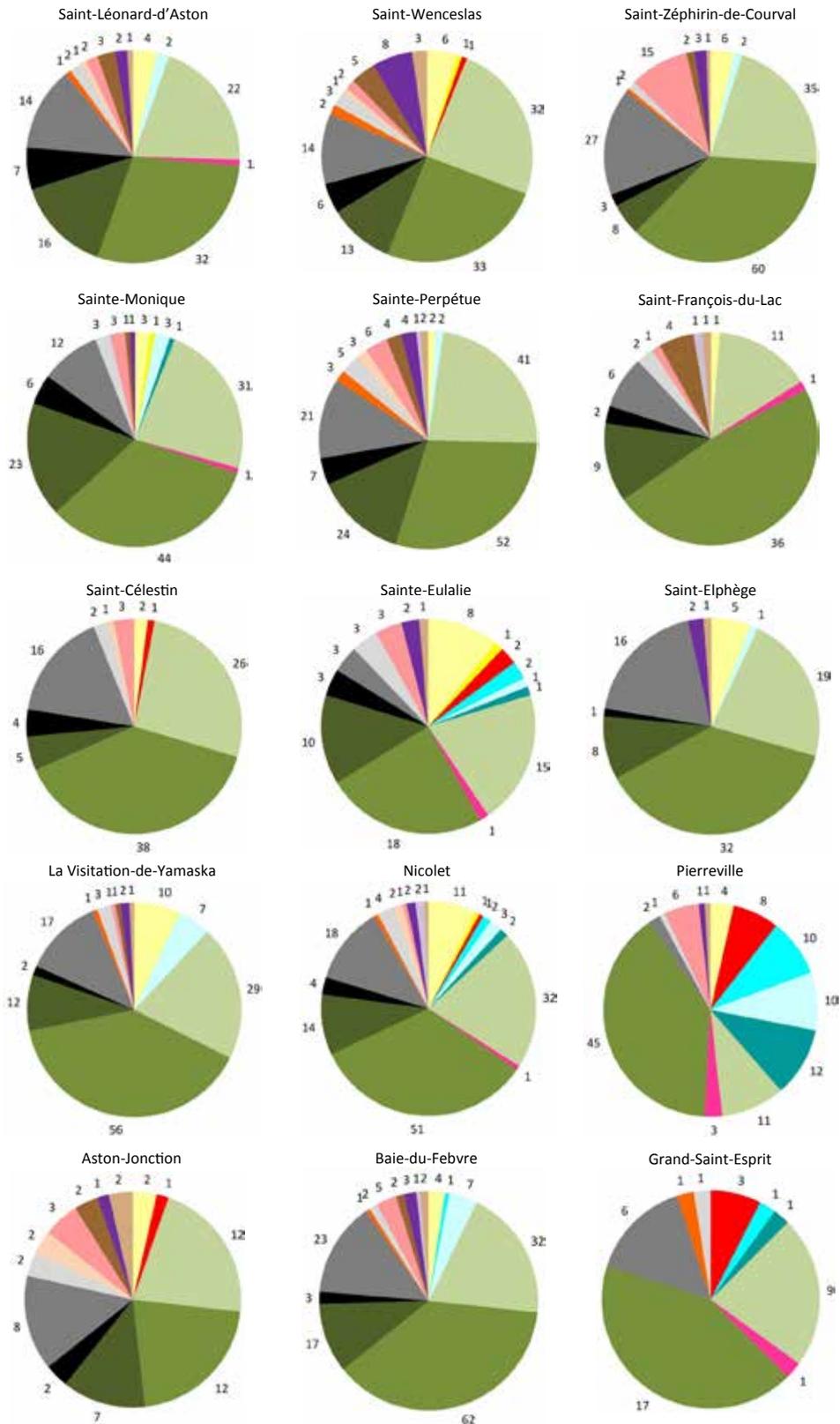
	160 - 6920
	6921 - 14380
	14381 - 24020
	24021 - 55020
	55021 - 107140

Portrait acéricole du territoire de la MRC Nicolet-Yamaska



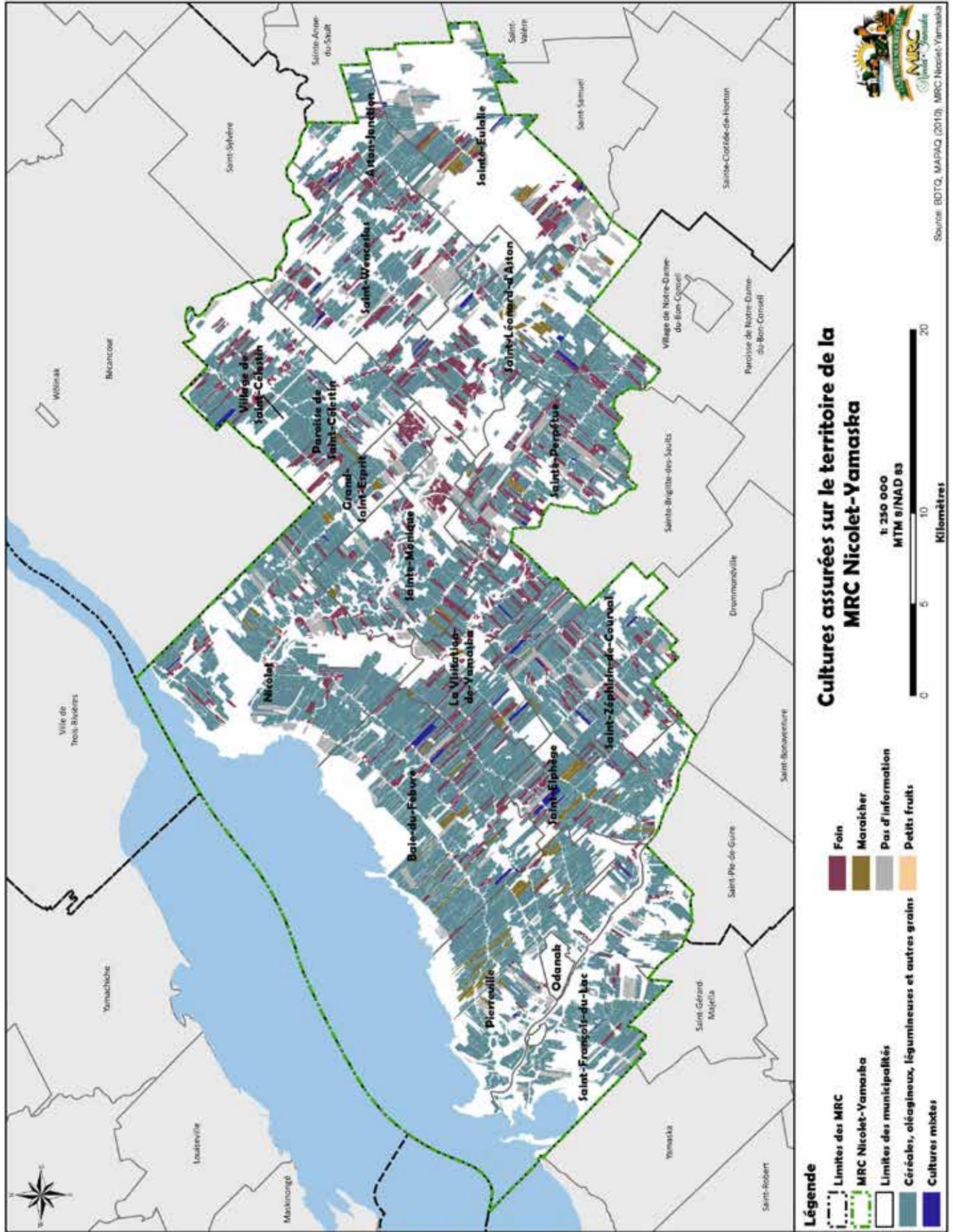
Source: BDTQ, RDE (2009), MRN (2010), MAPAQ (2010), MRC Nicolet-Yamaska

7 Nombre d'exploitations agricoles exploitant au moins une unité d'évaluation sur le territoire selon le type de production, en 2010 (MAPAQ, 2010a)



- Acériculture
- Légumes frais
- Fourrages
- Pâturages
- Caprins
- Porcs
- Autres volailles (canards, émeus, etc.)
- Apiculture
- Légumes de transformation
- Horticulture ornementale
- Bovins de boucherie
- Chevaux
- Veaux lourds
- Autres productions animales
- Fruits
- Cultures abritées
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Bovins laitiers et production laitière
- Ovins
- Poulets et dindons

8 Cultures assurées sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska (MAPAQ, 2010)



9 Listes relatives au Centre-du-Québec

Marchés publics

- Marché public, Drummondville, tous les vendredis et mardis, de mai à octobre
- Marché des Bois-Francs, Victoriaville, tous les jours, de mai à décembre
- Marché Godefroy, Bécancour, tous les samedis et dimanches, de mai à octobre
- Marché public, Plessisville, tous les jeudis, de juin à septembre
- Marché public, Ham-Nord tous les samedis, de juin à septembre
- Marché public, Saint-Ferdinand, tous les samedis, de juin à septembre
- Marché public, Deschaillons, tous les samedis, de juin à septembre

Expositions agricoles

- Expo agricole, Bécancour, en juin
- Expo agricole, Victoriaville, en juillet
- Expo Bœuf, Victoriaville, en octobre

Festivals

- Festival du cochon, Sainte-Perpétue, de juillet à août
- Festival des fromages, Warwick, en juin
- Festival de l'érable, Plessisville, en mai
- Festival des 5 sens, Sainte-Sophie-de-Lévrard, en août
- Festival du bœuf, Inverness, en septembre
- Festival de la canneberge, Saint-Louis-de-Blandford, de septembre à octobre

Principaux attraits touristiques

- Centre de la biodiversité du Québec, autocueillette au verger, Bécancour, ouvert à l'année, en septembre pour le verger
- Centre d'interprétation de la canneberge, Saint-Louis-de-Blandford, de septembre à octobre
- Moulin Michel et la table du meunier, Bécancour, en septembre
- Halte des saveurs au Mondial des cultures, Drummondville, en juillet
- Récolte en fête au Village Québécois d'Antan, Drummondville, tous les samedis et dimanches de septembre
- Potirothon, Gentilly, en septembre
- Automne dans les Bois-Francs, balade gourmande, MRC d'Arthabaska, en octobre
- Grande Tablée du Lac Saint-Pierre, Baie-du-Febvre, en octobre
- La Grande Tournée Automnale Hélie, Bécancour, en septembre
- Portes ouvertes de l'UPA, Centre-du-Québec, en septembre
- Salon des vins de Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Léonard-d'Aston, en mai

10 Liste des cartes, des graphiques et des tableaux

1 CARTES

1	Territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska	2
2	Couvert forestier	4
3	Positionnement géographique de la MRC de Nicolet-Yamaska	57
4	Territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska	58
5	Principales textures des sols	62
6	Utilisation du sol	66
7	Bassins versants du territoire	69
8	Couvert forestier	72

2 GRAPHIQUES

1	Utilisation du sol	3
2	Variation (%) de la population totale des municipalités de la MRC 2006-2011	59
3	Évolution du revenu médian des ménages (\$ constant de 2011) 2000-2010	60
4	Potentiel des sols de la MRC	64
5	Potentiel des sols par municipalité	64
6	Utilisation du sol	66
7	Couverture forestière par municipalité	71
8	Type de couvert de la superficie forestière totale	73
9	Composition forestière	74
10	Superficies (ha) sous aménagement forestier	74
11	Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale ou végétale selon l'unité d'évaluation, en 2010 sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska	82
12	Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale selon l'unité d'évaluation, en 2010 sur le territoire	83
13	Évolution du nombre d'exploitations agricoles par type de production animale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)	85
14	Évolution du nombre de têtes par type de production animale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)	85
15	Nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale selon l'unité d'évaluation, en 2010 sur le territoire	86

16	Évolution du nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)	87
17	Évolution de la superficie cultivée (ha) par type de production animale selon l'unité d'évaluation sur le territoire (2004-2010)	87
18	Répartition du revenu brut annuel selon les types de production en 2010	92
19	Répartition du revenu brut annuel selon les productions animales en 2010	93
20	Répartition du revenu brut annuel selon les productions végétales en 2010	94
21	Revenu brut annuel des exploitations agricoles en 2010	95
22	Nombre annuel de participants aux formations du Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec	100

3 TABLEAUX

1	Activités de concertation	1
2	Récapitulatif des actions	28
3	Description du classement des sols de l'ARDA	63
4	Normales climatiques observées dans les stations climatiques de la MRC de Nicolet-Yamaska de 1981 à 2010	67
5	Liste des écosystèmes forestiers exceptionnels en forêt privée	77
6	Description générale de la zone agricole	80
7	Caractéristiques des exploitations certifiées biologiques en 2010 et 2016	88
8	Nombre d'année de certifications biologiques des exploitations agricoles ayant eu lieu depuis 1995 dans la MRC de Nicolet-Yamaska	89
9	Représentation du revenu annuel brut par type de production animale selon le Centre-du-Québec et la province en 2010	93
10	Représentation du revenu annuel brut par type de production végétale selon le Centre-du-Québec et la province en 2010	95
11	Valeur foncière agricole	96
12	Valeur des terres boisées	96
13	Âge de la relève agricole établie en 2011	98
14	Durée des emplois pour l'année 2015-2016	101
15	Mode de mise en marché de proximité	104
16	Recettes touristiques du Centre-du-Québec	107
17	Visiteurs au Centre-du-Québec - profil et provenance	107

NICOLET-YAMASKA



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE

MRC DE NICOLET-YAMASKA

Téléphone | 819.519.2997

Courriel | mrcny@mrcny.qc.ca

Site web | www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

